

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

—
2022

VersaillesGrandParc.fr





SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	5
PRÉAMBULE	6
I. CONTEXTE LOCAL	7
1.1 PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE	7
1.1.1 Compétences obligatoires	7
1.1.2 Compétences optionnelles	8
1.2 ORGANISATION TERRITORIALE DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT	9
1.2.1 La Collecte des eaux usées et pluviales	9
1.2.2 Le Traitement et le transport des eaux usées	10
1.2.3 Le service public de l'assainissement non collectif de Versailles Grand Parc (SPANC-VERSAILLES GRAND PARC)	12
1.3 ORGANISATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DE VERSAILLES GRAND PARC	13
1.3.1 SPIC : service public a caractere industriel et commercial	13
1.3.2 Perimètre du service et mode de gestion	13
1.3.3 Les moyens humains	18
II. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	19
1 DEFINITION ET APPLICATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT	19
1.1 ELEMENTS FINANCIERS DU SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'ASSAINISSEMENT	19
1.2 LA FIXATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT POUR CHACUN DES SERVICES	19
2 LES ELEMENTS DE LA FACTURATION	19
3 TARIFS APPLICABLES	21
3.1 LE SERVICE EN REGIE DIRECTE : VERSAILLES	21
3.2 LES SERVICES EN REGIE AVEC PRESTATION DE SERVICE	22
3.3 LES SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	23
4 ANALYSE FINANCIERE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	25
4.1 LES RECETTES	25
4.2 LES DEPENSES	27
III. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	28
1 GENERALITES SUR LE RESEAU DE COLLECTE	28
1.1 DÉFINITION ET FONCTIONNEMENT	28
1.2 LES DEUX TYPES DE RESEAUX DE COLLECTE	28
1.3 LA GESTION DES EAUX PLUVIALES	29
1.4 L'ENTRETIEN D'UN RESEAU	29
2 LES LINEAIRES DES RESEAUX	30
2.1 LES SERVICES EN REGIE	30



2.2	LES SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	32
3	LES CARACTERISTIQUES DES RESEAUX	34
3.1	LE SERVICE EN REGIE DIRECTE : VERSAILLES	34
3.1.1	Le réseau de la ville de versailles	34
3.1.2	Gestion du temps de pluie :	38
3.2	LES SERVICES EN REGIE AVEC PRESTATION DE SERVICE	38
3.3	LES SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	41
4	NOMBRE D'ABONNES ET VOLUMES ASSUJETTIS	45
4.1	LE SERVICE EN REGIE : VERSAILLES ET LES REGIES AVEC PRESTATIONS DE SERVICE	45
4.2	LE SERVICE EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	46
5	NOMBRE DE BRANCHEMENTS A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	47
5.1	LE SERVICE EN REGIE	47
5.2	LES SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	48
6	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX	49
6.1	LES SERVICES EN REGIE	50
6.2	LES SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	51
7	DONNEES D'EXPLOITATION DES SERVICES	52
7.1	LE CURAGE DES RESEAUX	52
7.1.1	Versailles et Les services en régie avec prestation de service	53
7.1.2	Le services en délégation de service public (DSP)	54
7.2	LES INSPECTIONS PÉDESTRES ET TELEVISEES DES RÉSEAUX	55
7.2.1	les services en régie directe ou avec prestation de service	55
7.2.2	Les services en délégation de service public	56
7.3	LES INTERVENTIONS PONCTUELLES	57
7.3.1	les services en régie directe ou avec prestation de service	58
7.3.2	Le services en délégation de service public	59
7.4	LA DERATISATION	60
7.4.1	les services en régie directe ou avec prestation de service	60
7.4.2	Le services en délégation de service public	60
7.5	SUIVI DE L'HYDROGENE SULFURE	60
7.6	RACCORDEMENT AU RESEAU COLLECTIF DES ETABLISSEMENTS EMETTEURS D'EFFLUENTS NON DOMESTIQUES	62
7.7	LES CONTROLES DE CONFORMITE	64
7.7.1	L'essentiel sur le contrôle de branchement	64
7.7.2	les services en régie directe ou avec prestation de service	65
7.7.3	Le services en délégation de service public	66
7.8	AUTRES DONNEES D'EXPLOITATION	67
7.8.1	Suivi pluviométrique	67
7.8.2	SUivi des Nappes	68
IV.	SOUTIEN AUX COOPERATIONS DECENTRALISEES	71
V.	LES ETUDES ET TRAVAUX REALISES EN 2022	72
7.9	SYNTHESE DES ETUDES REALISEES EN 2022	72
7.9.1	Suivi des contrats de dsp	72
7.9.2	Sda Vélizy	73
7.9.3	Sda Bièvres	74
7.9.4	Sda Bois d'arcy	75



7.10	SYNTHESE DES TRAVAUX REALISES EN 2022	77
7.11	TAUX DE RENOVATION, D'AMELIORATION ET DE REMPLACEMENT 2022	81
VI. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)		82
1	PRESENTATION ET CARACTERISTIQUE DU SPANC ET SES MODES DE GESTION	82
2	SPANC EN EXERCICE DIRECT DE COMPETENCE	85
2.1	VERSAILLES	85
2.2	BOUGIVAL	85
2.3	RENNEMOULIN	85
2.4	AUTRES VILLES HORS DSP	85
3	SPANC DANS LES SERVICES DELEGUES	86
4	TARIFICATION ET RECETTES	87
5	LES ETUDES ET TRAVAUX DU SPANC EN 2022	88
6	INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	89
6.1	LES COMMUNES EN REGIE	89
6.2	LES COMMUNES EN DSP	90
7	INDICATEURS DESCRIPTIFS ET DE PERFORMANCE DU SERVICE ANC	91
7.1	INDICATEURS DESCRIPTIFS ET DE PERFORMANCE POUR LES SERVICES EN REGIE	91
7.1	INDICATEURS DESCRIPTIFS ET DE PERFORMANCE DES SERVICES EN DSP	92
VII. ANNEXES		93



LISTE DES ABREVIATIONS

AESN : Agence de l'Eau Seine Normandie
CGCT : Code Général des Collectivités territoriales
DSP : Délégation de Service Public
EU : Eaux Usées
EP : Eaux Pluviales
ETP : Equivalent Temps Plein
nc : non communiqué
NOTRe (loi) : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PR : Poste de relevage
PVC : Polychlorure de Vinyle
SIAVB : Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de Bièvres
SIABS : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de la Seine
SIAHVY : Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette
SIAAP : Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne
SIAVGO : Syndicat Intercommunal d'Assainissement Val de Gally Ouest
SISPEA : Système d'Information du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement
SEVESC : Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud
SPANC : Service Public d'Assainissement non Collectif
SPIC : Service Public Industriel et Commercial
STEP : Station d'Épuration
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
TTC : Toutes Taxes Comprises
UN : Unitaire
VERSAILLES GRAND PARC : Versailles Grand Parc
VNF : Voies Navigables de France



PRÉAMBULE

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'assainissement collectif et non collectif, est destiné à l'information des usagers et à la transparence de la gestion de ces services. Il détaille les activités réalisées durant l'exercice, par le service de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc.

Conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente un rapport annuel à son assemblée délibérante. Ce rapport est présenté au plus tard dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Ce délai est porté au plus tard à 12 mois qui suivent l'exercice concerné pour chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement à un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (cf. D 2224-3 du CGCT).

Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante sont mis à disposition du public dans les conditions prévues à l'article L1411-13 du CGCT.

Le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 qui précise le contenu et les modalités de présentation du rapport a été traduit dans les articles D2224-1 à D2224-5 du CGCT. Il a été complété par le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT) qui introduit les indicateurs de performance des services.

La circulaire n°12/DE du 28 Avril 2008 informe sur les modalités d'établissement du rapport ainsi que sur l'existence du site internet www.eaudanslaville.fr qui fournit des précisions techniques sur leur mise en œuvre.

Un observatoire national des services publics d'eau potable et d'assainissement a été créé par l'ONEMA (Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques), à l'attention des collectivités locales, des maires et présidents d'intercommunalités pour :

- Piloter leurs services
- Suivre leurs évolutions d'une année sur l'autre
- Comparer leurs performances avec des services similaires

Cet observatoire héberge le portail de l'observatoire des données sur les services publics d'eau et d'assainissement ([SISPEA](#)), système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire la loi NOTRe.

Comme exigé, la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc y saisit et y publie les données et indicateurs normés de son service de l'assainissement.

Pour le territoire de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc, les activités du service de l'assainissement sont décidées par délibération du Conseil Communautaire.



I. CONTEXTE LOCAL

1.1 PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Créée le 8 novembre 2002, la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc qui regroupait initialement neuf communes de la plaine de Versailles, agrège aujourd'hui 18 communes pour 270 000 habitants.

La Communauté d'Agglomération exerce les compétences qui lui ont été transférées par les communes membres dans les conditions fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

1.1.1 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Les compétences assainissement collectif, non collectif, et GEPU (Gestion des eaux pluviales urbaines)**

Conformément à la Loi NOTRe, la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc exerce, depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences assainissement collectif et non collectif et eaux pluviales urbaines.

L'organisation territoriale de l'assainissement est articulée sur les services suivants :

- La collecte des eaux usées et des eaux pluviales
- Le transport et le traitement des eaux usées
- Le service public de l'assainissement non collectif

- **Le développement économique :**

Cette compétence comprend :

- L'accompagnement des jeunes entreprises
- Implantation de nouvelles entreprises
- Le développement et la modernisation de l'offre d'accueil
- Le soutien à l'innovation
- L'animation du tissu économique et relation avec les entreprises

- **L'aménagement de l'espace communautaire :**

Versailles Grand Parc exerce sa compétence *Aménagement de l'espace communautaire* à travers les grands projets et le développement des transports. Sont concernés en tout premier lieu la plaine de Versailles, secteur agricole et touristique classé au titre de l'environnement, ainsi que le plateau de Satory, territoire d'innovation en devenir au cœur de l'opération d'intérêt national (OIN) de Paris Saclay.

- **L'équilibre de l'habitat :**

La compétence habitat de Versailles Grand Parc se conjugue à travers des actions définies dans un *Programme local de l'habitat* comprenant :

- Le développement de l'offre de logements conventionnés en versant différentes subventions aux bailleurs sociaux,
- La réhabilitation du parc existant et l'augmentation du niveau de production de logements afin de favoriser les parcours résidentiels.

- **La politique de la ville :** l'exercice de la compétence *Politique de la ville* se traduit par deux actions principales :

- Le soutien aux missions locales intercommunales qui accompagnent les jeunes dans leur parcours d'insertion,
- La prévention de la délinquance, par la mise en place d'un système de vidéosurveillance intercommunal.



1.1.2 COMPETENCES OPTIONNELLES

- **La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :**
 - Gestion des déchets
 - Maîtrise de la demande énergétique
 - Mesures de lutte contre la pollution de l'air
 - Gestion des nuisances sonores

- **La gestion d'équipements culturels et sportifs :**

Cette compétence est assurée par Versailles Grand Parc au travers des actions suivantes :

 - La gestion de cinq conservatoires et écoles de musique
 - Le financement de six écoles associatives présentes par le versement d'une subvention annuelle.
 - Le soutien de certains évènements culturels à l'échelle intercommunale.
 - La réalisation des équipements dédiés aux sports de pleine nature (pistes de VTT, de courses pédestres...).

- **Les déplacements :**

Pour faciliter les déplacements sur son territoire Versailles Grand Parc exerce les actions suivantes :

 - Intervention sur le réseau de bus en partenariat avec IDF Mobilités, accompagnement des projets de transports collectifs ferrés,
 - Réalisation des aménagements cyclables.

- **L'approvisionnement en eau potable :**

La compétence de Versailles Grand Parc est assurée dans le cadre de deux syndicats de traitement et de distribution d'eau potable : le SEDIF et Aquavesc (Etablissement territorial en charge de la production et de la distribution de l'eau potable).

- **Les aires d'accueil des gens du voyage**

- **La fourrière animale**



1.2 ORGANISATION TERRITORIALE DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

1.2.1 LA COLLECTE DES EAUX USEES ET PLUVIALES

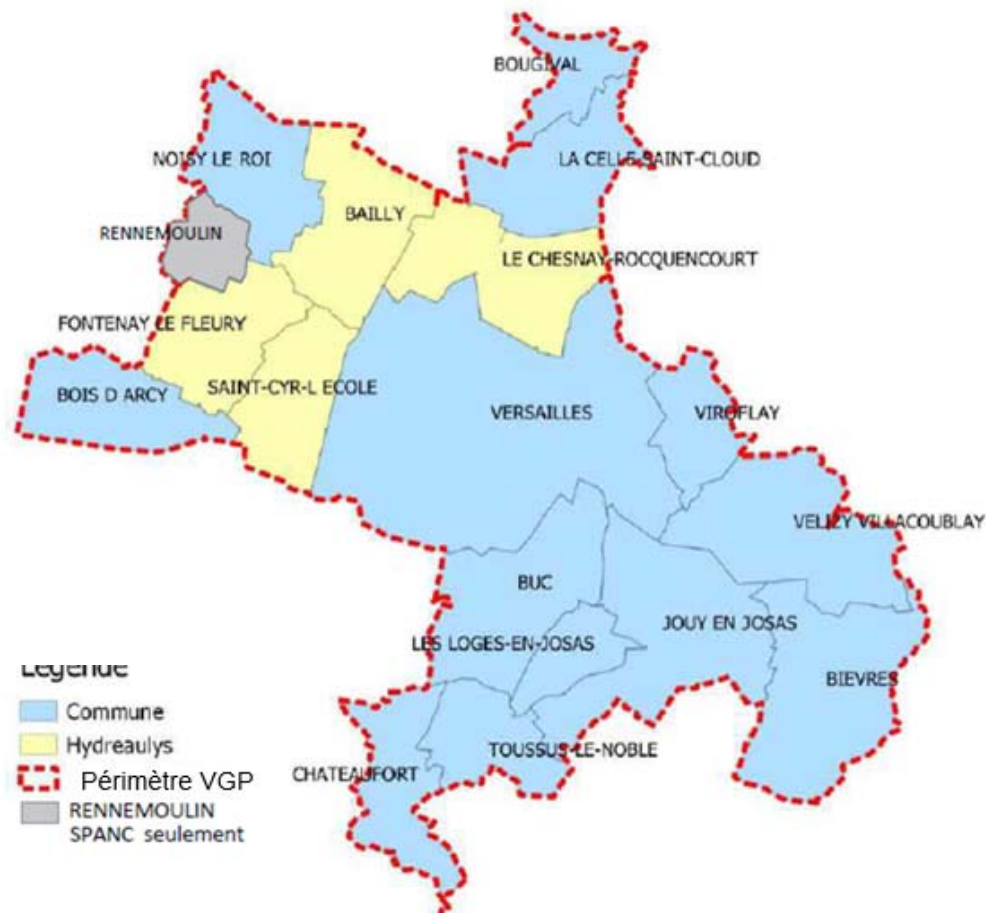
La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc exerce la compétence assainissement pour 14 des 18 communes de l'Agglomération. Ces communes sont représentées en bleu sur la carte ci-dessous.

Les quatre autres communes de VERSAILLES GRAND PARC ont adhéré au syndicat Hydreaulys « collecte » (en orange sur la carte), lequel rédige le rapport prix et qualité du service de l'assainissement pour ce qui les concerne.

La collecte communale des eaux usées et eaux pluviales est assurée en régie ou en délégation de service public (cf. paragraphe 1.3 Organisation du service d'assainissement de VERSAILLES GRAND PARC).

La Commune de Rennehoulin, étant intégralement en assainissement non collectif, n'a pas de réseau de collecte des eaux usées.

Figure 1: carte de la compétence assainissement de VERSAILLES GRAND PARC





1.2.2 LE TRAITEMENT ET LE TRANSPORT DES EAUX USEES

Le transport et le traitement des eaux usées sont confiés à différents syndicats, en fonction des bassins versants.

Pour le transport des eaux usées :

- HYDREAULYS (Syndicat issu d'une fusion du SMAROV, SIAVRM, SMAERG et SIAVGO (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Val de Gally Ouest courant de l'année 2019),
- SIAVB (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre),
- SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette).

Par délibération du 1^{er} décembre 2020, Versailles Grand Parc a décidé du principe de son retrait du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de la Seine (SIABS), entraînant la dissolution de ce dernier puisque ne subsistait qu'un seul membre au SIABS, la Communauté d'Agglomération de Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS).

Le retrait effectif du SIABS a été adopté par délibération du 30 novembre 2021 avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2022. Dans le cadre de ce retrait, les ouvrages de transport des eaux usées et pluviales situés sur les communes de BOUGIVAL et la CELLE SAINT CLOUD gérées par le SIABS, ont été transférés, à compter du 1^{er} janvier 2022, à la communauté d'agglomération de VERSAILLES GRAND PARC.



Figure 2 : Carte des services de transport des eaux usées



Pour le traitement des eaux usées :

- Le syndicat intercommunal HYDREAULYS avec les stations de Carré de Réunion (Saint Cyr) et de Val de Gally à Villepreux (ex-SIAVGO) ;
- Le syndicat intercommunal SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) avec les stations « Seine Amont » (Valenton) et « Seine Aval » (Achères).

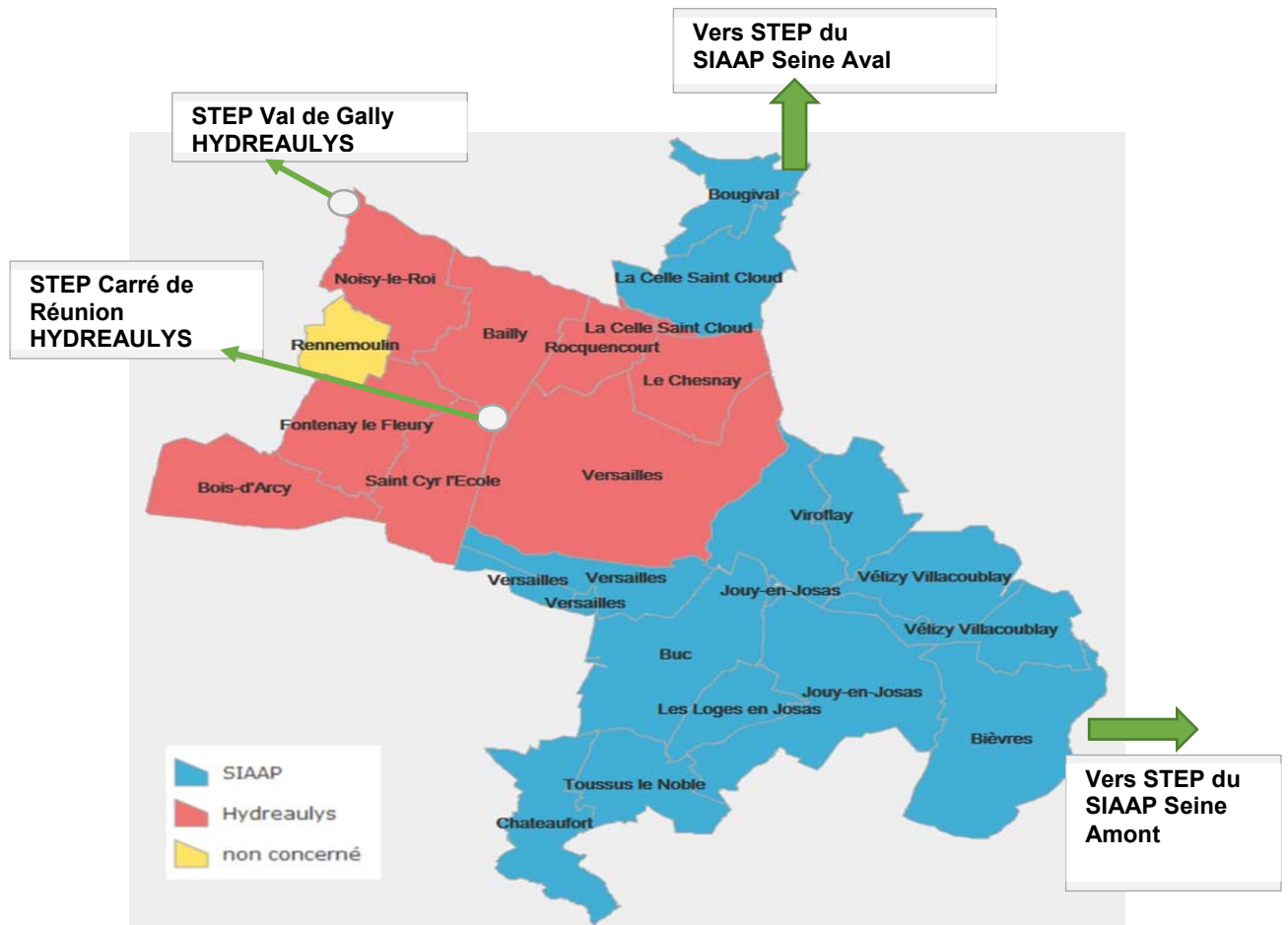


Figure 3 : Carte des services de traitement des eaux usées



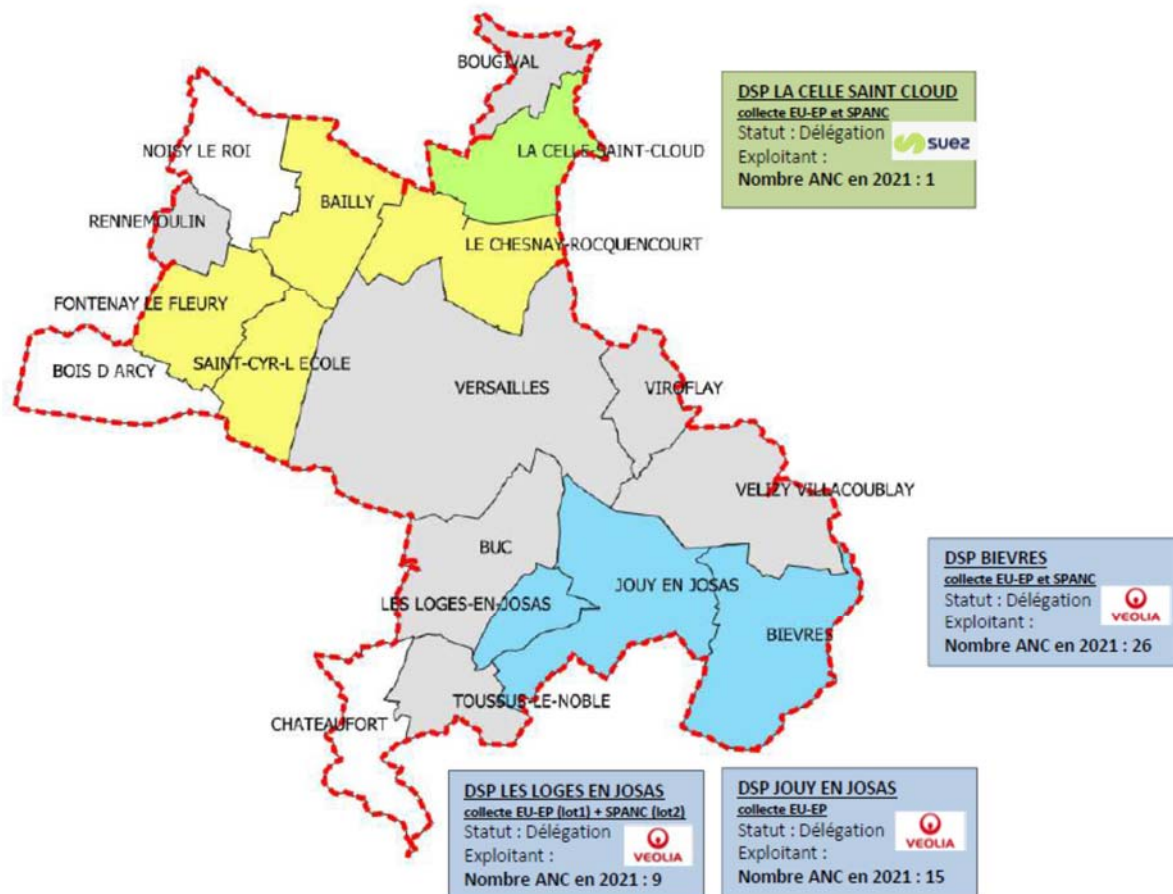
1.2.3 LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE VERSAILLES GRAND PARC (SPANC-VERSAILLES GRAND PARC)

Une commune est intégralement en assainissement non collectif, Rennemoulin, avec une soixantaine d'installations.

Les services d'assainissement des 13 autres communes intègrent des installations d'assainissement non collectif en quantités variables d'une commune à l'autre (de quelques unités à une cinquantaine).

L'assainissement non collectif est géré en régie, sauf inscription dans un contrat de délégation de service public (Bièvres, La Celle Saint Cloud, Les Loges-en-Josas et Jouy-en-Josas).

Le 28 juin 2022, un marché de prestations de contrôles SPANC a été passé pour l'ensemble des communes de la compétence assainissement de VERSAILLES GRAND PARC.





1.3 ORGANISATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DE VERSAILLES GRAND PARC

1.3.1 SPIC : SERVICE PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La gestion des eaux usées, c'est un service public à caractère industriel et commercial (« SPIC » selon la loi du 29 décembre 1962, par opposition aux services publics à caractère administratif financés par l'impôt, tel que la gestion des eaux pluviales), ce qui en définit les principes de fonctionnement, notamment l'indépendance et l'équilibre budgétaire (financement intégral par une redevance et gestion sur un budget annexe), et les relations avec les usagers.

Jusqu'au 30 juin 2022, le service public de la collecte assainissement comptait trois budgets différents en fonction de leur mode de gestion. Il a ainsi été créé 3 budgets annexes assainissement :

- **Le budget annexe assainissement en DSP** qui regroupe 60 000 habitants environ et se compose des communes de Bièvres, Bois d'Arcy, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les-Loges-en-Josas, La Celle Saint-Cloud et Noisy-le-Roi ;
- **Le budget annexe assainissement en marchés** qui regroupe 55 000 habitants environ et se compose des communes de Bougival, Buc, Rennemoulin, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay ;
- **Le budget annexe assainissement en régie** qui regroupe 89 000 habitants environ et se compose de la ville de Versailles uniquement.

A compter du 1^{er} juillet 2022, le budget annexe assainissement Régie a fusionné avec les budgets annexes DSP et Marchés et a été renommé « budget annexe assainissement ».

Pour mémoire, le patrimoine du service est issu de la mise à disposition des collecteurs et ouvrages par les communes lors du transfert de compétences.

1.3.2 PERIMÈTRE DU SERVICE ET MODE DE GESTION

Depuis le 1^{er} janvier 2020, suite à la loi Notre, la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc exerce, en lieu et place des communes, la compétence « collecte » assainissement pour 14 des 18 communes de l'agglomération (cf. paragraphe 1.2.1 La Collecte des eaux usées et pluviales).

Sur les 13 communes desservies par un réseau d'assainissement collectif, VERSAILLES GRAND PARC exerce la compétence selon **plusieurs modes de gestion** :

- 1 commune est gérée en **régie directe** : Versailles ;
- 5 communes sont en **régie avec marché de prestation de service** : Bougival, Buc, Toussus le Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay. Ce marché de prestation de service d'entretien des réseaux a commencé le 26 mars 2021 pour les 4 communes de Bougival, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay. La commune de Buc a été intégrée dans ce programme à la fin de son contrat avec SUEZ-Sanitra, soit au 1^{er} janvier 2022.
- 7 communes sont gérées avec des contrats de **délégation de service public** : Bièvres, Bois d'Arcy, Châteaufort, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi.

COMMUNE	EXPLOITANT RESEAU ASSAINISSEMENT	FIN DE CONTRAT
Bièvres	Véolia	30 septembre 2022
Bois d'Arcy	Veolia	30 septembre 2022
Châteaufort	SUEZ	30 novembre 2029
Jouy-en-Josas	Véolia	31 octobre 2022
La Celle Saint-Cloud	SEVESC	31 décembre 2022
Les Loges-en-Josas	Veolia	31 décembre 2025
Noisy-le-Roi	SAUR	31 mai 2025

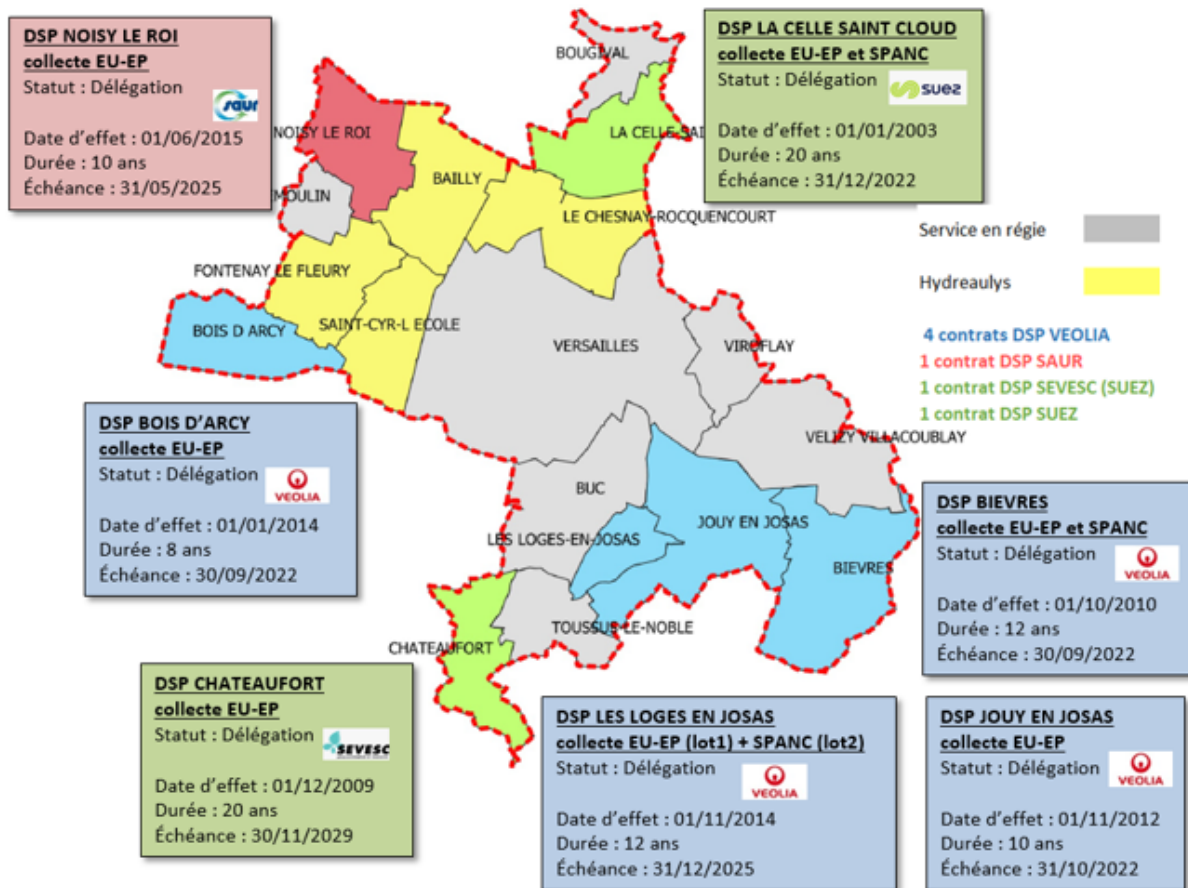


Figure 4 Carte des communes gérées en délégation de service public avant les échéances de 2022

Fin 2022, 4 contrats de délégation de service public sont arrivés à échéance : Bois d'Arcy, Bièvres, Jouy-en-Josas et La Celle Saint-Cloud. Un nouveau délégataire, la Société des Eaux de Fin Oise (SEFO) – Groupe AQUALIA, a repris l'exploitation des réseaux d'assainissement de ces 4 communes à l'échéance de chaque contrat jusqu'au 31 décembre 2025.

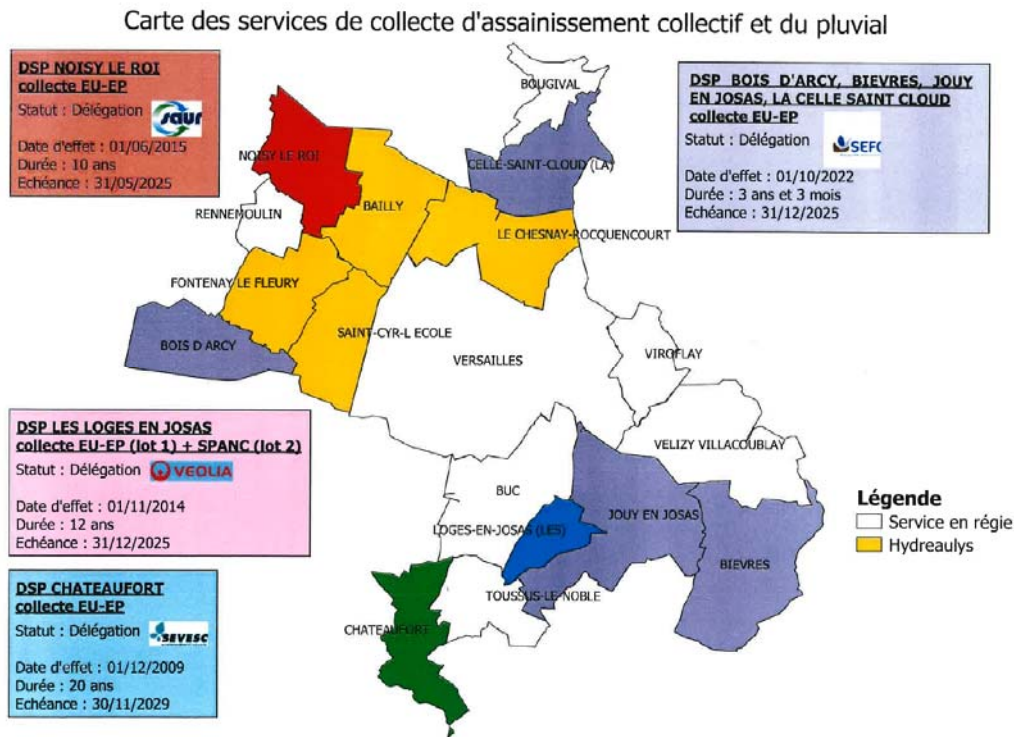


Figure 5 : Carte des communes gérées en délégation de service public à partir du 1^{er} janvier 2023

- 1 réseau de transport géré avec un contrat de **délégation de service public** :

A la suite du retrait de la Communauté d'Agglomération de VERSAILLES GRAND PARC du SIABS, effectif au 1^{er} janvier 2022, les ouvrages de transport des eaux usées et pluviales situés sur les communes de BOUGIVAL et la CELLE SAINT CLOUD gérés par le SIABS, ont été transférés à la CA VGP.

L'ensemble des ouvrages de transport des eaux usées et pluviales du SIABS était exploité jusqu'à lors dans le cadre d'un contrat de délégation de service public passé entre la Société SUEZ EAU France et le SIABS en date 1^{er} avril 2018, pour une durée de 10 ans.

Si le périmètre de la délégation du service public demeure inchangé, le contrat de délégation de service public a été modifié par un avenant n°4 afin de tenir compte :

- ✓ Du transfert des ouvrages de transport des eaux usées des communes de BOUGIVAL et de LA CELLE SAINT CLOUD à la CA VGP ;
- ✓ De la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de Seine (SIABS) et du transfert de ses compétences à la Communauté d'Agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine (CA SGBS) pour la partie territoriale qui ne relève de la Compétence de la CA VGP.



Les principales prestations incluses dans les contrats de délégation (jusqu'aux échéances contractuelles de 2022) sont les suivantes :

SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	Patrimoine				Comptabilité			Entretien et intervention réseaux							GER et renouvellements		SPANC	
	inventaire initial et MAJ	plans	SIG initial	SIG MAJ	Gestion relations usagers	facturation	récupération TVA sur travaux collectivité	ITV % linéaire/an	Hydro curage réseaux	Hudro curage postes	suivi H2S	suivi pollution	contrôle des bchts	Dératisation/désinsectisation	PPR ou Fond	Autres renouvellements	contrôle ANC	
BOIS D'ARCY collecte EU et EP	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	1,6% EU 0,8% EP	8% EU 5% EP	oui	trim	non	100/an	non	oui	Tronçons < 9ml branchements tampons regards de visite	non	
BIEVRES collecte EU et EP + SPANC	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	3,7% global	4,5% global	maintenanc e générale	non	non	100/an	non	oui	Tronçons < 10ml branchements clôtures < 10ml Peintures < 10m ² Haies < 20ml	oui	
JOUY-EN-JOSAS collecte EU et EP + SPANC	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	2km/ an soit 4,8% global	3km/an soit 7% global	oui	non	oui	oui	oui	non	Tronçons < 10ml branchements clôtures < 20ml Espaces verts < 100m ² Haies < 10ml	oui	
LES LOGES EN JOSAS (lot 1 : collecte EU et EP)	oui	oui	oui	oui	oui	non par AEP	non	8,3% global	oui	oui	non	non	oui	non	oui	Tronçons < 12ml branchements clôtures réparation Espaces verts : entretien Haies : entretien	non	
LES LOGES EN JOSAS (lot 2 : SPANC)	oui				oui	oui												oui
LA CELLE SAINT CLOUD collecte EU et EP + SPANC	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	maxi 2km/an soit 3,4%	obligation générale de curage	pas de postes	non	non	oui env 93/an	oui 1 fois/an	non	Tronçons < 5ml branchements tampons	oui	
CHATEAUFORT collecte EU et EP	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	300ml/an soit en 1,9%	optimisé mais pas d'objectif	non	non	non	oui 20/an	non	non	Tronçons < 10ml branchements	non	
LA CELLE SAINT CLOUD + BOUGIVAL Transport EU et EP	oui	oui	oui	oui	oui	oui + autofactur ation	non	EU 7%/an EP 2%/an	oui	maintenanc e générale	non	oui + suivi débits	oui	non	oui	Tronçons < 6ml branchements tampons	non	
NOISY LE ROI collecte EU et EP	oui	oui	non	oui	oui	oui	non	1500 ml/an	15% global	oui 2 fois/an	non	non	oui	oui 2 fois/an	oui	Tronçons < 6ml GC réfection 10m ² branchements télégestion entretien espaces verts + haies	non	



Les principales prestations incluses dans les contrats de délégation (après les échéances contractuelles de 2022) sont les suivantes :

SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	Patrimoine				Comptabilité			Entretien et intervention réseaux							GER et renouvellements		SPANC
	inventaire initial et MAJ	plans	SIG initial	SIG MAJ	Gestion relations usagers	facturation	récupération TVA sur travaux collectivité	ITV % linéaire/an	Hydro curage réseaux	Hydro curage postes	suivi H2S	suivi pollution	contrôle des bchts	Dératisation/désinsectisation	PPR ou Fond	Autres renouvellements	contrôle ANC
BOIS D'ARCY JOUY EN JOSAS LA CELLE SAINT CLOUD BIEVRES collecte EU et EP	oui	oui	oui	oui	oui	non par AEP	non	3% du linéaire du réseau gravitaire	15 km/an 7% du réseau global	oui 2 fois/an	oui	non	400/an + 100 en 2022	non	oui	Tronçons < 12 ml branchements tampons regards de visite	non
LES LOGES EN JOSAS (lot 1 : collecte EU et EP)	oui	oui	oui	oui	oui	non par AEP	non	8,3% global	oui	oui	non	non	oui	non	oui	Tronçons < 12ml branchements clôtures réparation Espaces verts : entretien Haies : entretien	non
LES LOGES EN JOSAS (lot 2 : SPANC)	oui				oui	oui											oui
CHATEAUFORT collecte EU et EP	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	300ml/an soit en 1,9%	optimisé mais pas d'objectif	non	non	non	oui 20/an	non	non	Tronçons < 10ml branchements	non
LA CELLE SAINT CLOUD + BOUGIVAL Transport EU et EP	oui	oui	oui	oui	oui	oui + autofacturation	non		7% EU 2% EP	maintenanc e générale	non	oui + suivi débits	oui	non	oui	Tronçons < 6ml branchements tampons	non
NOISY LE ROI collecte EU et EP	oui	oui	non	oui	oui	oui	non	1500 ml/an	15% global	oui 2 fois/an	non	non	oui	oui 2 fois/an	oui	Tronçons < 6ml GC réfection 10m ² branchements télégestion entretien espaces verts + haies	non

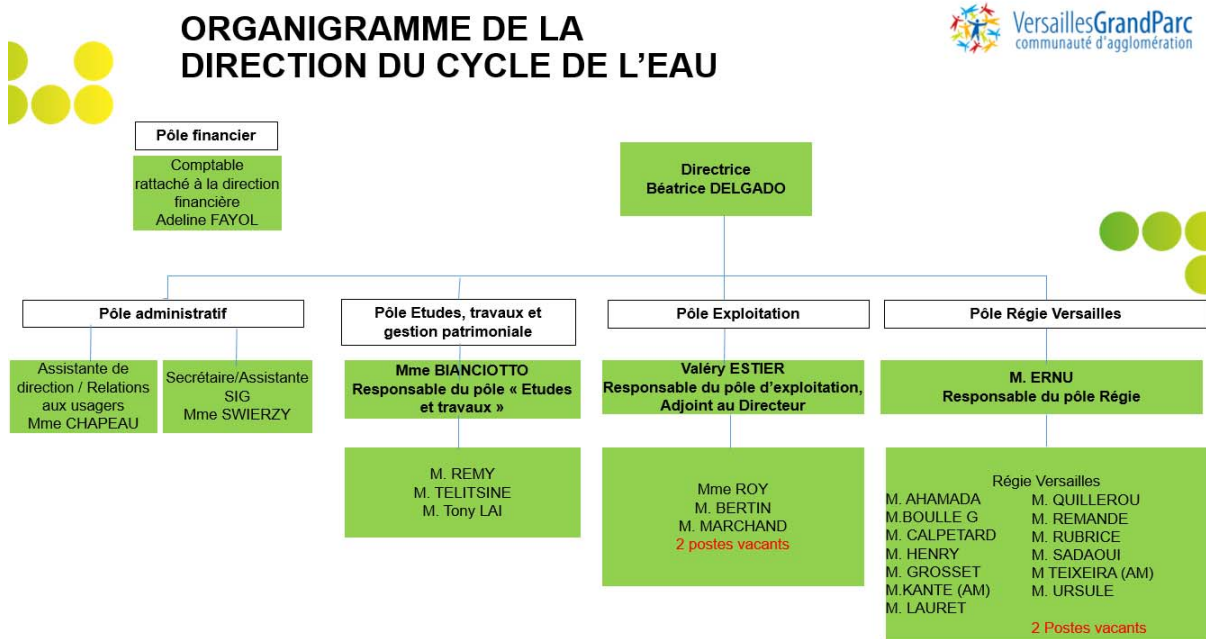
1.3.3 LES MOYENS HUMAINS

Ci-après l'organigramme de la direction du cycle de l'eau constitué de 4 pôles :

- Pôle Administratif et financier,
- Pôle Etudes, travaux et gestion patrimoniale,
- Pôle Exploitation,
- Pôle Régie Versailles.

Au 31/12/2022, sur les 30,5 postes prévus au budget annexe de l'assainissement, quatre postes restaient à pourvoir.

A noter qu'une fraction des rémunérations de la directrice et son adjoint est remboursée par le budget principal, car elle assure le suivi de la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) et des eaux pluviales urbaines.



31/12/2022)

(au

II. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1 DÉFINITION ET APPLICATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Conformément à l'article R. 2224-19 du CGCT, le service public d'assainissement collectif, quel que soit le mode d'exploitation choisi (régie, délégation) donne lieu à perception de la redevance d'assainissement. Cette redevance constitue la recette principale de ce service public industriel et commercial.

1.1 ÉLÉMENTS FINANCIERS DU SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'ASSAINISSEMENT

D'après l'article L. 2224-11 du CGCT, le service public de l'assainissement présente un caractère industriel et commercial. Cette caractéristique entraîne des conséquences quant à la réglementation et au mode de financement de ce service.

Ainsi, ce service est soumis à la règle de l'équilibre budgétaire. Il doit être financé à titre principal par l'utilisateur raccordable au réseau d'égouts dans les conditions fixées par l'article L. 1331-1 du code de la santé publique via la redevance d'assainissement. Le niveau de la redevance doit alors permettre d'assurer l'équilibre du budget annexe, auquel le budget principal ne peut contribuer, à l'exception toutefois du versement d'une participation au titre des eaux pluviales.

Les principes appliqués à la redevance impliquent que l'utilisateur ne doit financer que la part correspondant au service rendu. C'est pourquoi cette redevance est fonction des prestations effectuées, et dans ce cas, proportionnelle à la consommation d'eau.

La redevance d'assainissement peut comporter deux parties :

- Une partie fixe calculée pour couvrir tout ou partie des charges fixes du service ;
- Une partie variable proportionnelle au volume d'eau prélevé par l'utilisateur, à l'exclusion des volumes d'eau utilisés pour l'irrigation, l'arrosage des jardins ou tout autre usage n'entraînant pas le rejet d'eaux usées dans le système d'assainissement, à condition que ces volumes d'eau proviennent de branchements spécifiques.

1.2 LA FIXATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT POUR CHACUN DES SERVICES

Compte tenu du caractère industriel et commercial du service public d'assainissement de chacune des communes, la réglementation prévoit que le niveau de la redevance doit permettre d'assurer l'équilibre du budget annexe.

Le financement des charges d'assainissement nécessite de connaître le coût du service en individualisant ses recettes et ses dépenses dans un budget annexe.

Le produit de la redevance d'assainissement est donc affecté au financement des charges suivantes :

- Les dépenses de fonctionnement du service, y compris les dépenses de personnel ;
- Les dépenses d'entretien ;
- Les charges d'intérêt de la dette contractée et l'entretien des installations ;
- Les charges d'amortissement des immobilisations ;
- Les dépenses d'investissement (autofinancement).

2 LES ÉLÉMENTS DE LA FACTURATION

La facturation de la redevance d'assainissement peut être commune ou distincte de celle de l'eau potable. Conformément à l'article R. 2224-19-8 du CGCT, la facturation des sommes dues par les usagers est faite au nom du titulaire de l'abonnement à l'eau.

Cette facturation est assurée, pour chaque commune, par le fermier titulaire du contrat de délégation de service public d'adduction d'eau, et qui se charge du recouvrement des redevances dues pour le compte du service d'assainissement.

Le produit de la redevance est reversé directement à Versailles Grand Parc ou via le délégataire titulaire du contrat de délégation du service public d'assainissement.

La facture d'assainissement comprend les éléments suivants :

❖ Pour la partie Collecte des eaux usées :

- Une part fixe et une part variable revenant au délégataire (s'il y a lieu). Ces parts sont revalorisées chaque année en fonction d'une formule de révision prévue dans chaque contrat ;
- Une part variable revenant à la Collectivité et fixée par celle-ci par le conseil communautaire de Versailles Grand Parc;

❖ Pour la partie Transport et Traitement des eaux usées :

- Une part fixe éventuelle et une part variable revenant au délégataire dans le cas où le service traitement des eaux est délégué. Ces parts sont revalorisées chaque année en fonction d'une formule de révision prévue dans chaque contrat ;
- Une part fixe éventuelle et une part variable revenant à la Collectivité territoriale chargée du transport et du traitement des eaux usées ; la Collectivité peut être intercommunale (Hydreaulys, SIAVB, SIAHVY) ou interdépartementale (SIAAP) ;

A ces éléments de facturation s'ajoutent différents éléments distincts inscrits sur la facture selon le service d'assainissement :

- Les redevances pour la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux de collecte est perçue par l'Agence de l'Eau Seine Normandie auprès des exploitants des services assurant la facturation de la redevance d'assainissement. Son assiette est le volume d'eau pris en compte pour le calcul de la redevance d'assainissement,
- La redevance pour le soutien d'étiage destinée à limiter les conflits entre les différents usages et maintenir les conditions nécessaires à la pérennité des milieux aquatiques,
- La redevance pour le développement des voies navigables perçue par les Voies Navigable de France,
- Un assujettissement à la TVA au taux réduit de 10 %.

3 TARIFS APPLICABLES

Le rapport prix et qualité du service de l'assainissement présente :

- La redevance d'assainissement collectif qui dépend de la partie de la compétence « collecte » exercée par l'agglomération VERSAILLES GRAND PARC (qui finance l'exploitation des réseaux de collecte non délégués et les investissements à réaliser sur ceux-ci, plus les missions d'intérêt général ou réglementaires rattachées à la compétence)
- Le prix global de la facture d'eau, intégrant toutes les autres redevances et taxes d'assainissement, plus celles liées à l'eau potable et la TVA.

Sur le territoire d'une agglomération telle que Versailles Grand Parc, cette présentation est complexe du fait :

- Du fractionnement des zones de collecte-épuration (4 stations d'épuration),
- De la répartition de la compétence d'assainissement entre acteurs publics et privés de la collecte, du transport et du traitement des eaux usées,
- De la répartition de la compétence de production et distribution d'eau potable (maîtrise d'ouvrage, AQUAVESC, SEDIF),
- Des modes d'exercices de la compétence (régie directe, régie avec contrats de prestations, délégation de services publics, etc.),
- Du zonage de pollution domestique (moyenne, renforcé) pour lequel les tarifs (assiette et le taux) sont définis par l'Agence de l'Eau et répondent au XI programme pour la période 2019-2024.

3.1 LE SERVICE EN RÉGIE DIRECTE : VERSAILLES

Le tarif applicable à Versailles dépend du bassin versant où l'abonné demeure.

Les factures types (D 204.0) pour chaque bassin versant sont présentées en annexe \$ (documents issus des rapports Aquavesc et Sedif).

Chaque facture type est présentée pour une consommation de 120 m³ (consommation type imposée par la réglementation) pour un compteur de 15 mm de diamètre en location.

Au 1^{er} janvier 2023, un usager domicilié à Versailles paie, sur la base d'une consommation annuelle de référence de 120 m³ (toutes taxes et part fixe comprises) :

- **4.0422 € TTC / m³** sur le bassin de collecte Est, ru de Marivel,
- **5,3120 € TTC / m³** sur le bassin de collecte Ouest, ru de Gally, .
- **3.5774 € TTC / m³** sur le bassin de Satory Est, (GBGM, Piscine Satory, ...), vallée de la Bièvre.
- **4.2838 € TTC/m³** sur le bassin de Satory Centre (Nexter Est), ru de Marivel zone Est,
- **4.5978 € TTC/m³** sur le bassin de Satory Ouest (Nexter Ouest, Renault, Citroën, ...), ru de Marivel zone Ouest.

01/01/2023

	Versailles Satory Vallée de la Bièvre	Versailles Ville Ru de Gally	Versailles Ville Ru de Marivel	Versailles Satory Ru de Marivel Zone Est	Versailles Satory Ru de Marivel Zone Ouest
Prix au m³ base facture 120 m³					
Prime fixe	0,1266 €	0,1266 €	0,1266 €	0,1266 €	0,1266 €
Consommation	1,0665 €	1,0665 €	1,0665 €	1,0665 €	1,0665 €
Prélèvement pour nouveaux investissements	0,2700 €	0,2700 €	0,2700 €	0,2700 €	0,2700 €
Agence de l'eau - redevance prélèvement	0,0800 €	0,0800 €	0,0800 €	0,0800 €	0,0800 €
Part autorité délégante / collectivité					
Distribution eau potable	1,5431 €	1,5431 €	1,5431 €	1,5431 €	1,5431 €
Ass - Redevance communale - Part fermière					
Ass - Redevance communale - Part communale		0,3140 €	0,3140 €		0,3140 €
Ass - Redevance intercommunale - Part fermière				0,4351 €	0,4351 €
Ass - Redevance intercommunale - Part communale				0,0700 €	0,0700 €
Ass - Redevance syndicale - Part fermière		1,3346 €	0,1083 €	0,1083 €	0,1083 €
Ass - Redevance syndicale - Part syndicat	0,3203 €	1,1700 €	0,3200 €	0,3200 €	0,3200 €
Ass - Redevance SIAAP	0,9220 €		0,9220 €	0,9220 €	0,9220 €
Collecte et traitement des eaux usées	1,2423 €	2,8186 €	1,6643 €	1,8554 €	2,1694 €
Agence de l'eau - redevance pollution	0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €	0,3800 €
Agence de l'eau - modernisation	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €
Taxe VNF et autres	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €
Total Organismes publics	0,5750 €	0,5750 €	0,5750 €	0,5750 €	0,5750 €
TVA	0,2170 €	0,3753 €	0,2598 €	0,3104 €	0,3104 €
Facture TTC 2023	3,5774 €	5,3120 €	4,0422 €	4,2838 €	4,5978 €

3.2 LES SERVICES EN RÉGIE AVEC PRESTATION DE SERVICE

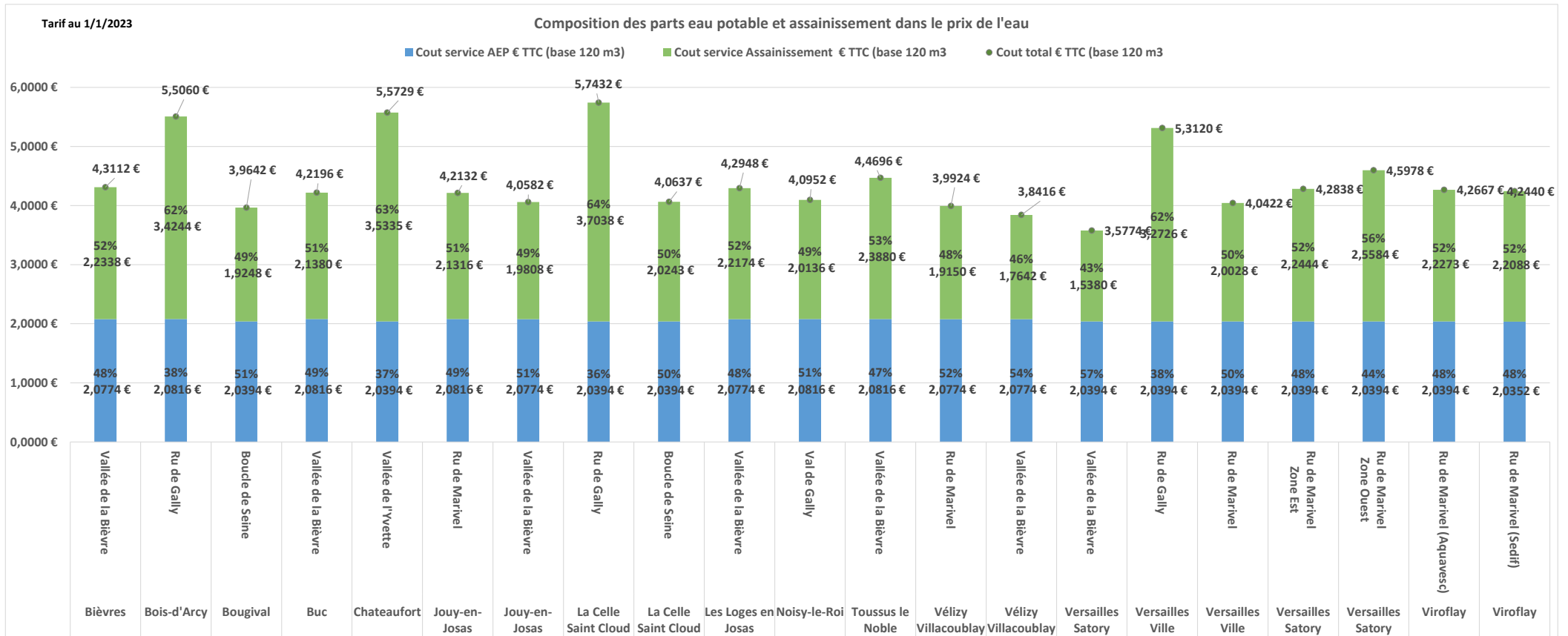
01/01/2023

	Bougival Boucle de Seine	Buc Vallée de la Bièvre	Toussus le Noble Vallée de la Bièvre	Vélizy Villacoublay Ru de Marivel	Vélizy Villacoublay Vallée de la Bièvre	Viroflay Ru de Marivel (Aquavesc)	Viroflay Ru de Marivel (Sedif)
Prix au m³ base facture 120 m³							
Prime fixe	0,1266 €	0,1266 €	0,1266 €	0,2137 €	0,2137 €	0,1266 €	0,2137 €
Consommation	1,0665 €	1,0665 €	1,0665 €	0,7474 €	0,7474 €	1,0665 €	0,7474 €
Prélèvement pour nouveaux investissements	0,2700 €	0,2700 €	0,2700 €	0,5100 €	0,5100 €	0,2700 €	0,5100 €
Agence de l'eau - redevance prélèvement	0,0800 €	0,0800 €	0,0800 €	0,0507 €	0,0507 €	0,0800 €	0,0507 €
Part autorité délégante / collectivité							
Distribution eau potable	1,5431 €	1,5431 €	1,5431 €	1,5218 €	1,5218 €	1,5431 €	1,5218 €
Ass - Redevance communale - Part fermière							
Ass - Redevance communale - Part communale	0,6457 €	0,6000 €	0,8500 €	0,2447 €	0,2447 €	0,5385 €	0,5385 €
Ass - Redevance intercommunale - Part fermière							
Ass - Redevance intercommunale - Part communale							
Ass - Redevance syndicale - Part fermière	0,0558 €			0,1083 €		0,1083 €	0,1083 €
Ass - Redevance syndicale - Part syndicat		0,3203 €	0,3203 €	0,3200 €	0,3203 €	0,3200 €	0,3200 €
Ass - Redevance SIAAP	0,9220 €	0,9220 €	0,9220 €	0,9220 €	0,9220 €	0,9220 €	0,9220 €
Collecte et traitement des eaux usées	1,6235 €	1,8423 €	2,0923 €	1,5950 €	1,4870 €	1,8888 €	1,8888 €
Agence de l'eau - redevance pollution	0,3800 €	0,4200 €	0,4200 €	0,4200 €	0,4200 €	0,3800 €	0,3800 €
Agence de l'eau - modernisation	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €
Taxe VNF et autres	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0273 €	0,0273 €	0,0100 €	0,0273 €
Total Organismes publics	0,5750 €	0,6150 €	0,6150 €	0,6323 €	0,6323 €	0,5750 €	0,5923 €
TVA	0,2226 €	0,2192 €	0,2192 €	0,2433 €	0,2005 €	0,2598 €	0,2411 €
Facture TTC 2023	3,9642 €	4,2196 €	4,4696 €	3,9924 €	3,8416 €	4,2667 €	4,2440 €



3.3 LES SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

01/01/2023	Bièvres	Bois-d'Arcy	Chateaufort	Jouy-en-Josas	Jouy-en-Josas	La Celle Saint Cloud	La Celle Saint Cloud	Les Loges en Josas	Noisy-le-Roi
	Vallée de la Bièvre	Ru de Gally	Vallée de l'Yvette	Ru de Marivel	Vallée de la Bièvre	Ru de Gally	Boucle de Seine	Vallée de la Bièvre	Val de Gally
Prix au m³ base facture 120 m³									
Prime fixe	0,2137 €	0,1266 €	0,1266 €	0,1266 €	0,2137 €	0,1266 €	0,1266 €	0,2137 €	0,1266 €
Consommation	0,7474 €	1,0665 €	1,0665 €	1,0665 €	0,7474 €	1,0665 €	1,0665 €	0,7474 €	1,0665 €
Prélèvement pour nouveaux investissements	0,5100 €	0,2700 €	0,2700 €	0,2700 €	0,5100 €	0,2700 €	0,2700 €	0,5100 €	0,2700 €
Agence de l'eau - redevance prélèvement	0,0507 €	0,0800 €	0,0800 €	0,0800 €	0,0507 €	0,0800 €	0,0800 €	0,0507 €	0,0800 €
Part autorité délégante / collectivité									
Distribution eau potable	1,5218 €	1,5431 €	1,5431 €	1,5431 €	1,5218 €	1,5431 €	1,5431 €	1,5218 €	1,5431 €
Ass - Redevance communale - Part fermière	0,1125 €	0,1125 €	0,5372 €	0,1125 €	0,1125 €	0,1125 €	0,1125 €	0,2576 €	0,1676 €
Ass - Redevance communale - Part communale	0,5200 €	0,3110 €	0,9000 €	0,2900 €	0,2900 €	0,5650 €	0,5650 €	0,3600 €	0,4438 €
Ass - Redevance intercommunale - Part fermière									
Ass - Redevance intercommunale - Part communale									
Ass - Redevance syndicale - Part fermière		1,3346 €	0,1810 €	0,1083 €		1,3346 €	0,0558 €		0,6541 €
Ass - Redevance syndicale - Part syndicat	0,3203 €	1,1700 €	0,4871 €	0,3200 €	0,3203 €	1,1700 €		0,3203 €	0,3800 €
Ass - Redevance SIAAP	0,9220 €		0,9220 €	0,9220 €	0,9220 €		0,9220 €	0,9220 €	
Collecte et traitement des eaux usées	1,8748 €	2,9281 €	3,0273 €	1,7528 €	1,6448 €	3,1821 €	1,6553 €	1,8599 €	1,6455 €
Agence de l'eau - redevance pollution	0,4200 €	0,4200 €	0,3800 €	0,4200 €	0,4200 €	0,3800 €	0,3800 €	0,4200 €	0,4200 €
Agence de l'eau - modernisation	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €
Taxe VNF et autres	0,0273 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0273 €	0,0100 €	0,0100 €	0,0273 €	0,0100 €
Total Organismes publics	0,6323 €	0,6150 €	0,5750 €	0,6150 €	0,6323 €	0,5750 €	0,6323 €	0,6323 €	0,6150 €
TVA	0,2823 €	0,4198 €	0,4275 €	0,3023 €	0,2593 €	0,4430 €	0,2903 €	0,2808 €	0,2916 €
Facture TTC 2023	4,3112 €	5,5060 €	5,5729 €	4,2132 €	4,0582 €	5,7432 €	4,0637 €	4,2948 €	4,0952 €



Indicateurs D102.0

- Coût service assainissement = collecte + transport + traitement + modernisation des réseaux + TVA 10%
- Coût service eau potable = eau potable + redevance pollution + taxe VNF (voies navigables de France) + TVA 5,5%



4 ANALYSE FINANCIERE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce chapitre d'analyse financière et de bilan d'activité ne constitue pas une obligation au sens réglementaire, mais une précision que la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc souhaite apporter.

Le compte administratif présente le résultat de l'exécution du budget. Il compare les prévisions (ou autorisations) avec les réalisations de l'exercice, tant en recettes qu'en dépenses. C'est donc un document essentiel en termes d'informations financières.

Le service d'assainissement est un service public à caractère industriel et commercial par détermination de la loi, la redevance d'assainissement, assise sur la consommation d'eau, constituant le prix d'un service rendu aux usagers.

En tant que service public à caractère industriel et commercial, et conformément à l'article L. 2224-1 du CGCT, le service d'assainissement doit être équilibré en recettes et en dépenses. Par ailleurs, en application des règles de la comptabilité publique, il doit être fait application de la nomenclature M49, spécifique aux services d'eau et d'assainissement, qui prévoit en particulier une obligation de procéder à l'amortissement comptable de l'ensemble des biens et équipements acquis ou réalisés pour l'exercice de la compétence.

Jusqu'au 30 juin 2022, le service public de la collecte assainissement comptait trois budgets différents en fonction de leur mode de gestion. Il a ainsi été créé 3 budgets annexes assainissement :

- **Le budget annexe assainissement en DSP** qui regroupe 60 000 habitants environ et se compose des communes de Bièvres, Bois d'Arcy, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les-Loges-en-Josas, La Celle Saint-Cloud et Noisy-le-Roi ;
- **Le budget annexe assainissement en marchés** qui regroupe 55 000 habitants environ et se compose des communes de Bougival, Buc, Rennemoulin, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay ;
- **Le budget annexe assainissement en régie** qui regroupe 89 000 habitants environ et se compose de la ville de Versailles uniquement.

A compter du 1^{er} juillet 2022, le budget annexe assainissement Régie a fusionné avec les budgets annexes DSP et Marchés et a été renommé « budget annexe assainissement ».

4.1 LES RECETTES

Le budget 2022 du service assainissement a été alimenté (résultats des comptes administratifs) :

▪ En majeure partie via la **redevance d'assainissement collectif** perçue auprès des usagers en proportion de leur consommation d'eau potable qui, après usage, se trouve rejetée dans les égouts. Les montants sont donnés dans le tableau ci-après.

▪ Par une **participation forfaitaire des collectivités** concernant la prise en compte de l'évacuation des eaux pluviales ruisselant sur la voirie. En effet, le service dont le financement doit être assuré par la redevance d'assainissement ne recouvre que la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées. Le coût des mêmes opérations pour les eaux pluviales doit être imputé au budget général de la collectivité et couvert par les ressources fiscales de celle-ci.

▪ Par **des subventions** accordées pour des travaux d'amélioration importants par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et par les Conseils Départementaux des Yvelines et de l'Essonne, à hauteur respective de 40 et 20 % du montant hors taxes des travaux d'investissement. Le montant global perçu est donné dans le tableau ci-après.



▪ **Par la Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC)** mise en place par la loi de Finances rectificative pour 2012 et par délibérations des Conseils municipaux des communes dans le courant l'année d'entrée en vigueur de cette disposition en remplacement de la participation au raccordement à l'égout (PRE). Les montants perçus sont donnés dans le tableau ci-après.

Recettes d'exploitation

	2022
Redevance assainissement collectif	2 265 100
Participation financière à l'AC	483 881
Contributions des communes (eaux pluviales)	460 581
Amortissement de Subventions	638 273
Mutualisation Ville de Versailles	68 604
FCTVA	12 767
Autres	73 402
Résultat reporté de 2021	5 334 992
Rattachements 2021	567 799
TOTAL	9 905 399

Recettes d'investissement

	2022
Autofinancement	0
Amortissement	3 581 923
Subventions	939 560
Emprunts	92 235
FCTVA	445 470
Affectation du résultat 2021	0
Résultat reporté de 2021	4 520 123
Restes à réaliser au 31/12	360 672
TOTAL	9 939 983



4.2 LES DEPENSES

Dépenses d'exploitation

	2022
Charges d'entretien	345 751
Remboursement salaires / supports	1 542 126
Amortissements	3 581 923
Intérêts	27 254
Titres annulés sur exercices antérieurs	56 992
Subventions exceptionnelles	34 171
Rattachements 2021	242 482
TOTAL	5 830 699
Autofinancement	4 074 699

Dépenses d'investissement

	2022
Amortissements subventions AESN et département	638 273
Remboursement capital dette	386 787
Travaux	2 336 760
Frais d'études / insertion	15 413
Acquisition de mobilier et matériel technique	215 154
Restes à réaliser au 31/12	3 232
TOTAL	3 595 619

AESN = Agence de l'Eau Seine Normandie

Les extraits des comptes administratifs sont présentés en annexe 1.

Les indicateurs financiers sont présentés en annexe 4, notamment :

- Taux d'impayés : indicateur P257.0
- Durée d'extinction de la dette : indicateur P256.1



III. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

1 GENERALITES SUR LE RESEAU DE COLLECTE

1.1 DÉFINITION ET FONCTIONNEMENT

Le réseau de collecte des eaux usées d'une agglomération a pour fonction de collecter ces eaux pour les conduire à une station d'épuration.

La collecte s'effectue par l'évacuation des eaux usées domestiques, (et éventuellement industrielles et pluviales) dans les canalisations d'un réseau d'assainissement, appelées aussi « collecteurs ».

Le réseau se compose donc des collecteurs et de leurs équipements associés (postes de relevage et de refoulement), des regards et de leurs tampons ainsi que des branchements jusqu'en limite des propriétés.

L'écoulement des eaux usées dans les collecteurs se fait généralement par gravité, c'est-à-dire sous l'effet de leur propre poids. Lorsque la configuration du terrain ne permet pas un écoulement satisfaisant des eaux collectées, différents procédés (refoulement ou relèvement par des pompes) sont mis en œuvre pour permettre l'acheminement.

Les canalisations utilisées peuvent être en différents matériaux, nous pouvons par exemple citer :

- La fonte,
- La fonte ductile,
- Le Polychlorure de vinyle (PVC),
- Le grès,
- L'acier,
- L'amiante ciment.

1.2 LES DEUX TYPES DE RESEAUX DE COLLECTE

Il existe deux types de réseaux de collecte :

- **Les réseaux unitaires** : ils évacuent dans **une seule canalisation les eaux usées domestiques et les eaux pluviales**. Ils cumulent les avantages de l'économie (un seul réseau à construire et à gérer) et de la simplicité, mais nécessitent de tenir compte des brutales variations de débit des eaux pluviales dans la conception et le dimensionnement des collecteurs et des ouvrages de traitement ;
- **Les réseaux séparatifs** : ils collectent les **eaux usées domestiques dans un collecteur, et éventuellement les eaux pluviales dans un autre**. Ce système a l'avantage d'éviter le risque de débordement d'eaux usées dans le milieu naturel lorsqu'il pleut, et de ne pas mélanger les eaux pluviales « propres » aux eaux usées.

Un réseau séparatif permet de mieux maîtriser le flux et la concentration en pollution des eaux usées et d'adapter la capacité des stations d'épuration en conséquence (notamment le dimensionnement hydraulique). Quel que soit la typologie du réseau, les eaux de pluie peuvent, du fait du ruissellement et du lessivage atmosphérique, se charger de polluants notamment d'hydrocarbures et de déjections diverses. L'écoulement des eaux de pluie doit donc être géré pour éviter d'importants dommages au milieu naturel.

Cela suppose pour les Collectivités qui en ont la gestion

- La réalisation des ouvrages structurant et de leur entretien,
- La gestion des périodes de crises selon l'intensité des événements pluvieux,
- Le contrôle des projets des aménageurs.



1.3 LA GESTION DES EAUX PLUVIALES



Quelle que soit la typologie du réseau, l'eau pluviale requiert une gestion le plus en amont possible.

- Ainsi, dans le cas de réseaux séparatifs, il convient de maîtriser, avant rejet dans le milieu naturel, les pollutions induites par le lessivage des surfaces imperméables, de préférence par une gestion alternative des ruissellements plutôt que par des ouvrages de stockage et de traitement enterrés.
- Dans le cas des réseaux unitaires, il est important d'assurer la maîtrise des débits entrants en station en lissant les pics d'effluents liés à la pluviométrie par un ou plusieurs bassins de stockage-restitution.

Afin de soulager les réseaux et pour des raisons environnementales, la gestion des eaux pluviales se fait désormais de plus en plus à la parcelle privée, par infiltration. En cas d'impossibilité d'infiltrer, un dispositif de stockage peut être envisagé, avec débit de fuite régulé vers l'exutoire (rivière ou réseau). Les ouvrages d'infiltration peuvent prendre la forme de bassins enherbés, noues, tranchées d'infiltration, jardin de pluies...

1.4 L'ENTRETIEN D'UN RESEAU

L'entretien préventif du réseau contre l'ensablement, l'encrassement et la corrosion est assurée par :

- L'utilisation de systèmes de **prétraitement** individuel avant rejet au réseau, notamment dans le cas des eaux issues de process industrielles ou par exemple graisseuses (boucherie, pâtisserie, boulangerie, restauration, etc.),
- Le **curage** ciblé et régulier du réseau, qui permet de le maintenir en bon état de fonctionnement,
- L'entretien des postes de pompage ou refoulement,
- La réalisation **d'inspections télévisées (ITV)** des canalisations pour surveiller leur état ou diagnostiquer l'origine d'engorgements récurrents ou d'affaissements de chaussée dont on soupçonne qu'ils pourraient être en rapport avec le réseau d'assainissement,
- Les **visites pédestres** pour surveiller l'état des collecteurs visitables.

En complément, intervient un entretien dit « curatif », c'est-à-dire les interventions de pompage/dégorgement par camion haute pression ; complété de réparations ponctuelles menées notamment sur les avaloirs et grilles.

En effet, malgré toute la prévention mise en œuvre, un engorgement de réseau peut toujours se produire. Les causes en sont multiples : bouchon par des résidus solides ou graisseux (béton, gravats, lingettes, etc.), présence d'un obstacle à l'écoulement consécutif à la casse de la canalisation ou des travaux (branchement pénétrant dans la canalisation principale, voire parfois désordres provoqués par un réseau tiers, etc.).

Pour cette raison, tout système privé d'évacuation des eaux doit être muni d'un dispositif anti reflux pour protéger l'immeuble en cas de défaut d'écoulement.



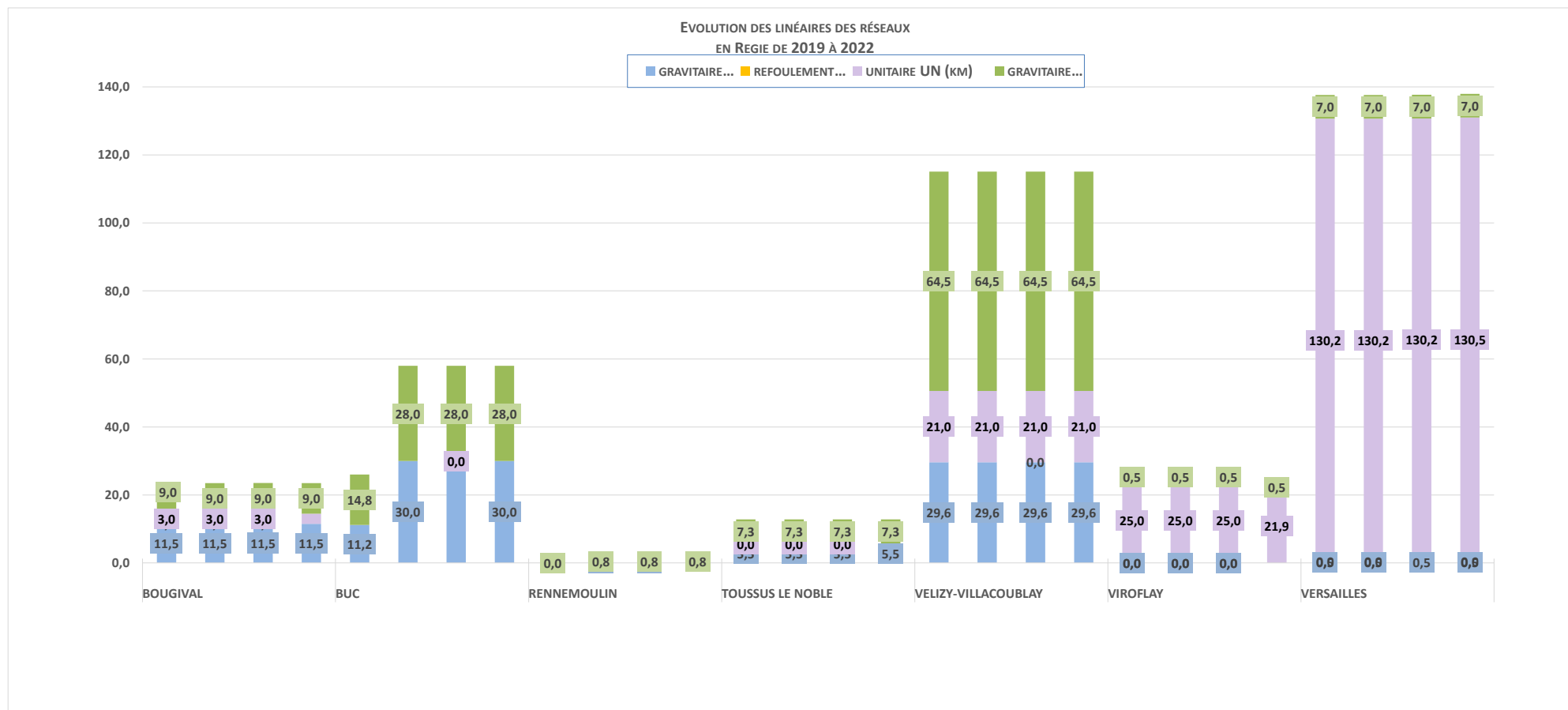
2 LES LINÉAIRES DES RÉSEAUX

Les tableaux ci-après présentent la répartition des linéaires des réseaux de collecte eaux usées et eaux pluviales pour chacun des services :

2.1 LES SERVICES EN REGIE

SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	Linéaires réseaux EU et EP 2019					Linéaires réseaux EU et EP 2020				
	gravitaire EU (km)	refouleme nt EU (km)	unitaire (km)	gravitaire EP (km)	longueur totale (km)	gravitaire EU (km)	refouleme nt EU (km)	unitaire (km)	gravitaire EP (km)	longueur totale (km)
BOUGIVAL	11,50		3,00	9,00	23,50	11,50		3,00	9,00	23,50
BUC	11,19		-	14,81	26,00	29,97		-	27,99	57,95
RENNEMOULIN	-		-	?	-	-		-	0,78	0,78
TOUSSUS LE NOBLE	5,50		-	7,30	12,80	5,50		-	7,30	12,80
VELIZY-	29,60		21,00	64,50	115,10	29,60		21,00	64,50	115,10
VIROFLAY			25,00	0,50	25,50	-		25,00	0,50	25,50
VERSAILLES	0,51		130,15	6,97	137,63	0,51		130,15	6,97	137,63
Cumul Régie VGP	58,30	0,00	179,15	103,08	340,53	77,07	0,00	179,15	117,04	373,27
TOTAUX VGP	202,81	3,28	182,22	250,03	638,35	223,18	3,42	182,22	264,67	673,49

SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	Linéaires réseaux EU et EP 2021					Linéaires réseaux EU et EP 2022					Evolution 2021/2022
	gravitaire EU (km)	refouleme nt EU (km)	unitaire (km)	gravitaire EP (km)	longueur totale (km)	gravitaire EU (km)	refouleme nt EU (km)	unitaire (km)	gravitaire EP (km)	longueur totale (km)	
BOUGIVAL	11,53	-	3,00	9,00	23,53	11,55	-	3,00	9,00	23,55	0,1%
BUC	29,97	-	-	27,99	57,95	29,97	-	-	28,00	57,97	0,0%
RENNEMOULIN	-	-	-	0,78	0,78	-	-	-	0,78	0,78	0,0%
TOUSSUS LE NOBLE	5,50	-	-	7,30	12,80	5,50	-	-	7,30	12,80	0,0%
VELIZY- VILLACOUBLAY	29,60	-	21,00	64,50	115,10	29,60	-	21,00	64,50	115,10	0,0%
VIROFLAY	-	-	25,00	0,50	25,50	-	-	21,91	0,50	22,41	-12,1%
VERSAILLES	0,51	-	130,15	6,97	137,63	0,51	-	130,50	6,97	137,98	0,3%
Cumul Régie VGP	77,10	0,00	179,15	117,04	373,29	77,12	0,00	176,41	117,06	370,59	-0,7%

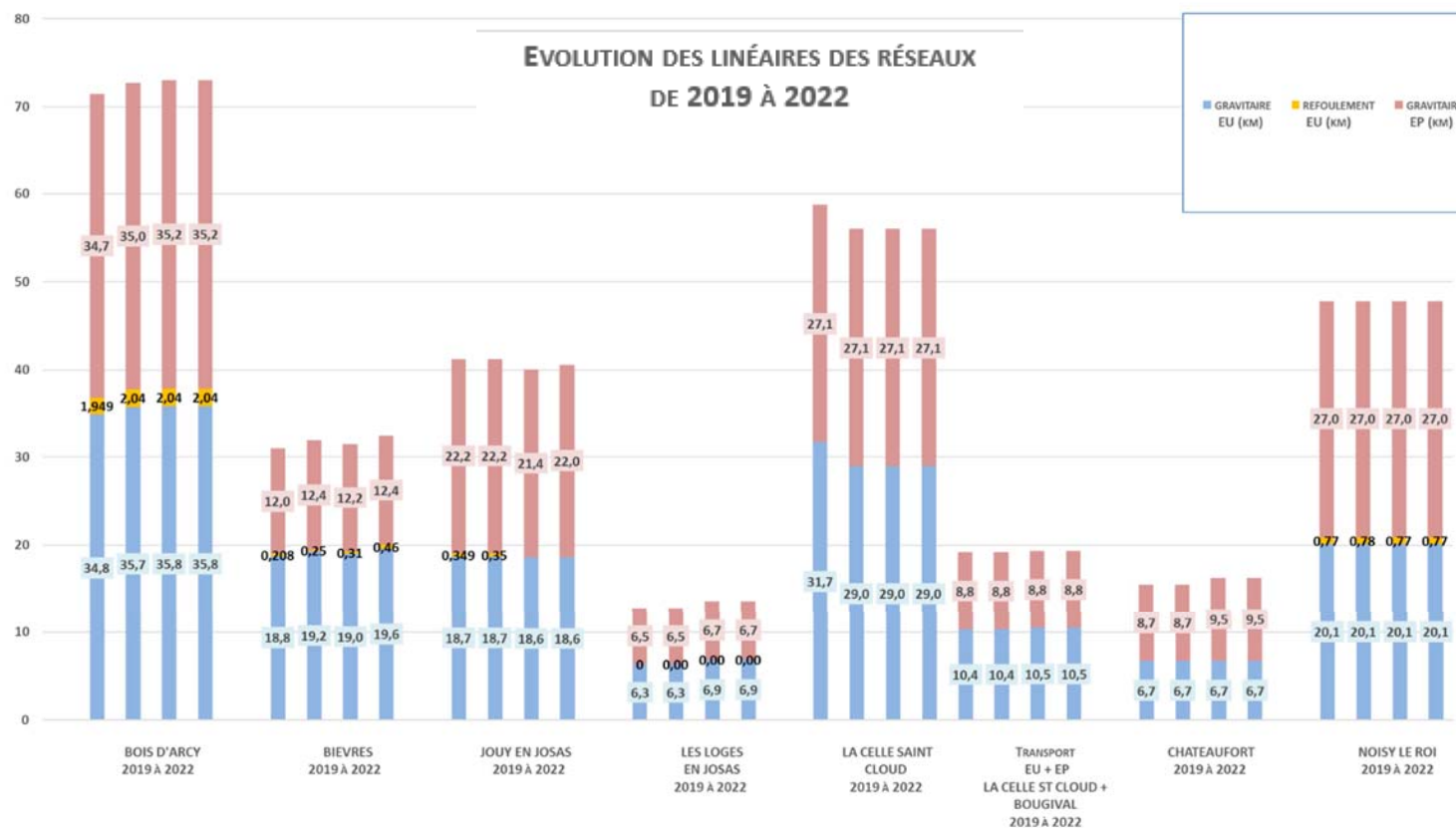


Ces secteurs, anciennement urbanisés et desservis, connaissent peu d'évolution en linéaire car l'investissement consiste la plupart du temps à réhabiliter les canalisations existantes et améliorer la qualité des branchements (étanchéité et accès par boîte de branchement). Les évolutions négatives entre 2021 et 2022 s'expliquent par des mises à jour cartographiques et le changement des limites communales entre Jouy-en-Josas et Versailles.



2.2 LES SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	Linéaires réseaux EU et EP 2019					Linéaires réseaux EU et EP 2020					Linéaires réseaux EU et EP 2021					Linéaires réseaux EU et EP 2022					Evolution 2021/2022
	gravitaire EU (km)	refoulement EU (km)	unitaire (km)	gravitaire EP (km)	longueur totale (km)	gravitaire EU (km)	refoulement EU (km)	unitaire (km)	gravitaire EP (km)	longueur totale (km)	gravitaire EU (km)	refoulement EU (km)	unitaire (km)	gravitaire EP (km)	longueur totale (km)	gravitaire EU (km)	refoulement EU (km)	unitaire (km)	gravitaire EP (km)	longueur totale (km)	
BOIS D'ARCY	34,81	1,95		34,73	71,49	35,67	2,04		34,99	72,69	35,77	2,04		35,24	73,04	35,77	2,04		35,24	73,05	0,0%
BIEVRES	18,77	0,21		11,99	30,96	19,23	0,25		12,41	31,89	18,97	0,31		12,20	31,48	19,57	0,46		12,41	32,44	3,0%
JOUY-EN-JOSAS	18,70	0,35	0,35	22,19	41,59	18,70	0,35	0,35	22,19	41,59	18,59	0,00	0,35	21,44	40,37	18,59	0,00		21,97	40,56	0,5%
LES LOGES EN JOSAS	6,33	0,00		6,46	12,79	6,33	0,00		6,46	12,79	6,89	0,00		6,72	13,61	6,98	0,00		6,72	13,70	0,7%
LA CELLE SAINT CLOUD	28,70	0,00	2,72	27,08	58,50	28,97	0,00	2,72	27,08	58,77	28,97	0,00	2,72	27,08	58,77	28,97	0,00	2,72	27,08	58,77	0,0%
CHATEAUFORT	6,74	0,00		8,73	15,47	6,74	0,00		8,73	15,47	6,74	0,00		9,53	16,27	6,74	0,00		9,54	16,28	0,1%
Transport EU + EP	10,36	0,00		8,82	19,18	10,36	0,00		8,82	19,18	10,51	0,00		8,83	19,34	10,34	0,00		9,16	19,50	0,8%
NOISY LE ROI	20,11	0,77		26,95	47,83	20,11	0,78		26,95	47,84	20,11	0,77		26,95	47,83	20,11	0,77		26,95	47,83	0,0%
Cumul (en km) pour l'ensemble des 8 DSP présentées	144,52	3,28	3,07	146,95	297,81	146,11	3,42	3,07	147,63	300,22	146,54	3,12	3,07	147,99	300,72	147,06	3,27	3,07	149,07	302,47	0,6%





Sur les 8 DSP présentées, nous constatons :

- Une évolution notable des linéaires sur les communes de Bièvres et Jouy-en-Josas, en raison de deux facteurs :
 - o L'actualisation des connaissances patrimoniales dans le cadre du Système Informatique Géographique (SIG)
 - o L'évolution des plans urbanistiques dans ces communes,
- De faibles variations linéaires sur les Loges en Josas, Châteaufort et le transport des eaux usées et pluviales sur Bougival et La Celle St Cloud,
- Une stabilité sur Noisy le Roi et sur le réseau de collecte de la Celle Saint Cloud.

Dans le cadre du nouveau de contrat de délégation de service public entré en vigueur en fin d'année 2022 pour Bièvres, Jouy, La Celle Saint Cloud et Bois d'Arcy, l'exigence d'actualisation des données du SIG a été renforcée. La connaissance précise des évolutions des réseaux d'assainissement sera également affinée dans le cadre du schéma directeur mis en œuvre par Versailles Grand Parc.



3 LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉSEAUX

3.1 LE SERVICE EN RÉGIE DIRECTE : VERSAILLES

3.1.1 LE RÉSEAU DE LA VILLE DE VERSAILLES

Le réseau de la Ville de Versailles compte 137 kilomètres de collecteurs et canalisations.

L'ensemble du réseau est cartographié sur plans précis et homogènes informatisés au 2000^{ème} et actualisé chaque année.

Ce réseau est divisé en trois bassins versants avec :

- **à l'Est et le plateau de Satory Ouest** les effluents transitent par les émissaires d'HYDREAULYS puis par les émissaires du SIAAP jusqu'à la station d'épuration d'Achères (station Seine Aval) gérée également par le SIAAP.

- **au Sud Ouest** les effluents (provenant d'une partie de la rue de la Porte de Buc et du **Plateau de Satory Est**), transitent par le réseau séparatif géré par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB), jusqu'à la station d'épuration de Valenton (Seine Amont) gérée par le SIAAP.

- **à l'Ouest** des effluents transitant par les collecteurs de transport du Syndicat d'Hydreaulys jusqu'à la station d'épuration du Carré de Réunion gérée par Hydreaulys.

commune	Quartier	transport	STEP
Versailles	<i>Versailles Est-Satory Ouest</i>	SQY (uniquement pour Satory Ouest) + Hydreaulys + SIAAP	Achères (Seine Aval)
	<i>Versailles Sud Ouest -Satory Est</i>	SIAVB	Valenton (Seine Amont)
	<i>Versailles Ouest</i>	Hydreaulys	Carré Réunion

Les rapports annexes obtenus auprès d'Hydreaulys et du SIAAP permettent de connaître pour les stations d'épuration de Carré de Réunion, d'Achères et de Valenton :

- Leurs capacités d'épuration,
- Les prescriptions de rejets pour les principaux éléments polluants,
- Les quantités de boues issues de ces ouvrages d'épuration (indicateur D203.0),
- Ainsi que la conformité des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau de ces deux stations d'épuration.

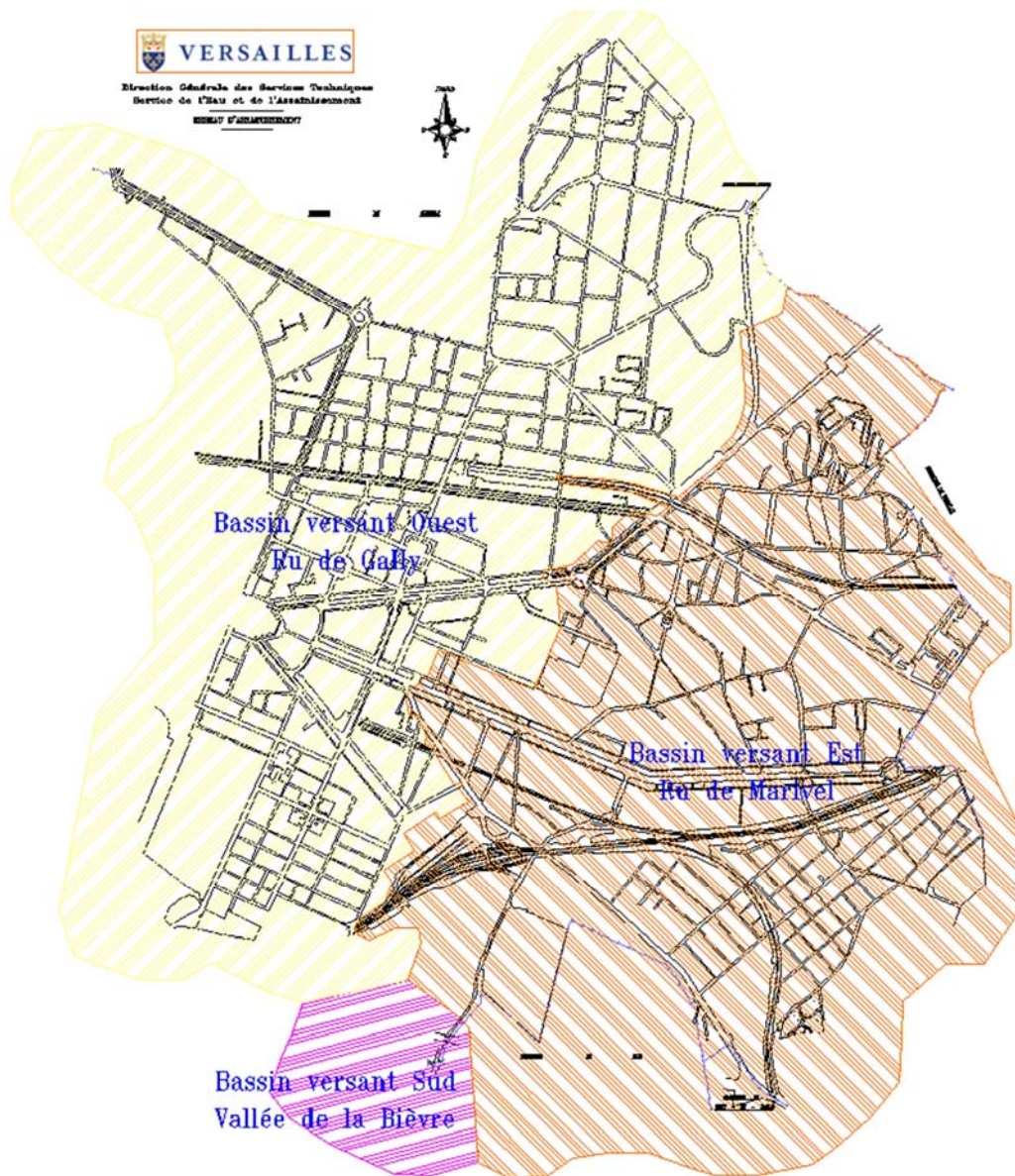


Figure 6 : délimitation des bassins versants sur Versailles



Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques du réseau public d'assainissement pour les principaux bassins versants :

TYPE DE RÉSEAU	Versailles BV Est	Versailles BV Ouest	Total Versailles
Unitaire	52 883 ml ≈ 40% du linéaire total	77 620 ml ≈ 60% du linéaire total	130 503 ml
Eaux usées	428 ml	78 ml	506 ml
Eaux pluviales	2 353 ml	4 619 ml	6 972 ml
TOTAUX	55 664 ml	82 317 ml	137 981 ml

Le réseau Versaillais comporte un tiers d'ouvrages et canalisations de hauteur supérieure à 1 mètre.

La quasi-totalité du réseau fonctionne sans pompage (en gravitaire). On note la présence de trois siphons en Ø 400 mm et Ø 600 mm sur le réseau. Ils ne génèrent aucun problème particulier.

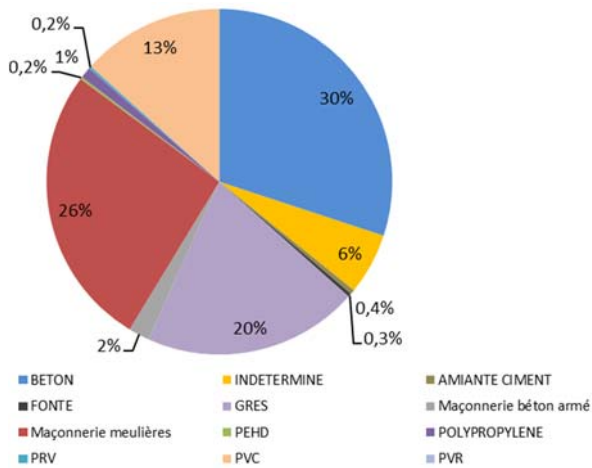
A noter que le réseau unitaire de la Ville de Versailles ne comporte aucun déversoir / rejet au milieu naturel. Des maillages permettent une grande souplesse de fonctionnement hydraulique, car une mise en charge ponctuelle peut être compensée par un réacheminement gravitaire des flux.

Les graphiques suivants ont été effectués à l'aide des données de SIG du service d'assainissement. Ils représentent les quotas par matériaux, diamètre, date de pose, pour les canalisations du réseau de la commune. On constate que le réseau est plutôt bien connu.

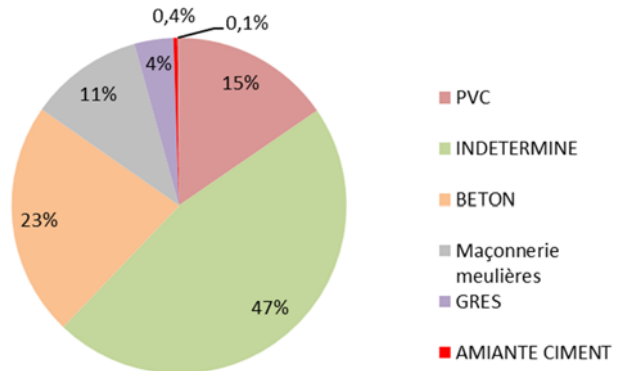
Les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations du réseau versaillais ont été extraites du SIG afin d'obtenir les diagrammes ci-après :



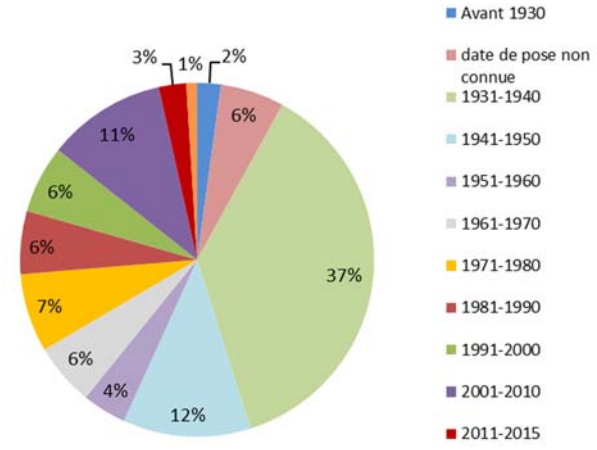
Matériaux des conduites unitaires & eaux usées



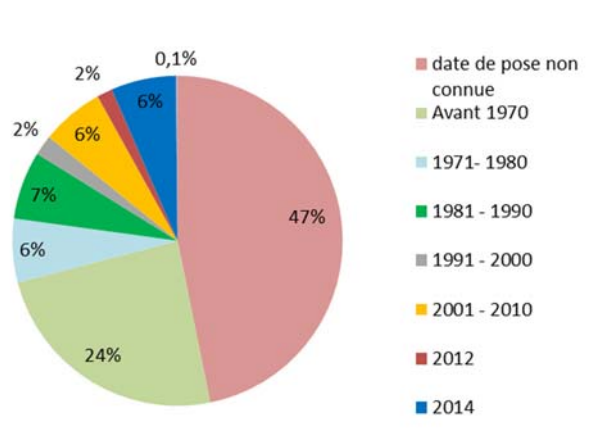
Nature des matériaux des conduites EP (7 km)



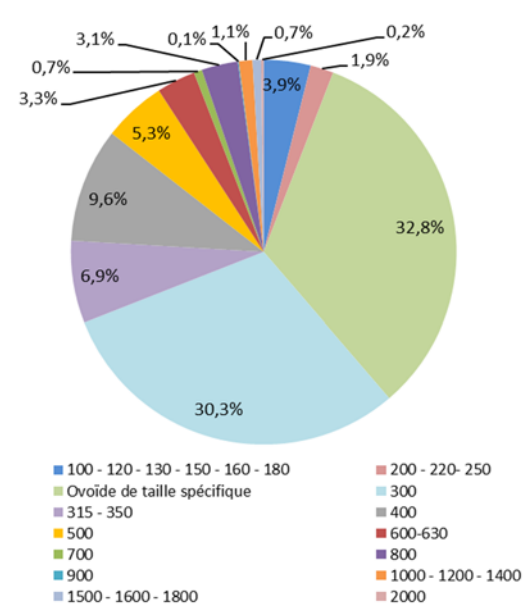
Classe d'âge des conduites unitaires & eaux usées



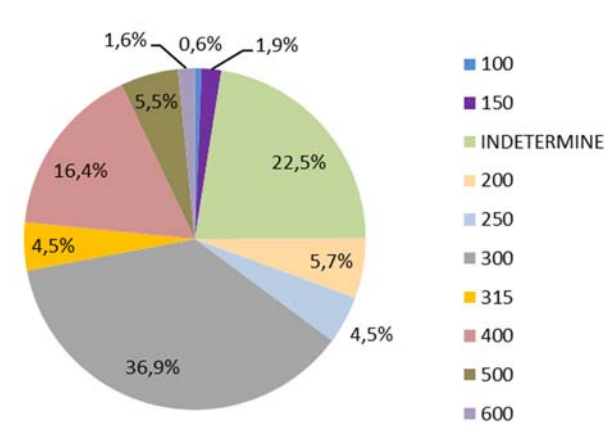
Classe d'âge des conduites eaux pluviales (7 km)



Diamètre des conduites unitaires & eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales





3.1.2 GESTION DU TEMPS DE PLUIE :

Le réseau unitaire de la Ville de Versailles compte de nombreux maillages et de nombreuses jonctions. Une majorité d'entre elles sont pourvues de surverses permettant le délestage d'un collecteur principal dans la maille, si la hauteur d'eau le nécessite. Le réseau comporte **63 points de surverse entre différents secteurs du réseau indépendants en fonctionnement courant.**

⇒ **Ainsi, par temps de pluie, des connexions supplémentaires sont possibles entre bassins versants,** permettant une évacuation des effluents sans débordements.

Ce réseau comporte **une station de relevage d'eaux pluviales** pour évacuer les ruissellements dans le passage souterrain construit sous les voies SNCF rue Jean Mermoz.

De plus, la gestion des eaux pluviales s'est améliorée, au fil des années, par différentes actions :

- Mise en place d'ouvrages publics : bassins de rétention, collecteurs de stockage /relargage...
- Mise en œuvre de bassins de rétention ou d'infiltration privatifs ou autres dispositifs de gestion des eaux à la parcelle,
- Prise en compte de la gestion des eaux en amont des projets d'urbanisation par la gestion à la parcelle, afin d'éviter de rejeter des volumes supplémentaires à gérer sur l'espace public.

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc, la Direction Interdépartementale des Routes d'Ile de France a également mis en œuvre des bassins de rétention afin de réguler les eaux pluviales ruisselant sur des portions d'autoroutes situées en dehors ou à la limite du territoire communal, et qui se rejettent dans le réseau d'égout de la Ville à un débit de fuite respectant les prescriptions d'Hydreaulys.

Parallèlement à la création de bassins et de collecteurs municipaux, la mise en œuvre de bassins de rétention privatifs est également demandée lors de l'instruction de permis de construire ; ceci conformément aux exigences du Syndicat Mixte Hydreaulys et du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Bièvre (SIAVB). Cette mesure est également exigée par le nouveau règlement d'assainissement de Versailles Parc approuvé le 21 janvier 2021.

Le syndicat Hydreaulys est issu de la fusion :

- Du Syndicat Intercommunal d'assainissement du Ru de Marivel (SIAVRM – Bassin Est)
- Du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région Ouest de Versailles (SMAROV – Bassin Ouest)

L'annexe 2 présente les volumes des ouvrages de gestion de temps de pluie de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc.

3.2 LES SERVICES EN RÉGIE AVEC PRESTATION DE SERVICE

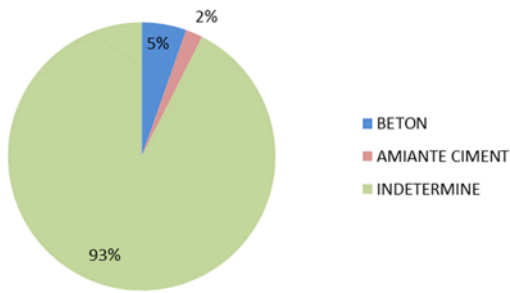
Les dates de pose des canalisations sont peu répertoriées dans certaines communes en régie ou en DSP. C'est un sujet sur lequel le service d'assainissement travaille depuis 2021 en vue de l'amélioration de la connaissance du patrimoine du service d'assainissement.

Un plan d'actions est mis en œuvre pour améliorer cette situation dans le cadre du schéma directeur d'assainissement communautaire grâce à :

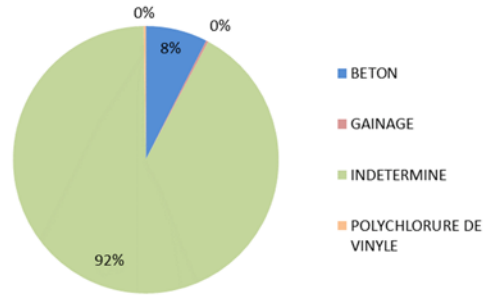
- La centralisation et l'intégration des informations dans un système d'informations géographiques,
- Des rencontres avec des « personnes ressource » des communes, pour partager la connaissance les étapes de développement de la ville (on peut supposer la date de pose des réseaux d'après la période de développement du quartier) ou des marchés de construction. Le matériau utilisé est également un indice de date de pose du réseau.



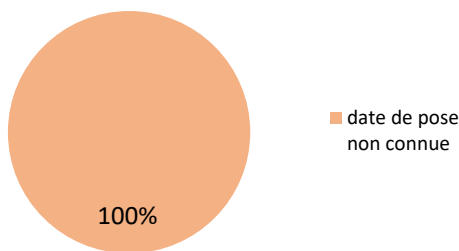
Nature des matériaux des conduites unitaires & eaux usées



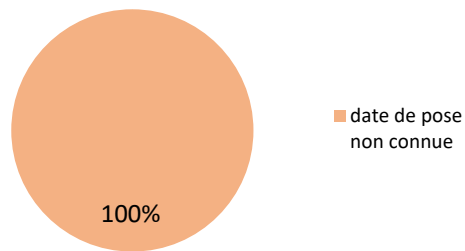
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



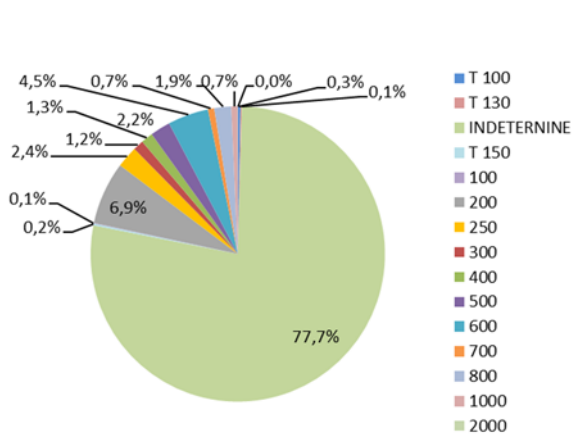
Classe d'âge des conduites unitaires & eaux usées



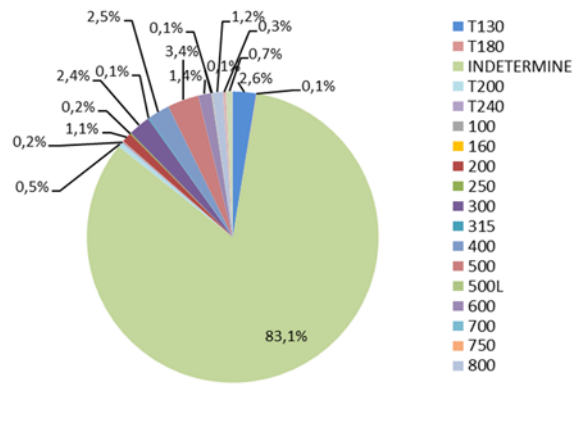
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites unitaires & eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



Commentaires :

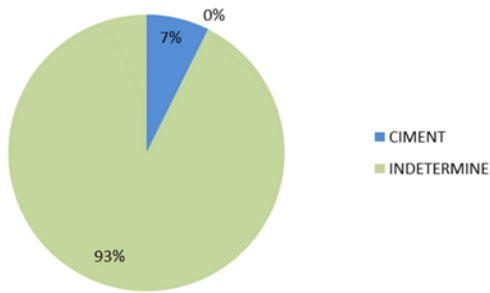
Les données sont issues des SIG en cours de mise à niveau (pas d'évolution par rapport à 2021). Le niveau de connaissance patrimoniale reste faible.

Les diamètres des réseaux sont peu répertoriés sur plan. La nature des conduites n'est reportée qu'à 7 % pour le réseau EU et à 8 % pour le réseau EP. La classe d'âge (année de pose des conduites) n'est pas connue.

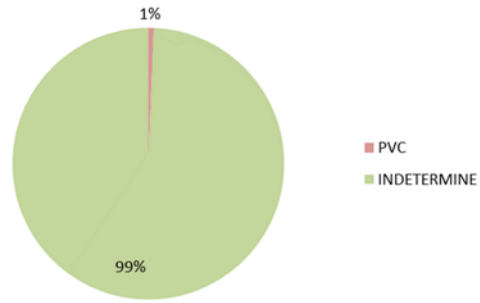


Service de Buc

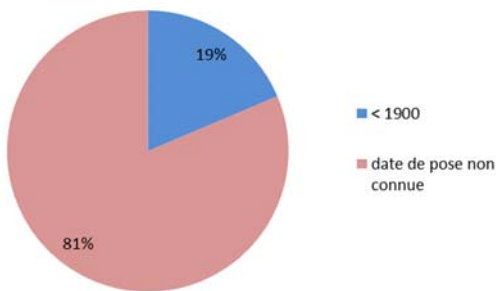
Nature des matériaux des conduites eaux usées



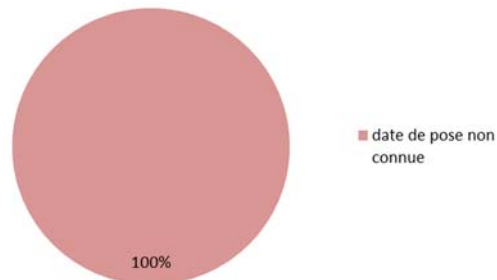
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



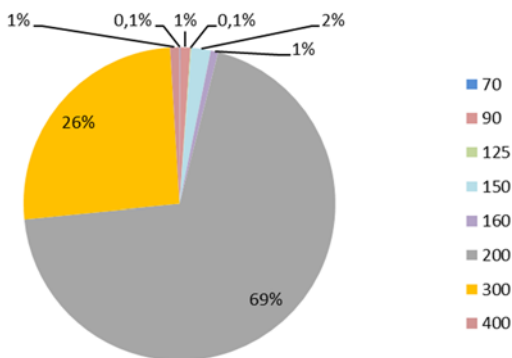
Classe d'âge des conduites eaux usées



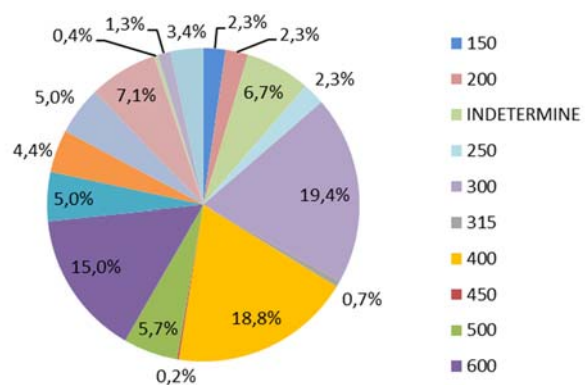
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



Commentaires :

Les données sont issues des SIG en cours de mise à niveau. Le niveau de connaissance patrimoniale est faible.

Les diamètres des réseaux sont bien connus. La nature des conduites n'est répertoriée qu'à 7 % pour le réseau EU et à 1 % pour le réseau EP. La classe d'âge (année de pose des conduites) est en grande majorité inconnue.

Autres communes en régie

Pour les autres communes en régie avec prestations de service (Viroflay, Toussus-Le-Noble, Bougival), les données ne sont pas encore disponibles.

3.3 LES SERVICES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Connaissance du matériau, de la date de pose et du diamètre des réseaux

Le tableau ci-dessous présente une vision globale de la connaissance des conduites (natures des matériaux, classe d'âge et diamètre) indiqué dans les SIG des délégataires.

	Réseaux EU 2021			Réseaux EU 2022		
	% matériaux inconnus	% Dates inconnues	% Diamètres inconnus	% matériaux inconnus	% Dates inconnues	% Diamètres inconnus
BOIS D'ARCY	77%	90%	0%	77%	90%	0%
BIEVRES	66%	99%	0%	63%	96%	0%
JOUY-EN-JOSAS	62%	100%	0%	62%	100%	0%
LES LOGES EN JOSAS	76%	98%	0%	76%	38%	0%
LA CELLE SAINT CLOUD	67%	100%	3%	67%	100%	3%
CHATEAUFORT	0%	100%	0%	0%	100%	0%
TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL	71%	100%	0%	62%	99%	0%
NOISY LE ROI	86%	0%	39%	86%	0%	39%

	Réseaux EP 2021			Réseaux EP 2022		
	% matériaux inconnus	% Dates inconnues	% Diamètres inconnus	% matériaux inconnus	% Dates inconnues	% Diamètres inconnus
BOIS D'ARCY	25%	90%	0%	25%	90%	0%
BIEVRES	79%	97%	0%	79%	97%	0%
JOUY-EN-JOSAS	74%	98%	0%	74%	98%	0%
LES LOGES EN JOSAS	82%	100%	0%	82%	34%	0%
LA CELLE SAINT CLOUD	78%	100%	5%	78%	99%	0%
CHATEAUFORT	0%	100%	0%	0%	100%	0%
TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL	60%	100%	0%	38%	100%	0%
NOISY LE ROI	81%	0%	0%	81%	0%	0%

	Global réseaux 2021			Global réseaux 2022		
	% matériaux inconnus	% Dates inconnues	% Diamètres inconnus	% matériaux inconnus	% Dates inconnues	% Diamètres inconnus
BOIS D'ARCY	51%	90%	0%	51%	90%	0%
BIEVRES	73%	98%	0%	71%	96%	0%
JOUY-EN-JOSAS	68%	99%	0%	68%	98%	0%
LES LOGES EN JOSAS	79%	99%	0%	79%	36%	0%
LA CELLE SAINT CLOUD	73%	100%	4%	73%	100%	1%
CHATEAUFORT	0%	100%	0%	0%	100%	0%
TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL	66%	100%	0%	50%	100%	0%
NOISY LE ROI	84%	0%	20%	84%	0%	20%

Il n'y a pas eu de réelle amélioration de connaissances patrimoniales en 2022.

Les données sont issues des SIG à jour transmis par les délégataires et témoignent :

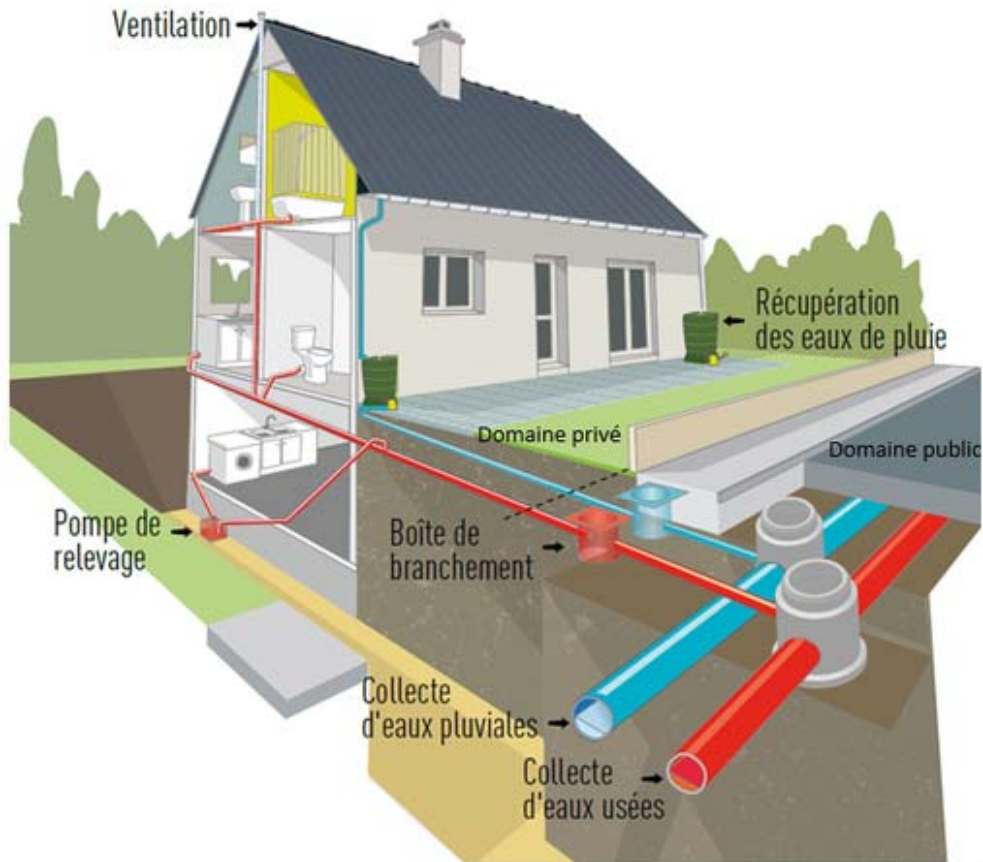
- D'un niveau de connaissance patrimoniale faible qui reste persistant d'un exercice à l'autre, malgré des améliorations sur le SIABS et LES LOGES EN JOSAS,
- D'une connaissance variable des matériaux des conduites (de 100% à 42% au global),
- D'une information « diamètres des réseaux » connue intégralement pour 6 DSP,
- D'une donnée « classe d'âge » (année de pose des conduites) quasi inconnue pour 6 DSP.

En 2022, VERSAILLES GRAND PARC a mis en œuvre le schéma directeur d'assainissement communautaire avec le zonage eaux usées et eaux pluviales. L'ensemble des SIG pourra être actualisé des données du Schéma Directeur.



Caractéristiques des ouvrages annexes

Le schéma ci-après présente le principe de raccordement d'un habitat au réseau séparatif (eaux usées et pluviales dans deux collecteurs) :



En complément des raccordements de gouttières connectés au réseau d'eaux pluviales, ce réseau assure aussi la collecte des ouvrages suivants :

- Avaloirs sur trottoir ou parking,
- Grilles au niveau des caniveaux,
- Chaussée drainante,
- ...

Le tableau de la page suivante regroupe le nombre et l'évolution des branchements et des ouvrages annexes pour chacun des services étudiés.



	Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2019				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2020				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2021				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2022			
	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards
SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC																
BOIS D'ARCY collecte EU et EP	3029	4 EU 3 EP	705	2263	3138	6 *	832	2466	3185	4 EU 3 EP	864	2469	3050	4 EU 3 EP	705	2263
BIEVRES collecte EU et EP +SPANC	1115	8	259	1034	1115	6*	273	1070	1115	6*	271	1077	1175	6	273	1034
JOUY-EN-JOSAS collecte EU et EP +SPANC	1368	1	554	1415	1373	0*	554	1415	1374	0*	532	1415	1421	0	554	1308
LES LOGES EN JOSAS (lot 1 : collecte EU et EP)	271	1	157	374	271	1	157	374	271	1	166	404	402	2	153	363
LA CELLE SAINT CLOUD collecte EU et EP +SPANC	1867	0	815	1887	1864	0	815	1887	1878	0	815	1887	1863	0	655	1768
CHATEAUFORT collecte EU et EP	559	0	220	479	550	0	220	480	555	0	222	498	1421	0	215	481
Transport EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL	3029	1	337	520	3015	1	337	520	3154	1	337	520		1	342	527
NOISY LE ROI collecte EU et EP	1629	4	712	1497	1660	4	712	1497	1702	4	712	1497	1483	4	867	2031
TOTAUX	12867	15	3759	9469	12986	6	3900	9709	13234	6	3919	9767	10815	13	3764	9775

Il ressort des données disponibles :

- ✓ La grande stabilité du nombre de branchements est notable sur les contrats de Bievres, Les Loges en Josas, Jouy en Josas, Chateaufort.
- ✓ Pour Jouy en Josas, et Bievres, le nombre de branchements n'ont pas été actualisé dans les RAD de 2022 par rapport aux données de 2021, malgré des évolutions dans le nombre d'abonnés. Ce point reste à être éclairci.
- ✓ Le nombre de Branchements n'est pas indiqué dans le RAD de Bois d'ARCY.
- ✓ Pour le Noisy Le Roi le nombre de branchements a diminué pour revenir au niveau de 2020. Le nombre de branchements demeure inférieur à celui de 2018 (1718).
- ✓ Pour le réseau de transport EU et E Psur Bougival et La Celle St cloud (ancien SIABS), nous constatons une augmentation du nombre de branchements entre 2021 et 2022.

Les données sont sujettes à actualisation dans le cadre du Schéma Directeur en cours.



Le tableau suivant regroupe les branchements et les ouvrages annexes pour chacun des services étudiés de 2022 :

Commune	Nb de regards / avaloirs curés	Liénaire hydrocuré (ml)	Linéaire de réseau réhabilité	Nb de désobstructions (branchement, réseau, ouvrage)	Autres opérations d'entretien
Bièvres	273	960	575	6	Curages préventifs des postes de relèvement ; Entretien électromécanique préventif des PR ; Contrôle réglementaire APAVE des PR ; Curage préventif des Tubosiders, chambre à sable, séparateur hydrocarbures et siphon
Bois d'Arcy	560	4 825	0	6	Curage des PR (4 fois par an), des chambres pluviales et contrôle régulier de la chambre de régulation des EP (vanne motorisée de la ZAC Croix Bonnet)
Bougival	354	2 820	0	3	Curage du bassin EP, Entretien du clapet anti-retour Curage annuel de la chambre à sable
Bougival (transport)	177	325	64	11	Curage du PR (4 fois par an), curage annuel de la chambre à sable
Buc	439	1 615	388	5	Pompage et curage bassins EP, Nettoyage des séparateurs à Hydrocarbures
Châteaufort	215	436	369	0	Curage chambre à sable chemin des sources
Jouy en Josas	554	2 332	630	3	Curages préventifs du poste de relèvement ; Entretien électromécanique préventif du PR ; Contrôle réglementaire APAVE du PR ; Curage préventif des bassins, des séparateurs hydrocarbures et des débourbeurs
La Celle Saint Cloud	655	3 279	430	13	-
La Celle Saint Cloud (transport)	112	171	0	0	-
Les Loges en Josas	153	1 175	0	0	Curages préventifs du poste de relèvement et entretien électromécanique préventif ; Contrôle réglementaire APAVE du PR
Noisy le Roi	NC	6 620	0	2	6 entretiens sur Poste des relevage
Toussus le Noble	215	0	0	0	Pompage et remise en état d'un poste de relevage eaux usées, Entretien, pompage et nettoyage poste de relevage
Vélizy-Villacoublay	1 252	8 550	0	15	Bassin de jumelage pompage et nettoyage, Pompage du débourbeur, Pompage différents postes de relevage, Pompage du séparateur du bassin du trou aux gants
Versailles	3 569	41 150	570	10	Réfections de collecteurs, maçonnerie sur bouches d'égouts, remplacement de tampons ou grilles, remplacements d'avaloirs, Entretien, pompage et nettoyage des postes de refoulement, Nettoyage du séparateur à Hydrocarbures
Viroflay	676	3 521	254	5	Pompage et curage bassins EP Nettoyage des séparateurs à Hydrocarbures
TOTAUX	8 511	77 637	3 278	79	



4 NOMBRE D'ABONNÉS ET VOLUMES ASSUJETTIS

L'évolution de la population et du nombre d'abonnés est présentée dans les tableaux qui suivent.

4.1 LE SERVICE EN RÉGIE : VERSAILLES ET LES REGIES AVEC PRESTATIONS DE SERVICE

	2019			2020			2021			2022		
SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	Estimation population	Nombre d'abonnés	Volumes assujétis m3	Estimation population	Nombre d'abonnés	Volumes assujétis m3	Estimation population	Nombre d'abonnés	Volumes assujétis m3	Estimation population	Nombre d'abonnés	Volumes assujétis m3
BOUGIVAL	8 472	1 380	493 373	8 857	1 386	514 796	8 932	1 374	356 889	9 127	1 439	483 507
BUC	5 980	1 050	324 615	6 019	1 050	362 596	6 192	1 056	337 763	6 097	1 050	339 837
TOUSSUS LE NOBLE	1 202	362	58 816	1 207	362	56 809	1 204	362	62 905	1 202	405	60 684
VELIZY-VILLA COUBLAY	22 389	2 347	1 736 767	22 836	2 344	1 683 278	22 569	2 336	1 625 567	23 020	2 331	1 599 416
VIROFLAY	16 436	2 848	711 648	16 747	2 837	742 733	16 126	2 857	717 839	17 089	2 938	730 073
VERSAILLES	87 900	7 622	4 721 110	87 900	7 628	4 539 688	86 846	7 680	4 215 059	87 253	7 746	4 539 688
TOTAUX Régie VGP	142 379	15 609	8 046 329	143 566	15 607	7 899 900	141 869	15 665	7 316 022	143 788	15 909	7 753 205

Sur le secteur en régie, on peut constater une hausse des abonnés (+1,56%) associée à une hausse des volumes assujettis (+ 5,98 %) entre 2021 et 2022. Toutefois, la principale hausse porte sur la commune de Bougival dont les volumes observés en 2022 équivalent à ceux de l'année 2019,



4.2 LE SERVICE EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Afin de caractériser les services étudiés, nous présentons les évolutions du nombre d'abonnés et des volumes assujettis sur la période 2019 à 2022

	2019			2020			2021			2022		
SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	Estimation population	Nombre d'abonnés	Volumes assujétis m3	Estimation population	Nombre d'abonnés	Volumes assujétis m3	Estimation population	Nombre d'abonnés	Volumes assujétis m3	Estimation population	Nombre d'abonnés	Volumes assujétis m3
BOIS D'ARCY	14845	3029	627 019	15740	3138	702 250	14737	3185	713 081	15184	3185	696 159
BIEVRES	4744	1213	513 537	4771	1214	620 671	4677	1224	534 346	4873	1212	573 413
JOUY-EN-JOSAS	8424	1421	465 117	8364	1462	445 117	8126	1481	518 267	8224	1467	496 676
LES LOGES EN JOSAS	1625	402	82 402	1620	405	95 166	1503	463	91 680	1727	462	75 973
LA CELLE SAINT CLOUD	19956	1867	1 214 982	21340	1867	1 199 670	20837	1878	1 103 286	20889	1895	1 187 048
CHATEAUFORT	1396	559	55 207	1419	550	61 745	1419	555	61 092	1506	562	61 022
Transport EU+ EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL		3029	1 694 710		3015	1 679 398		3154	1 687 913		3176	1 746 268
NOISY LE ROI	7474	1629	357 715	7437	1660	381 004	7437	1702	377 105	7977	1690	369 332
Cumul pour l'ensemble des 8 DSP présentées	58464	13149	5 010 689	60691	13311	5 185 021	58736	13642	5 086 770	60380	13649	5 205 891

Sur la période 2020-2022, on peut constater une légère augmentation des abonnés (+4,10 %) et donc, corrélativement, une augmentation de 3,90% des volumes assujettis.



5 NOMBRE DE BRANCHEMENTS A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

5.1 LE SERVICE EN REGIE

SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2019				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2020				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2021				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2022				Evolution 2021/2022			
	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards
BOUGIVAL	nc	0	375	nc	1380	0	375	1 254	1380	0	375	1 254	1380	0	375	1 254	0%	0%	0%	0%
BUC	1049	1	535	1426	1050	1 EU	535	1 426	1050	1 EU	535	1 426	1050	1 EU	535	1 426	0%	0%	0%	0%
TOUSSUS LE NOBLE	nc	1	207	nc	362	1 EU	207	428	362	1 EU	176	428	362	1 EU	215	nc	0%	0%	22%	0%
VELIZY-VILLACOUBLAY	nc	3	1353	nc	2347	2 EP 1 EU	1538	5 926	2347	2 EP 1 EU	1420	5 926	2347	2 EP 1 EU	1420	5 926	0%	0%	0%	0%
VIROFLAY	nc	0	650	nc	2848	0	608	986	2848	0	650	986	2848	0	676	986	0%	0%	4%	0%
VERSAILLES	7622	1	1724	1034	7775	1 EP	1724	3 160	7775	1 EP	1728	3 160	7775	2 EP	1724	3 160	0%	0%	0%	0%
TOTAUX Régie VGP	8671	6	4844	2460	15762	0	4987	13180	15 762	-	4 884	13 180	15 762	-	4 945	12 752	0%	0,0%	1%	-3%

nc : non connu

PR : poste de refoulement



5.2 LES SERVICES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

	Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2019				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2020				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2021				Branchements et ouvrages des réseaux EU et EP 2022				Evolution 2021/2022			
	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards	Brchts	PR	bouches ou avaloirs	regards
SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC																				
BOIS D'ARCY collecte EU et EP	3029	4 EU 3 EP	705	2263	3138	6 *	832	2466	3185	4 EU 3 EP	864	2469	3050	4 EU 3 EP	705	2263	-4%	0%	-18%	-8%
BIEVRES collecte EU et EP +SPANC	1115	8	259	1034	1115	6*	273	1070	1115	6*	271	1077	1175	6	273	1034	5%	0%	1%	-4%
JOUY-EN-JOSAS collecte EU et EP +SPANC	1368	1	554	1415	1373	0*	554	1415	1374	0*	532	1415	1421	0	554	1308	3%	0%	4%	-8%
LES LOGES EN JOSAS (lot 1 : collecte EU et EP)	271	1	157	374	271	1	157	374	271	1	166	404	402	2	153	363	48%	0%	-8%	-10%
LA CELLE SAINT CLOUD collecte EU et EP +SPANC	1867	0	815	1887	1864	0	815	1887	1878	0	815	1887	1863	0	655	1768	-1%	0%	-20%	-6%
CHATEAUFORT collecte EU et EP	559	0	220	479	550	0	220	480	555	0	222	498	1421	0	215	481	156%	0%	-3%	-3%
Transport EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL	3029	1	337	520	3015	1	337	520	3154	1	337	520		1	342	527	-100%	0%	1%	1%
NOISY LE ROI collecte EU et EP	1629	4	712	1497	1660	4	712	1497	1702	4	712	1497	1483	4	867	2031	-13%	0%	22%	36%
TOTAUX	12867	15	3759	9469	12986	6	3900	9709	13234	6	3919	9767	10815	13	3764	9775	-18%	0,0%	-4%	0%

Brcht : branchement / PR = poste de relevage / * PR rattachés au contrat de DSP - des postes privés avaient été comptabilisés en 2019.



6 INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et de l'assainissement, a imposé une nouvelle définition de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B).

Les finalités de cet indicateur de performance sont :

- L'évaluation du niveau de connaissance des réseaux d'assainissement,
- Le suivi de la qualité de la gestion patrimoniale et son évolution,

Un indice de 0 à 120 est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau de collecte des eaux usées.

Les informations visées sont relatives aux éléments suivants :

- Existence et la mise à jour des plans des réseaux (Partie A - 15 points),
- Existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points),
- Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C – 75 points).

Des règles de notation ont été mise en œuvre, à savoir :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis,
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale du Réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Calculé sur un barème de 120 points la valeur de ces indices pour l'année 2019 pour chacun des services étudiés est présentée dans le tableau de la page suivante :



6.1 LES SERVICES EN REGIE

			Bougival	Buc	Toussus-le-Noble	Vélizy	Versailles	Viroflay
Code VP		Barème						
PARTIE A : Plan des réseaux (15 points)								
VP 250	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10	10	10	10	10
VP 251	Mise à jour annuelle du plan	5	5	5	5	5	5	5
PARTIE B : inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)								
VP 252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui/non	non	non	non	non	oui	non
VP 253	Pourcentage du linéaire réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	%	nc	nc	nc	nc	95% 5 points	nc
VP 254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux, diamètres	oui/non	nc	nc	nc	nc	oui	nc
Combinaison des variables VP 252, VP 253, et VP 254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	0	0	0	0	10	0
VP 255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	0	0	0	0	95% 15 points	0
SOUS-TOTAL PARTIES A+B			15	15	15	15	45	15
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si total A+B ≥ 40)								
VP 256	Connaissance de l'altimétrie des canalisations	15	0	0	0	15	15	15
VP 257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0	0	0	0	10	0
VP 258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10	0	0	0	10	sans objet
VP 259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans des réseaux	10	0	0	0	0	0	0
VP 260	Localisation des autres interventions	10	0	0	0	0	10	0
VP 261	Définition mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	10	10	10	10	10	0
VP 262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	nc	nc	nc	nc	10	nc
TOTAL GLOBAL PARTIES A+B+C			15	15	15	15	110	15

A l'exception de la ville de Versailles, la faible connaissance des réseaux (natures des conduites, diamètres, classe d'âge de pose) ne permet pas d'atteindre la valeur de 40 points sur 45 pour la somme partie A + B.

Par conséquent seule la ville de Versailles comptabilise des points sur la partie C.

Une campagne de collecte d'information (diamètre, nature, âge de pose) sur les réseaux est indispensable pour :

- Faire croître la note de l'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (pour atteindre 70 à 80 points selon les services),
- Permettre à VERSAILLES GRAND PARC de disposer d'une base de connaissance suffisante pour définir des programmes de renouvellement de réseaux pertinents,
- Piloter au mieux les opérations de curage préventifs et d'ITV réalisées par les délégataires.

C'est pourquoi, sur la connaissance des réseaux, des actions complémentaires ont été engagées dans le cadre du Schéma Directeur Assainissement :

- Un géo-référencement en classe A des réseaux, affleurants et ouvrages du service (données disponibles courant 2023) ;
- Des investigations sur les connaissances patrimoniales (nature, diamètre...).

Il est possible également d'exploiter les connaissances non reportées (notamment des élus et services communaux), ou de déterminer si besoin un âge estimé en fonction des étapes historiques de construction des quartiers.



6.2 LES SERVICES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Code VP	Barème	BOIS D'ARCY			BIEVRES			JOUY-EN-JOSAS			LES LOGES EN JOSAS			LA CELLE ST CLOUD			CHATEAUFORT			TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL			NOISY LE ROI				
		2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022		
Partie A : Plan des réseaux (15 points)																											
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
Partie B : Inventaire des réseaux : (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)																											
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		50%	90%	90%	38%	30%	30%	38%	30%	30%	23%	20%	20%	nc	nc	nc	nc	nc	nc	NC	33%	50%	NC	NC	NC	
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	10	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	10	10	10	10	0	0	0
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	0	15	15	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	15	15	15
Total Parties A et B		45	25	44	40	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	30	40	40	15	15	15	30	30	30	
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)																											
Total globale parties A+B+C		120	25	84	104	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	30	90	90	15	15	15	30	30	30	

Pour 6 services sur 8, les délégataires fournissent le détail de l'indicateur de connaissance et de Gestion Patrimoniale des réseaux d'assainissement.

A l'exception de Chateaufort et de Bois d'Arcy, la faible connaissance des réseaux (natures des conduites, diamètres, classe d'âge de pose) ne permet pas d'atteindre la valeur de 40 points sur 45 pour la somme partie A + B. Par conséquent aucun des services ne comptabilise de points sur la partie C. Une campagne massive de collecte d'information (diamètre, nature, âge de pose) sur les réseaux demeure indispensable.

C'est pourquoi, sur la connaissance des réseaux, des actions complémentaires ont été engagées à la fois dans le cadre du Schéma Directeur Assainissement, dans les exigences du nouveau contrat de DSP attribué à SEFO.

- ✓ Pour le nouveau le contrat DSP SEFO
 - Mise à jour du SIG (investigation du terrain, plus données collectées dans le cadre du SDA) ;
 - Mise à jour de l'inventaire des équipements ;
 - Fourniture de plans et de fiches d'ouvrages par le délégataire
 - Déploiement du diagnostic permanent ;
 - Modélisation hydraulique du réseau.

Il est possible également d'exploiter les connaissances non reportées (notamment des élus et services communaux), ou de déterminer si besoin un âge estimé en fonction des étapes historiques de construction des quartiers.



7 DONNÉES D'EXPLOITATION DES SERVICES

Les canalisations transportent en permanence des eaux chargées en pollution, il est donc inévitable qu'elles s'encrassent.

Elles sont également menacées par l'érosion et la corrosion.

L'entretien des réseaux se répartit en plusieurs types d'interventions, notamment :

- L'entretien courant des ouvrages d'assainissement (curage des réseaux ou des postes de relèvement, ...)
- L'inspection télévisée des réseaux ;
- Les interventions ponctuelles comme les désobstructions ;
- La dératissage des réseaux ;
- Les travaux de remise en état des réseaux d'assainissement ;
- Le suivi du niveau d'H₂S (hydrogène sulfuré) ;
- Des campagnes de mesures qualité, ...

Une exploitation efficace du réseau suppose un travail d'entretien rigoureux et permanent. Les interventions des délégataires sont retracées dans les rapports annuels. Pour les régies, ils sont retracés dans le bilan d'activité.

Nous présentons dans les chapitres suivants (par catégorie d'intervention) les données d'exploitation de chacun des services.

7.1 LE CURAGE DES RESEAUX

Certaines portions de réseaux sont plus sujettes à encrassement que d'autres. Ainsi, on appelle « **point noir** » tout point structurellement sensible du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit sa nature (contrepenne, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité...).

L'indicateur relatif au nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km permet d'apprécier l'état de performance des installations du service.

Nous avons regroupé le suivi des curages pour chacun des services étudiés dans les tableaux des pages suivantes.



7.1.1 VERSAILLES ET LES SERVICES EN REGIE AVEC PRESTATION DE SERVICE

Le réseau d'assainissement versillais est entretenu de manière préventive par la régie communale.

SERVICES COLLECTE EU et EP	Curage EU et EP 2019			Curage EU et EP 2020			Curage EU et EP 2021			Curage EU et EP 2022		
	Linéaire curé en ml	% Longueur curée	Nombre de désobstructions	Linéaire curé en ml	% Longueur curée	Nombre de désobstructions	Linéaire curé en ml	% Longueur curée	Nombre de désobstructions	Linéaire curé en ml	% Longueur curée	Nombre de désobstructions
BOUGIVAL	3 004	13%	4	2 918	12%	4	1 270	5%	1	2 820	12%	3
BUC	6 399	25%	2	2 305	4%	5	4 766	8%	0	1 615	3%	5
TOUSSUS LE NOBLE	60	1%	3	-	0%	4	1 496	12%	0	-	0%	0
VELIZY-VILLA COUBLAY	12 200	11%	nc	23 581	20%	nc	8 616	7%	8	8 550	7%	15
VIROFLAY	-	0%	nc	3 250	13%	nc	18 605	73%	1	3 521	16%	5
VERSAILLES	144 170 dont 705 manuel	105%	0	29 097	21%	0	41 510	30%	8	41 750	30%	10
TOTAUX REGIE VGP	165 833	49%	>9	61 151	16%	>13	76 263	20%	18	58 256	16%	38

(nc : non connu)

En 2022, le linéaire curé est toujours inférieur aux années précédant le COVID car :

- Pour les communes hors Versailles, il a été demandé au prestataire (société EAV) de curer en priorité les points noirs, les tronçons repérés par les schémas directeurs et les tronçons n'ayant jamais été curés,
- Le taux de curage a été revu à la baisse pour répondre à la stratégie menée sur l'ensemble du territoire,
- Les équipes de la régie de Versailles ont été mobilisés principalement sur les réparations de boîte de branchement suite à la mise en œuvre du nouveau règlement de service.



7.1.2 LE SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Une exploitation efficace du réseau suppose un travail d'entretien rigoureux et permanent. Les interventions des délégataires sont retracées dans les rapports annuels.

	Rappel des objectifs	Curage EU et EP 2020				Curage EU et EP 2021				Curage EU et EP 2022			
		Nombre d'interventions	Linéaire curé en ml	% Longueur curée/totale	Nombre désobstructions	Nombre d'interventions	Linéaire curé en ml	% Longueur curée/totale	Nombre désobstructions	Nombre d'interventions	Linéaire curé en ml	% Longueur curée/total	Nombre désobstructions
BOIS D'ARCY	8 % EU 5 % EP	23	3316	5%	10	581	4170	6%	15	586	2744	4%	12
BOIS D'ARCY Nouveau contrat	7 % global 4 communes										648	1%	6
BIEVRES	4,5 % global	259	2695	14%	6	555	3160	10%	1	551	960	3%	0
BIEVRES Nouveau contrat	7 % global 4 communes									0	0	0%	0
JOUY-EN-JOSAS	7 % global	914	3050	7%	8	1118	3320	8%	6	1133	2332	6%	2
JOUY EN JOSAS Nouveau contrat	7 % global 4 communes									0	0	0%	0
LES LOGES EN JOSAS		153	650	5%	1	165	1520	11%	3	159	1421	10%	3
LA CELLE SAINT CLOUD		173	6581	11%	13	450	3430	6%	13	292	4947	8%	18
LA CELLE ST CLOUD Nouveau contrat	7 % global 4 communes									0	0	0%	0
CHATEAUFORT		nc	96	0,6%	3	4	2589	16%	4	0	882	5%	0
TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST	7% EU 2% EP	nc	0	0%	0	nc	0	0%	2	nc	496	3%	0
NOISY LE ROI	15 % global	14	4223	9%	20	11	6745	14%	20	12	6479	14%	15

Le suivi, l'entretien et la remise en état de tous les ouvrages d'assainissement du réseau public inscrit dans le périmètre du contrat, sont réalisés par le délégataire dans le cadre des contrats de délégation de service public.

Les collectivités gardent à leur charge les travaux de renouvellement et d'extension des réseaux publics d'assainissement.

Certains contrats mentionnent des objectifs clairs avec un pourcentage annuel de curage et d'ITV à réaliser (Bois d'Arcy, Bièvres, Jouy en Josas, Noisy Le Roi), d'autres ne fixent pas d'objectif pour les ITV (Les Loges en Josas, La Celle Saint Cloud, Chateaufort).

Les objectifs contractuels sont des valeurs moyennes annuelles sur la durée du contrat.

Pour les communes de Bièvres, Bois d'Arcy, Jouy en Josas, La Celle Saint Cloud il convient de prendre en compte les prestations au titre de l'ancien et du nouveau contrat afin de faire un bilan des interventions sur une année complète.

7.2 LES INSPECTIONS PÉDESTRES ET TELEVISEES DES RÉSEAUX

Le service assainissement procède à des inspections pédestres (ou visuelles depuis la surface en ouvrant les tampons d'assainissement) et télévisées des réseaux permettant d'effectuer des diagnostics.

Ces diagnostics sont faits, soit en amont des projets de réfection de voirie, soit lors de suspicion de défaut sur des ouvrages ou sur des branchements, soit enfin simplement dans le cadre de la surveillance. Ces données concernent à la fois les interventions sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

7.2.1 LES SERVICES EN REGIE DIRECTE OU AVEC PRESTATION DE SERVICE

SERVICES COLLECTE EU et EP ; SPANC	ITV 2019		ITV 2020		ITV 2021		ITV 2022	
	Linéaire inspecté en ml	% longueur ITV/totale	Linéaire inspecté en ml	% longueur ITV/totale	Linéaire inspecté en ml	% longueur ITV/totale	Linéaire inspecté en ml	% longueur ITV/totale
BOUGIVAL	700	3,0 %	-	0,0 %	20	0,1%	1 465	6,2%
BUC	506	0,9%	19	0,0 %	743	1,3%	-	0,0%
TOUSSUS LE NOBLE	-	0,0 %	-	0,0 %	-	0,0 %	-	0,0 %
VELIZY-VILLACOUBLAY	8 500	7%	9 513	8%	10	0,0%	371	0,3%
VIROFLAY	-	0,0%	1 100	4,3%	400	1,6%	1 881	-
VERSAILLES ITV	119	0,1 %	270	0,2%	533	0,4%	6 000	4,4%
VERSAILLES visites pédestres	41 029	0,9 %	Restrictions covid	-	Restrictions covid	-	Réalisées sur l'année 2023	-
TOTAUX RégieVGP	9 825,0	2,89%	10 901,7	2,92%	1 686,0	0,5%	9 717,0	2,6%

nc : non connu

En raison de travaux conséquents de réhabilitation par l'intérieur du réseau de la rue d'Angoulême à Versailles réalisés par les équipes de la régie assainissement, les visites pédestres n'ont pu être réalisées qu'en 2023.

En 2022, sur les communes en régie, peu d'inspections télévisées ont été réalisées en raison de la mise en place d'une réflexion globale à l'échelle du territoire et de la poursuite de l'analyse des inspections déjà réalisées.

Sur les communes de Viroflay, Bougival et Versailles, les ITV concernent des secteurs identifiés pour la réalisation de travaux ainsi que les secteurs concernés par des travaux de voirie.

Le schéma directeur d'assainissement prévoit la réalisation de nombreuses inspections télévisées en 2023.



7.2.2 LES SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

	Rappel des objectifs	ITV 2019		ITV 2020		ITV 2021		ITV 2022	
		Linéaire inspecté en ml	% longueur ITV/totale	Linéaire inspecté en ml	% longueur ITV/totale	Linéaire inspecté en ml	% longueur ITV/totale	Linéaire inspecté en ml	% longueur ITV/totale
BOIS D'ARCY	1,6 % EU 0,8 % EP	1290	1,8%	466	0,6%	2710	3,7%	1378	1,9%
Bois d'Arcy, Nouveau contrat	3 % global 4 communes							648	0,3%
BIEVRES	3,7 % global	1546	5,0%	0	0,0%	1999	6,3%	0	0,0%
JOUY-EN-JOSAS	4,8 % global	2210	5,3%	280	0,5%	2942	7,3%	1828	4,5%
LES LOGES EN JOSAS	8,3 % global	1686	13,2%	31	0,2%	2033	14,9%	441	3,2%
LA CELLE SAINT CLOUD	maxi 3,4 %	2157	3,7%	2198	3,7%	2423	4,1%	700	1,2%
CHATEAUFORT	1,9 % global	131	0,8%	96	0,6%	2523	15,5%	0	0,0%
TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL		0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
NOISY LE ROI	3,13 % global	1481	3,1%	737	1,5%	558	1,2%	2879	6,0%

Les objectifs contractuels sont des valeurs moyennes annuelles sur la durée du contrat.

Les linéaires inspectés par le nouveau délégataire SEFO en 2022, concernent Bois d'Arcy.

Le nouveau contrat n'ayant débuté qu'à partir du 1^{er} octobre 2022, les objectifs contractuels annuels ne sont présentés qu'à titre indicatif pour l'exercice 2022.

Pour les communes de Bievres, Bois d'Arcy, Jouy en Josas, La Celle Saint Cloud, il convient de prendre en compte les prestations au titre de l'ancien et du nouveau contrat afin de faire un bilan des interventions sur une année complète.

Sur les 4 communes (Bois d'Arcy, Bievres, Jouy en Josas, La Celle Saint Cloud), en cumulant les linéaires inspectés, en 2022, par l'ancien et le nouveau délégataire, on arrive à un total de 4 554 ml inspectés. Ce linéaire peut être comparé avec la moyenne du linéaire inspecté entre 2016 et 2021 (8 036 ml/an) sur ces mêmes communes.

L'important est aussi la bonne restitution et exploitation des données collectées qui doivent :

- Enrichir les informations du SIG (diamètre, nature des conduites, état général),
- Permettre à la collectivité de gérer à court terme, les interventions d'urgence pour le renouvellement des réseaux fortement dégradés,
- Permettre à la collectivité de programmer à moyen terme un programme de renouvellement pertinent.



7.3 LES INTERVENTIONS PONCTUELLES

De nombreuses interventions ponctuelles sont réalisées à titre préventif et curatif, dont :

- Des travaux de maçonnerie, principalement des remplacements ou réparations de tampons d'assainissement, de regards, de grilles avaloirs, de bouches d'égout et de canalisations cassées, de branchements et d'excavations (trous se formant sur la chaussée en raison d'un affaissement de la canalisation au droit de ce trou),
- Des interventions sur les branchements réalisées sous le domaine public à la suite d'un diagnostic ayant permis de déceler une rupture de canalisation, un problème de racines obstruant le branchement ou un affaissement de la canalisation. Le branchement est alors soit réparé, soit remplacé,
- Des opérations de curage ou nettoyage des postes de refoulement ou autres ouvrages (dessableurs, dégraisseurs, ...)

Les réseaux d'assainissement et les ouvrages « particuliers » (postes de pompage, déversoirs d'orage notamment) ont été entretenus et suivis. Les signalements d'engorgement ou de dégradation (notamment des scellements de plaques d'égouts et bouches d'avaloirs) ont été pris en compte.

7.3.1 LES SERVICES EN REGIE DIRECTE OU AVEC PRESTATION DE SERVICE

SERVICES COLLECTE EU et EP SPAnc	réparations ou renouvellements ponctuels 2020					réparations ou renouvellements ponctuels 2021					Nombre de réparations ou renouvellements ponctuels 2022				
	Brchts	collecteurs	regards	grilles	tampons	Brchts	collecteurs	regards	grilles	tampons	Brchts	collecteurs	regards	grilles	tampons
BOUGIVAL	-	-	2			20	208	-	4	-	-	1	-	2	1
BUC	-	18				-	2	-	1	10	1	-	-	2	4
TOUSSUS LE NOBLE	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
VELIZY-VILLA COUBLAY	-	-				-	-	-	4	3	2	-	-	3	2
VIROFLAY	70	704				22	197	-	-	1	-	-	-	1	-
VERSAILLES	88	1 086	11	15		3+109	1 269	11	19		6	4	6	48	
TOTAUX Régie VGP	158	1 808	13	15	-	42	1 675	11	28	14	9	5	6	57	7
TOTAUX VGP	166	1831	18	20	1	43	1690	11	42	19	9	5	6	57	7

Valeurs grisées ne peuvent être comparées avec les autres valeurs étant donné qu'il s'agit de mètres linéaires réparés ou renouvelés

SERVICES COLLECTE EU et EP SPAnc	Curage et nettoyage (hors réseaux) 2019			Curage et nettoyage (hors réseaux) 2020			Curage et nettoyage (hors réseaux) 2021			Curage et nettoyage (hors réseaux) 2022		
	Brchts	grilles ou avaloirs	postes	Brchts	grilles ou avaloirs	postes	Brchts	grilles ou avaloirs	postes	Brchts	grilles ou avaloirs	postes
BOUGIVAL	2	388	6	nc	388	-	0	375	0	0	354	-
BUC	nc	1 137	nc	nc	758	1	0	389	1	0	439	3
TOUSSUS LE NOBLE	nc	nc	2	nc	nc	1	0	207	2	0	215	4
VELIZY-VILLA COUBLAY	nc	nc	nc	nc	2 706	3	3	1 345	3	2	1 252	4
VIROFLAY	nc	nc	nc	nc	5	-	0	614	0	1	676	-
VERSAILLES	nc	3 319	4	nc	5408	1	8	3 495	1	6	3 569	2
TOTAUX Régie VGP	2	4 844	12	-	9 265	6	11	6 425	7	9	6 505	13
TOTAUX VGP	26	6616	36	24	12614	34	25	8 934	66	9	6 505	13

nc : non connu

Les réparations ou renouvellements d'ouvrages d'assainissement du type branchement, regard, grille ou tampon sont réalisés :

- Par la régie de Versailles sur la commune de Versailles,
- Par l'une des 4 entreprises de l'accord-cadre signé en 2021 sur les autres communes.

Concernant les interventions ponctuelles d'entretien et les interventions d'entretien curatif, elles sont réalisées :

- Par la régie de Versailles sur la commune de Versailles (sauf pour les opérations d'entretien des postes de refoulement et du séparateur à hydrocarbures),
- Par EAV ou son sous-traitant SEA dans le cadre du marché de prestation de service d'entretien des réseaux, sur les autres communes.

Dans le cadre du marché de prestation de service d'entretien des réseaux, il est prévu :

- Deux campagnes d'entretien des grilles et avaloirs par an,
- Un nettoyage complet des postes de refoulement d'eaux pluviales par an,
- Deux ou quatre nettoyages complets des postes de refoulement d'eaux usées par an, a minima,
- Un nettoyage complet de tous les ouvrages d'assainissement par an (séparateur à hydrocarbures, bassin d'eaux pluviales, etc.).

7.3.2 LE SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

SERVICES COLLECTE EU et EP SPAnc	réparations ou renouvellements 2021					réparations ou renouvellements 2022					Curage et nettoyage (hors réseaux) 2021				Curage et nettoyage (hors réseaux) 2022			
	Brchts	collecteurs	regards	grilles	tampons	Brchts	collecteurs	regards	grilles	tampons	Brchts	grilles ou avaloirs	postes	Autres	Brchts	grilles ou avaloirs	postes	Autres
BOIS D'ARCY	1	0	nc	14	nc	0	0	0	0	1	1	14	32		1	0	1	
Bois d'Arcy, Nouveau contrat 4 communes						3				2							1	
BIEVRES	0	0	0	0	1	0	3	7	0	3	0	547	17		0	547	14	
JOUY-EN-JOSAS	0	1	0	0	0	2	2	4	2	4	1	1108	0		2	554	0	8
Jouy en Josas Nouveau contrat 4 communes								1							2			
LES LOGES EN JOSAS	0	0	1	2	0	0	0	0	1	2	0	159	3		0	153	2	
LA CELLE SAINT CLOUD		5			4		3			6	5	4			8	2316		
CHATEAUFORT	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	0	216			0	215		
TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL NOISY LE ROI						7	1				29				5		4	
	nc	9	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	7	nc	6		9		5	

Pour rappel, le nouveau contrat de SEFO n'a débuté qu'à partir du 1^{er} octobre 2022.

Pour les communes de Bievres, Bois d'Arcy, Jouy en Josas, La Celle Saint Cloud, il convient de prendre en compte les prestations au titre de l'ancien et du nouveau contrat afin de faire un bilan des interventions sur une année complète.

Les données ne sont pas reportées dans les RAD mais tous les contrats prévoient, a minima, une campagne annuelle d'entretien des grilles et avaloirs et un programme d'entretien préventif des postes de refoulement afin d'assurer leur bon fonctionnement.

Les réparations d'ouvrage ou renouvellement de tronçons de collecteurs sont répertoriés pour chaque commune, avec plus ou moins d'exhaustivité.



7.4 LA DERATISATION

Sur la plupart des communes, une campagne annuelle de dératisation est effectuée sur les réseaux d'assainissement. Sur Versailles, deux campagnes sont réalisées, l'une au printemps, l'autre en automne.

Le traitement s'effectue avec une attention particulière au croisement des réseaux eaux usées et eaux pluviales ainsi qu'à proximité des établissements de restauration, de stockage alimentaire, des grandes surfaces, des abattoirs ou des emplacements où se déroulent les marchés forains.

Les appâts de type raticides ou rodenticides hydrofuges homologués sont changés à chaque campagne et sont fixés au niveau des tampons de visite des réseaux.

7.4.1 LES SERVICES EN REGIE DIRECTE OU AVEC PRESTATION DE SERVICE

Le service d'assainissement a fait procéder à des campagnes de dératisation suivant les contrats engagés avant transfert de compétence par les communes, et à chaque fois qu'un signalement le nécessitait.

Un marché intercommunal a été conclu avec un prestataire unique en mai 2022.

En 2022, les campagnes suivantes ont été réalisées :

- Buc : Une campagne menée en mai.
- Bougival : Une campagne menée en mai.
- Vélizy : Une campagne menée en mars.
- Versailles : Deux campagnes menées en mars-avril et en septembre-octobre.
- Viroflay : Une campagne menée en août.

7.4.2 LE SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Seuls trois contrats mentionnent l'obligation de campagne de dératisation :

- Noisy Le Roi : Deux campagnes annuelles uniquement sur les postes de relèvement.
- La Celle Saint Cloud : Une campagne de dératisation menée durant la visite des réseaux.
- Jouy-en-Josas : Une campagne menée en février.

Sur les autres communes, les campagnes suivantes ont été réalisées dans le cadre d'un marché intercommunal conclu en mai 2022 :

- Bièvres : Une campagne menée en juin.
- Les Loges en Josas : Une campagne menée en mai.
- Noisy le Roi : Une campagne menée en mai.

7.5 SUIVI DE L'HYDROGENE SULFURE

Cette problématique est identifiée et entraîne une obligation de traitement préventif sur une seule commune de Versailles Grand Parc, Bois d'Arcy, en raison de la présence d'un refoulement très long (plus de 1 km).

Les réseaux de collecte des eaux usées et/ou pluviales, ainsi que les postes de relèvement peuvent renfermer de l'H₂S : substance toxique, voire mortelle pour l'homme, et corrosive pour les réseaux.

L'hydrogène sulfuré (H₂S) est un gaz dangereux, il est plus lourd que l'air, et se trouve donc en général, dans les points bas où il peut s'accumuler. Par ailleurs, ce gaz est produit principalement par fermentation anaérobie des dépôts et sera donc libéré en cas de brassage de ceux-ci.



Toute eau résiduaire urbaine contient des composés soufrés sous forme de sels inorganiques (sulfates SO_4^{2-} ...) ou inclus dans les molécules organiques (protéines animales et végétales, sulfonates contenus dans les détergents).

Les fermentations, les réactions biochimiques induites par l'activité de certains microorganismes transforment les matières organiques soufrées en sulfates puis en sulfures. Ces micro-organismes existent dans les biofilms formés sur les parois des canalisations et dans les matières en suspensions. Les réactions biochimiques conduisent à la formation d' H_2S (milieu anaérobie) qui se transforme en acide sulfurique très corrosif en milieu aérobie.

Ces réactions sont explicitées ci-dessous :

En milieu aérobie

Matières organiques contenant du S + Bactéries \rightarrow matières organiques + SO_4^{2-}

En milieu anaérobie (réduction)

SO_4^{2-} + Bactéries \rightarrow S^{2-} + sous-produits

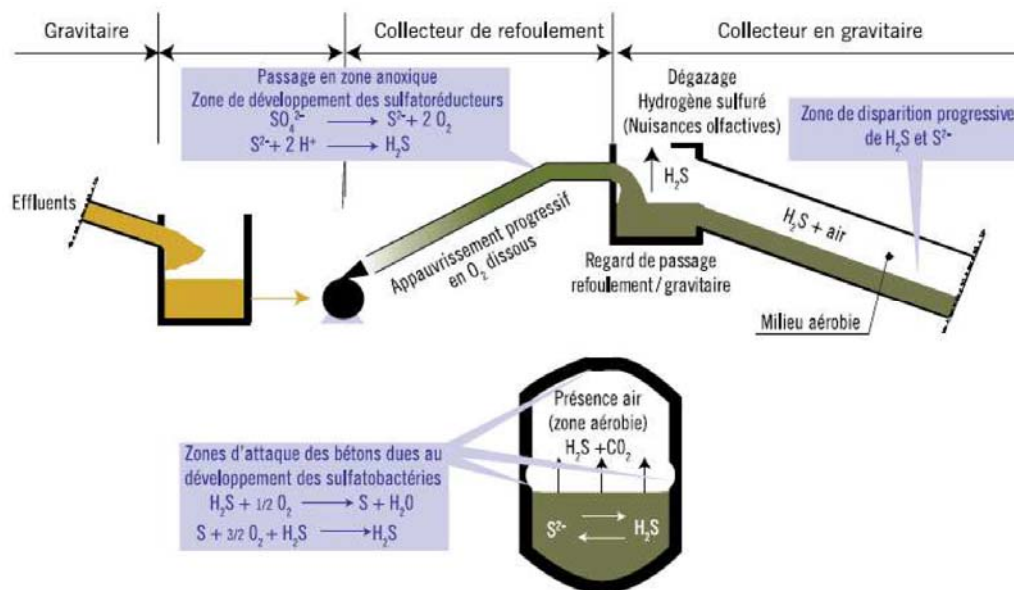
Puis : $\text{S}^{2-} + 2\text{H}^+ \rightarrow \text{HS}^- + \text{H}^+ \rightarrow \text{H}_2\text{S}$

En milieu aérobie (oxydation)

$\text{H}_2\text{S} + 2\text{O}_2 \rightarrow \text{H}_2\text{SO}_4$ (acide inodore et très corrosif)

Les refoulements en réseau favorisent l'anaérobie de l'effluent dans un milieu isolé sans contact avec l'air libre. C'est le cas dans un tuyau de type refoulement où l'oxygène dissous est consommé et n'est pas renouvelé entre deux phases de pompage. Le passage en condition anaérobie est alors établi. Les risques sont d'autant plus grands que le nombre de postes en série est élevé.

Le schéma ci-dessous illustre un réseau avec production d' H_2S :



EN 2019, le délégataire du service d'assainissement collectif de Bois D'Arcy a réalisé une étude pour la mise en œuvre d'un traitement sur le réseau de refoulement du poste Robespierre.

En 2020 la mise en place d'un système de traitement préventif a été actée par voie d'avenant au contrat de DSP. Néanmoins, les difficultés d'acquisition de l'assiette foncière nécessaire ont retardé les travaux.

Les travaux de réalisation du traitement H_2S sur le Poste de refoulement ROBESPIERRE ont été engagés en 2022. Le système consiste à injecter du Nitrate de Calcium. Il est opérationnel depuis juillet 2022. La fin de l'année 2022 a nécessité la réalisation de tests afin d'optimiser le fonctionnement du système et l'utilisation des réactifs.



7.6 RACCORDEMENT AU RESEAU COLLECTIF DES ETABLISSEMENTS EMETTEURS D'EFFLUENTS NON DOMESTIQUES

Le réseau collectif d'assainissement est développé depuis la station d'épuration jusqu'aux boîtes de raccordement devant le domicile des usagers. Au fil du temps, le réseau connaît donc des extensions progressives, lui permettant d'accroître sa desserte.

D'après les dispositions de l'article L. 1331-1 du code de la santé publique, le raccordement des immeubles au réseau d'assainissement est obligatoire, dans un délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau. Un délai supplémentaire, allant jusqu'à 8 ans peut être accordé si l'état de l'installation d'assainissement non collectif en place le permet pour les habitations pourvues d'un arrêté de permis de construire de moins de 10 ans.

De plus, l'article L.1331-10 du code de la santé publique impose que tout déversement d'eaux usées, autres que domestiques dans le réseau public de collecte doit être préalablement autorisé. Ainsi, le raccordement des effluents non domestiques de tous les établissements professionnels doit faire l'objet d'une autorisation.

En effet, les eaux usées des industriels peuvent être très différentes des eaux usées domestiques. Leurs caractéristiques varient d'une activité à l'autre. En plus des matières organiques, azotées ou phosphorées, elles peuvent également contenir des produits toxiques, des solvants, des métaux lourds, des micropolluants organiques, des hydrocarbures.

Ces caractéristiques sont donc susceptibles de porter atteintes aux ouvrages d'assainissement de la collectivité et aux agents d'entretien des réseaux.

Spécifiquement pour les installations classées soumises à autorisation (ICPE) une demande doit être faite conformément à l'arrêté d'autorisation d'exploitation.

VERSAILLES GRAND PARC devra structurer les actions de suivi des déversements des industriels via soit par ses propres services, soit via les délégataires.

Lorsqu'une convention de raccordement est passée entre l'établissement et les collectivités propriétaires des ouvrages de collecte, transport et de traitement des eaux (donc en général les conventions concernent le propriétaire du site et au moins 3 collectivités, ce qui rend très lourde leur mise en place).

Cette convention doit déterminer, en fonction de la nature du réseau, les caractéristiques physico-chimiques que doivent présenter les eaux pour être acceptées, et le cas échéant, un programme de travaux de mise en conformité qui permettra à la collectivité de les accepter ainsi qu'un protocole décrivant les autocontrôles des effluents industriels prétraités ou non.

Le tableau ci-dessous fait état des arrêtés établis sur le territoire de VERSAILLES GRAND PARC :

Communes	Nb d'établissements industriels recensés impactant l'assainissement	Nb d'arrêtés délivrés lors de l'année 2022	Nb d'arrêtés en vigueur au 31/12/2022
Bièvres	166	3	3
Bois d'Arcy	413	0	0
Bougival	275	0	0
Buc	261	1	1
Châteaufort	65	0	1
Jouy en Josas	236	1	1
La Celle Saint Cloud	583	1 (temporaire)	1
Les Loges en Josas	43	1 (temporaire)	2
Noisy le Roi	221	0	0
Toussus Le Noble	51	0	0
Vélizy Villacoublay	744	1	1
Versailles	3339	1	29
Viroflay	433	2	2
TOTAL VERSAILLES GRAND PARC	6830	11	41



Sur les communes de la vallée de la Bièvre, les arrêtés et conventions de déversement sont établis par le SIAVB pour le compte de Versailles Grand Parc. Sur la commune de Châteaufort, cette problématique est gérée par le SIAHVV. Versailles Grand Parc n'a pas l'information précise du nombre de contrôles d'établissements commerciaux et industriels contrôlés par ces 2 syndicats.

Versailles Grand Parc a lancé, à la fin de l'année 2021, un marché de contrôles des rejets non domestiques afin de rédiger des arrêtés et des conventions de déversement. Dans ce cadre, 10 contrôles ont été réalisés en 2022. Le cas échéant, les arrêtés de déversement relatifs aux établissements contrôlés seront rédigés en 2023.

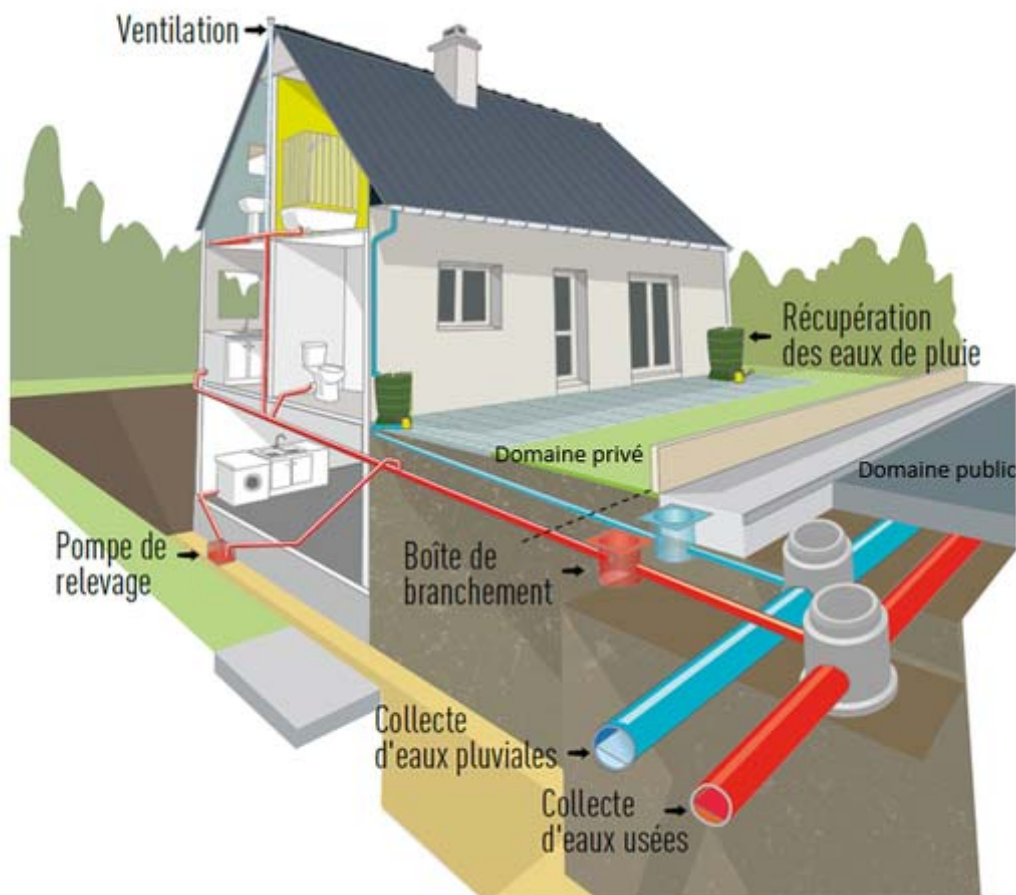
En parallèle, Versailles Grand Parc a lancé, en 2022, une opération de contrôles du centre commercial Super U de Noisy le Roi en collaboration avec SAUR, l'exploitant du réseau. Dans ce cadre, 14 contrôles d'établissements commerciaux ont été réalisés.

Enfin, plusieurs contrôles ponctuels d'établissements commerciaux et industriels ont été réalisés en 2022 dans le cadre des campagnes de contrôles des installations privées d'assainissement (par exemple, le restaurant La Belle Epoque à Châteaufort ou l'hôtel B&B à Bois d'Arcy).

7.7 LES CONTROLES DE CONFORMITE

7.7.1 L'ESSENTIEL SUR LE CONTROLE DE BRANCHEMENT

Le schéma ci-après présente le principe de raccordement d'un habitat au réseau d'eaux usées et au réseau pluvial :



En complément des raccordements de gouttières connectés au réseau d'eaux pluviales, ce réseau assure aussi la collecte des ouvrages suivants :

- Avaloirs sur trottoir ou parking,
- Grilles au niveau des caniveaux,
- Chaussée drainante...

Les branchements de particulier sont contrôlés :

- Lors de mutation de propriétaire (demande de diagnostic de raccordement par les notaires),
- Lors des instructions de permis de construire,
- Lors de la création d'un nouveau branchement,
- Préalablement à des travaux de réhabilitation de collecteurs publics.

7.7.2 LES SERVICES EN REGIE DIRECTE OU AVEC PRESTATION DE SERVICE

	2019			2020			2021			2022		
	nombre contrôle de Bchts	Nombre non conforme	% non conformités identifiées	nombre contrôle de Bchts	Nombre non conforme	% non conformités identifiées	nombre contrôle de Bchts	Nombre non conforme	% non conformités identifiées	nombre contrôle de Bchts	Nombre non conforme	% non conformités identifiées
BOUGIVAL	10	8	80,0 %	20	11	55,0 %	23	nc	nc	70	66	94%
BUC	nc	nc	nc	0	0	0,0 %	16	nc	nc	60	38	63%
TOUSSUS LE NOBLE	nc	nc	nc	2	2	100,0 %	4	nc	nc	19	11	58%
VELIZY-VILLACOUBLAY	nc	nc	nc	0	0	0,0 %	78	nc	nc	30	27	90%
VIROFLAY	nc	nc	nc	0	0	0,0 %	70	nc	nc	19	7	37%
VERSAILLES	1 384	512	37,0 %	880	557*	63,0 %	1 855	661*	36%	1 978	1105	56%
TOTAUX Régie VGP	1394	520	37,30%	902	570	63,19%	2 046	661*		2 176	1 254	57,63%

nc : non connu

*Le réseau de Versailles étant principalement unitaire, les non conformités identifiées correspondent principalement à l'absence, l'état dégradé ou la mauvaise configuration de la boîte de branchement.

En 2022, plusieurs campagnes de contrôles de conformité ont été organisées dans le but de détecter des non-conformités prioritaires (eaux usées dans les eaux pluviales et inversement), ce qui a permis d'identifier pas moins de 149 non-conformités sur le secteur séparatif des communes en régie hors Versailles.



7.7.3 LE SERVICES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

SERVICES COLLECTE EU et EP SPANC	2020			2021			2022		
	nombre contrôle de Bchts	Nombre non conforme	% non conformités identifiées	nombre contrôle de Bchts	Nombre non conforme	% non conformités identifiées	nombre contrôle de Bchts	Nombre non conforme	% non conformités identifiées
BOIS D'ARCY	82	30	37%	284	26	9%	195	27	14%
BIEVRES	22	10	45%	78	32	41%	62	51	82%
JOUY-EN-JOSAS	62	26	42%	60	24	40%	140	43	31%
LES LOGES EN JOSAS	12	7	58%	8	5	63%	27	11	41%
LA CELLE SAINT CLOUD	41	25	61%	263	58	22%	144	42	29%
CHATEAUFORT	66	18	27%	62	13	21%	28	13	46%
TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL				29	3	10%	18	2	11%
NOISY LE ROI	-	0		164	7	0,04 %	nc	nc	nc
Bois d'Arcy, Nouveau contrat 4 communes							68	51	75%

- ✓ Sur les autres communes, 682 contrôles ont été effectués, 240 branchements ont été constatés comme étant non conformes ; ce qui fait un ratio moyen de non-conformité de 35%
- ✓ Ce ratio moyen cache des disparités entre les différents services :
 - Le service de transport des eaux pluviales et usées de Bougival et la Celle Saint Cloud (ex SIABS) ainsi que celui de Bois d'Arcy affichent des taux de conformité inférieurs à 15 %, le taux de non-conformité reste bas pour ces deux services ;
 - Le service de La Celle Saint Cloud taux moyen de non-conformité autour de 29 % en légère augmentation par rapport à 2021 ;
 - Le service de Châteaufort présente un niveau de conformité qui se détériore nettement ;
 - A l'inverse Les service de Jouy en Josas et des Loges en Josas affichent présente des taux de conformité en amélioration ;
 - C'est sur le service de Bièvres que l'on constate la plus forte dégradation avec un taux de non-conformité de 82 % pour 41 % en 2021.

Pour le 4^{ème} trimestre 2022, le nouveau délégataire SEFO a effectué 68 contrôles sur son périmètre avec un taux de non-conformité de 75 %. Il a réalisé 37 contrôles lors de cessions et 31 contrôles de branchements existants. SEFO n'a pas publié de bilan de contrôles par communes pour les branchements existants. Ce point devra être précisé dans les exercices à venir.

Le taux de conformité est à interpréter avec précaution, car il dépend fortement de l'échantillonnage d'adresses contrôlées. VGP étant une collectivité « jeune » en assainissement (prise de compétence 2020), les adresses de réalisation contrôle ne sont pas choisies aléatoirement, mais au contraire ciblées sur des territoires présentant des anomalies de collecte (présence d'EU dans les EP par exemple).

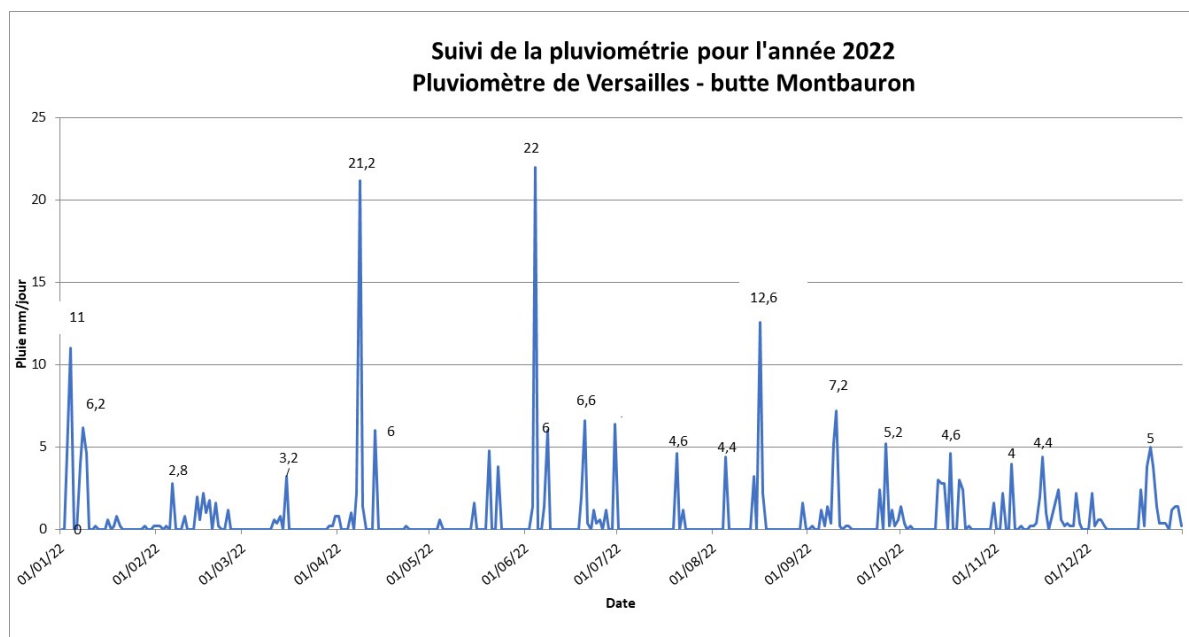
Il est donc logique d'y trouver des taux de conformité relativement faibles.

7.8 AUTRES DONNEES D'EXPLOITATION

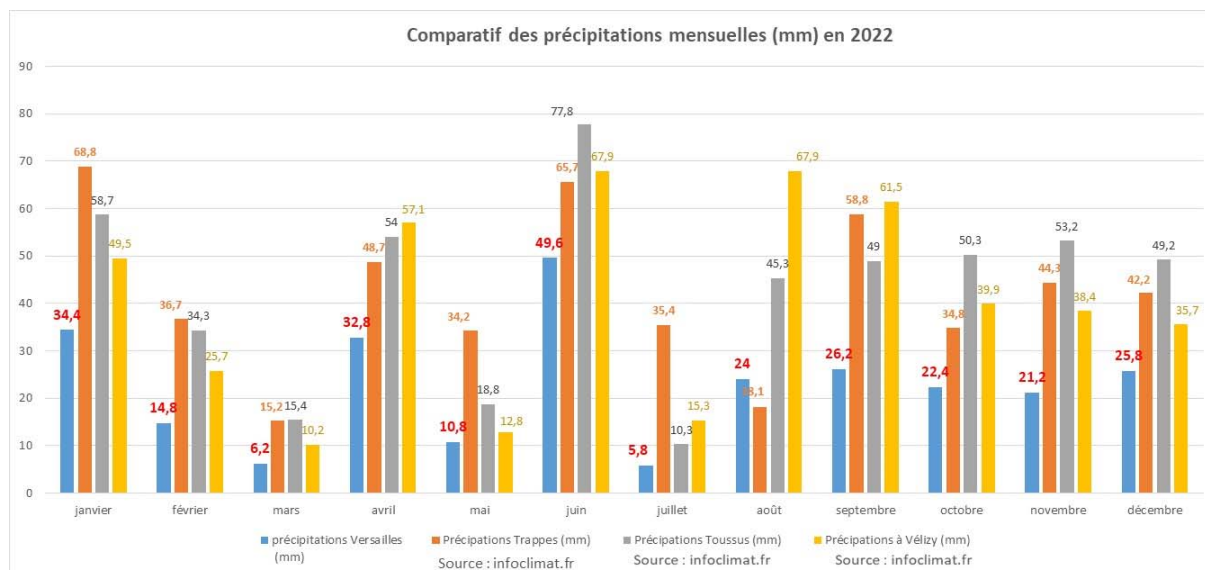
7.8.1 SUIVI PLUVIOMETRIQUE

Précipitations 2022 - Station de Versailles (Source : Versailles Grand Parc)

Cumul annuel mesuré à Versailles : 274 mm



Comparatif des précipitations mensuelles avec les stations météorologiques du territoire :



Nous constatons encore de grands écarts entre les données du pluviomètre de Versailles et ceux présents sur les communes de notre territoire (source : infoclimat.fr). La localisation du pluviomètre est certainement à revoir. Ce point est en cours d'analyse dans le cadre du schéma directeur communautaire.

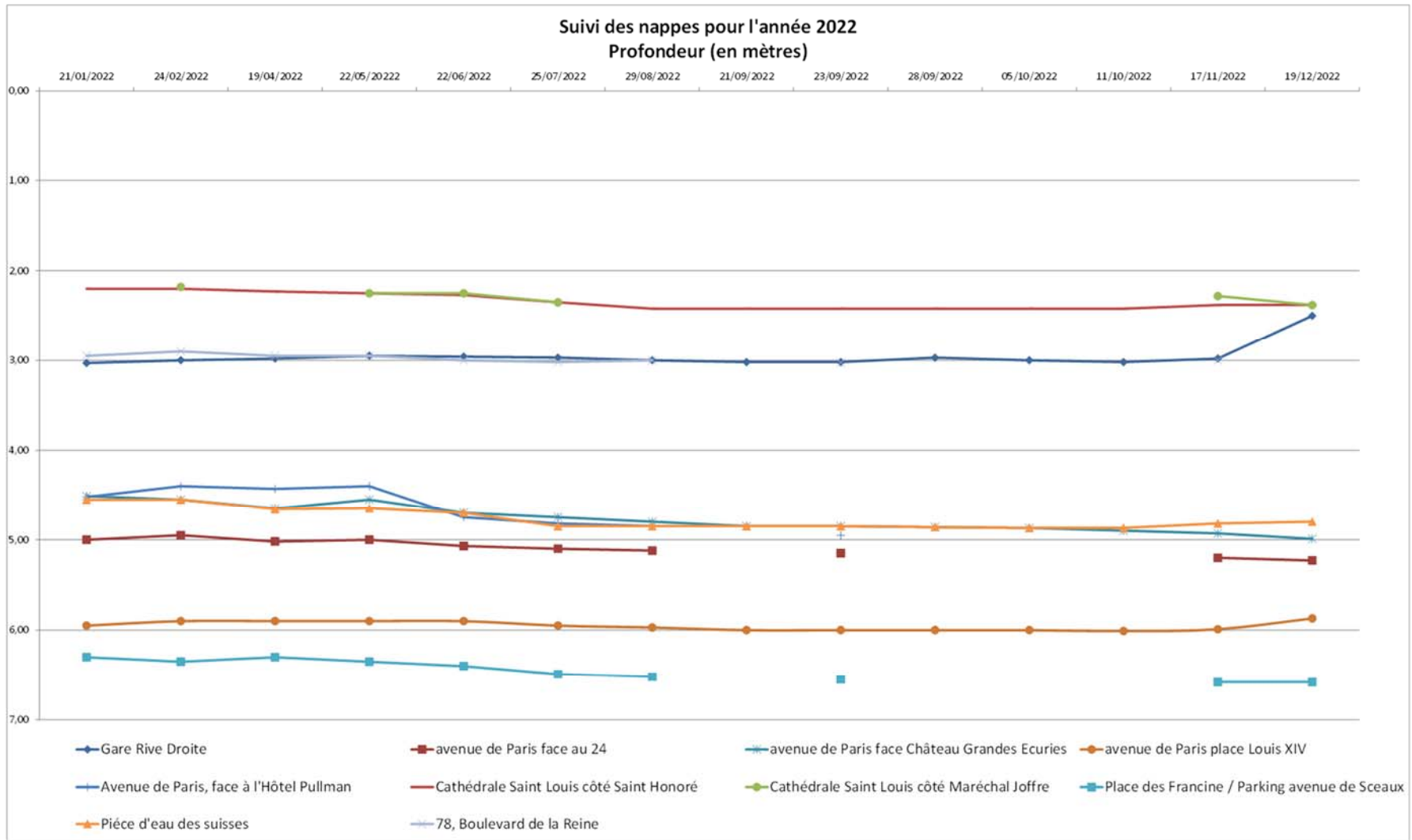
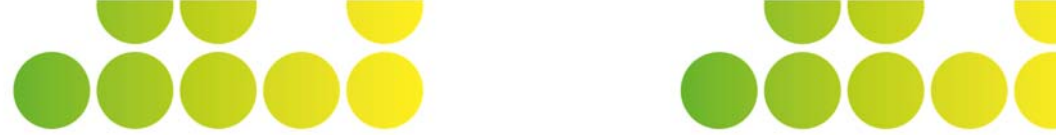
7.8.2 SUIVI DES NAPPES

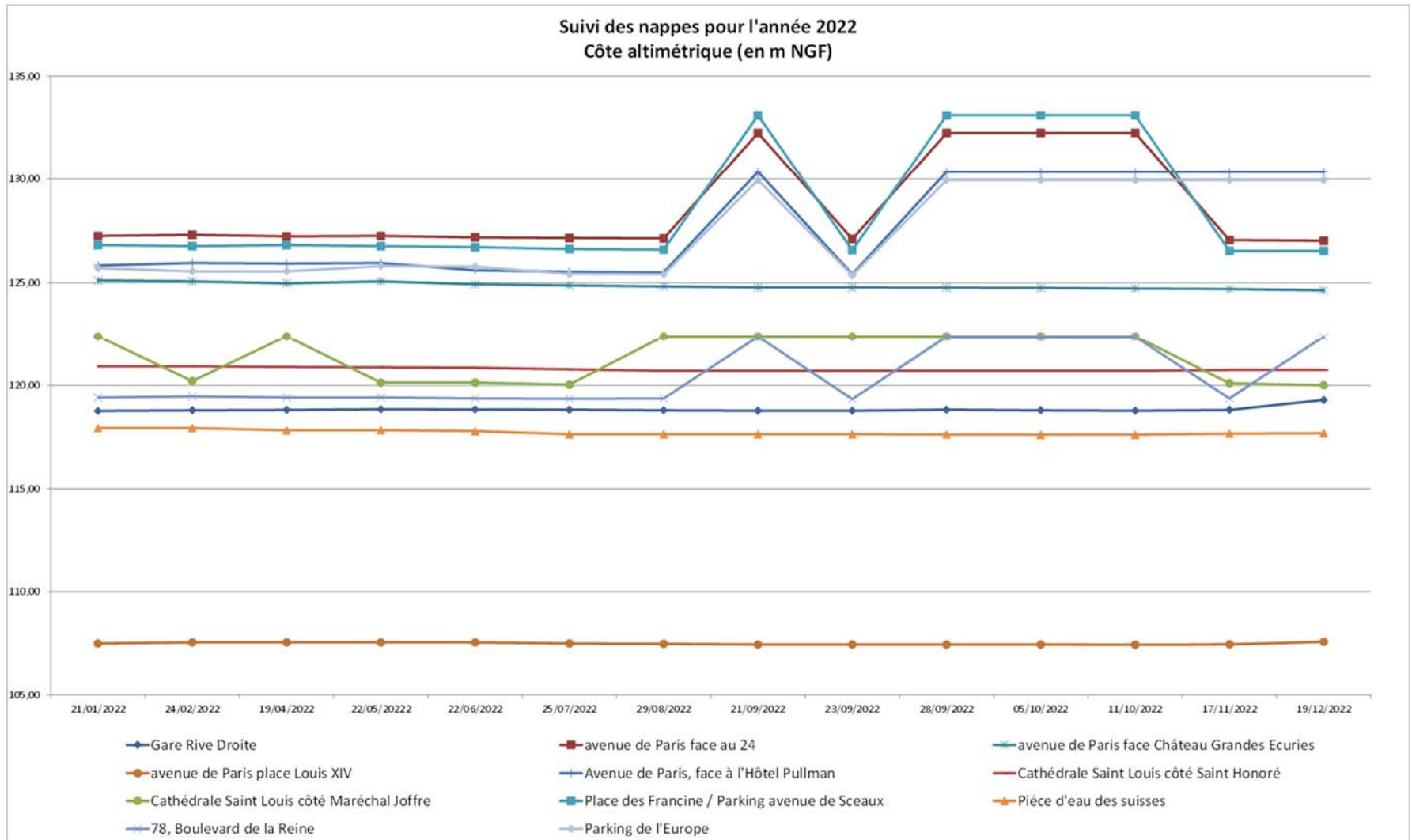
Afin de connaître la profondeur de la nappe vis-à-vis des réseaux d'assainissement, un suivi des nappes est réalisé à Versailles chaque mois au niveau des 11 piézomètres (cf. tableau ci-dessous).

Selon la localisation du piézomètre, la hauteur des nappes peut aller de 2,18 à 6,58 m de profondeur environ.

Niveau de l'eau en profondeur de la nappe phréatique par rapport au sol (en m)																	
Piézos \ Dates des mesures	21/01/2022	24/02/2022	19/04/2022	22/05/2022	22/06/2022	25/07/2022	29/08/2022	21/09/2022	23/09/2022	28/09/2022	05/10/2022	11/10/2022	17/11/2022	19/12/2022	Min	Max	delta
Gare Rive Droite	3,03	3,00	2,98	2,95	2,96	2,97	3,00	3,02	3,02	2,97	3,00	3,02	2,98	2,50	2,50	3,02	0,52
avenue de Paris face au 24	5,00	4,95	5,02	5,00	5,07	5,10	5,12		5,15				5,20	5,23	4,95	5,23	0,28
avenue de Paris face Château Grandes Ecuries	4,51	4,55	4,65	4,55	4,70	4,75	4,80	4,85	4,85	4,86	4,87	4,90	4,93	4,99	4,55	4,99	0,44
avenue de Paris place Louis XIV	5,95	5,90	5,90	5,90	5,90	5,95	5,97	6,00	6,00	6,00	6,00	6,01	5,99	5,87	5,87	6,01	0,14
Avenue de Paris, face à l'Hôtel Pullman	4,52	4,40	4,43	4,40	4,75	4,82	4,85		4,95						4,4	4,95	0,55
Cathédrale Saint Louis côté Saint Honoré	2,20	2,20	2,23	2,25	2,27	2,35	2,42	2,42	2,42	2,42	2,42	2,42	2,38	2,38	2,2	2,42	0,22
Cathédrale Saint Louis côté Maréchal Joffre		2,18		2,25	2,25	2,35							2,28	2,38	2,18	2,38	0,2
Place des Francine / Parking avenue de Sceaux	6,30	6,35	6,30	6,35	6,40	6,49	6,52		6,55				6,58	6,58	6,3	6,58	0,28
Pièce d'eau des suisses	4,55	4,55	4,66	4,65	4,70	4,85	4,85	4,85	4,85	4,86	4,87	4,87	4,82	4,80	4,55	4,87	0,32
78, Boulevard de la Reine	2,95	2,90	2,95	2,95	3,00	3,02	3,00		3,03				3,00		2,9	3,03	0,13
Parking de l'Europe	4,25	4,40	4,40	4,15	4,17	4,53	4,55		4,60						4,15	4,6	0,45

En 2022, les cotes topographiques TN et fil d'eau ont été relevées dans le cadre du schéma directeur communautaire, ce qui permet dorénavant de connaître la côte NGF des profondeurs de nappe. (cf. deuxième graphe ci-après).







IV. SOUTIEN AUX COOPERATIONS DECENTRALISEES

A partir de 2022, l'agglomération apporte un soutien de 34 171 € à trois coopérations décentralisées :

- **L'association pour la Cité Hydraulique d'Angkor (ACHA)** pour les actions hydrauliques de la Région d'Angkor au Cambodge menées en collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB). Dernièrement, le SIAVB en partenariat avec Véolia et le SIAAP a fourni les premiers systèmes de mesures de pluviométrie, de débits, de niveaux et a dispensé une formation sur sites aux ingénieurs et techniciens cambodgiens afin d'assurer une maintenance pérenne de ces équipements. La prochaine phase du projet consiste en l'achèvement d'un système de télégestion complet. Il convient de souligner que 80 % du coût de l'opération, constitués essentiellement par les travaux de génie civil, seront financés par nos partenaires cambodgiens, « seules » les dépenses relatives aux équipements électroniques et télémétriques seront ainsi que la formation des ingénieurs locaux, supportées par le groupement français (estimation 2M €),
- **Cités Unies Liban** /bureau technique des Villes Libanaises pour la Ville d'Antoura située à une quinzaine de kilomètres de Beyrouth pour son projet de mise en œuvre de solutions d'assainissement non collectif dans le cadre d'un projet porté par la municipalité avec le soutien financier de partenaires extérieurs. Le nombre de bénéficiaires : 4 000 habitants sur 76 hectares,
- **Eau et Vie** pour le projet qui se déroulera dans les bidonvilles de Cebu aux Philippines. Ce projet a pour but de permettre l'accès à l'eau à domicile pour les familles les plus démunies, et de les sensibiliser et les former à l'hygiène, l'assainissement et l'environnement. Ce projet complet permet un véritable changement de vie sur le long terme. Courant 2022, une nouvelle stratégie sera développée pour axer les sessions sur l'autonomisation des femmes.



V. LES ETUDES ET TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Les travaux et le suivi des études sont réalisés sous la maîtrise d’ouvrage de Versailles Grand Parc. Le contrôle des contrats de délégation de service public (DSP) est également assuré par Versailles Grand Parc, assisté par un bureau d’études extérieur.

Les travaux d’investissement sont principalement réalisés par des entreprises, au travers de marchés publics. Ils font l’objet d’une programmation pluriannuelle (réalisée sur la base du diagnostic permanent du réseau et des schémas directeurs lorsqu’ils existent) en partenariat avec l’Agence de l’Eau et en concertation avec les communes concernées.

Lors des travaux de rénovation des anciens ouvrages, Versailles Grand Parc donne une large place aux innovations technologiques qui apportent davantage de fiabilité et qui occasionnent une moindre gêne aux riverains ou à la circulation.

7.9 SYNTHÈSE DES ETUDES REALISEES EN 2022

ETUDES REALISEES 2022				
COMMUNE	LIEU DES TRAVAUX	NATURE	Montant mandaté (€ ttc)	Titulaire
Vélizy Villacoublay	Digue de Trou aux Gants (budget	Etude préalable	11 280 €	Geosat / Infranéo
VGP	Ensemble du territoire	SDA communautaire	389 417 €	Egis / Safège
Bievres	Ensemble de la commune	SDA communal	6 708 €	Buffet
Bois d’Arcy	Ensemble de la commune	SDA communal	10 000 €	SAFEGE via Hydreaulys
Vélizy	Ensemble de la commune	SDA communal	24 180 €	SAFEGE
VGP	Ensemble du territoire	AMO pour suivi des 7 contrats en DSP / Etude du mode de gestion	62 383 €	Cabinet Merlin
VGP	Ensemble du territoire	Lancement DSP 4 communes	17 085 €	Cabinet Merlin

7.9.1 SUIVI DES CONTRATS DE DSP

En complément de l’AMO pour le contrôle technique et économique des contrats de DSP effectué avec le cabinet Merlin, tous les contrats de délégation de service public font l’objet de réunions trimestrielles.

Les délégataires ont ainsi rencontré une maîtrise d’ouvrage présente et à l’écoute des demandes d’adaptation du réseau remontées des difficultés rencontrées sur le terrain. Inversement, les délégataires ont été sollicités pour des interventions suite à des signalements ou demandes, issus des personnels des communes ou directement des usagers.

L’année 2022 a été marquée par la procédure de passation du nouveau contrat de délégation de service public sur les communes de Bièvres, Jouy-en-Josas, Bois d’Arcy et La Celle-Saint-Cloud.

7.9.2 SDA VÉLIZY

L'étude du schéma directeur d'assainissement sur la commune de Vélizy a pris fin en 2022.

Principales conclusions du schéma directeur d'assainissement :

La campagne de mesures et la modélisation hydraulique ont permis de mettre en évidence les conclusions suivantes :

- Sur le réseau d'eaux pluviales, les concentrations moyennes sont faibles sur la quasi-totalité des paramètres physico-chimiques analysés, hormis des concentrations significatives en ammonium sur quelques points de mesure.
- Sur le réseau d'eaux usées, les concentrations moyennes sont fortes sur la quasi-totalité des paramètres physico-chimiques analysés ; la concentration en hydrocarbures est forte sur le point de mesure situé à l'ouest de la zone d'activités ; la concentration en graisses est élevée sur les deux bassins versants de la zone d'activité.
- Le réseau de Vélizy-Villacoublay ne présente pas d'influence aval externe importante (absence de réseau de transport sur le périmètre communal, et situation en plateau supérieur de la ville par rapport au nord et au sud du territoire).
- Dans la zone d'activité de Vélizy les réseaux EP et EU sont, suivant la modélisation, susceptibles de mises en charge sur l'ensemble de la zone. Des débordements sont potentiellement à déplorer sur :
 - Réseau EP : Rue Dewoitine (côté IUT) et Avenue de l'Europe entre rue Paul Dautier et rue Dewoitine
 - Réseau EU : Rue Marcel Dassault entre Allée Latécoère et Avenue Morane Saulnier.
- Une partie du réseau de Meudon se rejetant dans le réseau communal de Vélizy-Villacoublay peut avoir une influence sur ce dernier.
- Malgré leurs faibles proportions, les surfaces de ruissellement attribuées aux sous-bassins versants EU dans le modèle ont un impact non négligeable sur la mise en charge du réseau d'eaux usées dès des pluies les plus fréquentes. Ces surfaces de ruissellement sont faibles en proportion mais, d'après les estimations faites à partir des résultats de la campagne de mesure, représentent tout de même 12,5 ha.
- Taux d'eaux claires parasites permanentes :

BV	Point de mesure	ECCP retenu	
		%	m ³ /j
EU 1 + EU 2	B	18%	136
UN 3	T	20%	25
UN 4	A	14%	13
UN5 +N7	G-B-C	4%	22
EU 8	C	16%	31
UN9 +UN6	E+F	NC	
EU 10	I	20%	82
EU 11	J	17%	43
EU 12	K - I - J - H	17%	290
EU 13	H	20%	132
Bilan		16 %	774

Les investigations complémentaires menées ont permis de mettre en évidence les anomalies suivantes :

- Les tests à la fumée ont permis de détecter 48 anomalies et d'estimer la surface active raccordée au réseau EU à environ 1,8 ha.
- 7 501 ml de réseaux EU/UN et 5 243 ml de réseaux EP nécessitent des travaux de réhabilitation.

Le programme de travaux proposé vise à répondre aux objectifs suivants :

- Maîtrise des rejets de pollution dans le milieu naturel
- Maîtrise patrimoniale,
- Maîtrise des débordements et taux de sollicitation des canalisations,

- Gestion des flux de temps sec et de temps de pluie à l'échelle communale de façon cohérente,
- Optimisation de l'exploitation des réseaux.

L'ensemble des travaux et aménagements envisagés s'élève à un montant de 13 227 700 € HT (entre 950 000 € HT et 1 640 000 € HT).

La programmation des travaux est étalée sur une période de 10 ans (2023-2032) par rapport aux différents axes abordés du programme de travaux :

- La réhabilitation de collecteurs,
- l'optimisation de l'exploitation du réseau,
- la lutte contre les eaux claires,
- la lutte contre les rejets polluants.

La hiérarchisation des travaux s'est faite en tenant compte des critères suivants, en ordre de priorité :

- Réhabilitation des collecteurs de façon suivant une quotation de l'urgence (défauts en nombre et en gravité, et par ordre décroissant de flux transité) ;
- Mise en place d'une métrologie permanente pour suivre les progrès dans la maîtrise des effluents ;
- Investigations complémentaires de la digue du Trou aux Gants le plus rapidement possible ;
- Correction des mauvais raccordements EP en partie publique sur réseau EU à court terme (moins de 3 ans) ;
- Enquêtes de conformité des mauvais branchements EU sur réseau EP réparties sur 7 ans, en priorisant les BV les plus contributeurs ;
- Répartition des ITV et du curage préventif sur toutes les années.

En 2023, les zonages d'assainissement seront établis et approuvés après enquête publique.

7.9.3 SDA BIEVRES

L'étude du schéma directeur d'assainissement sur la commune de Bièvres a pris fin en 2022.

Principales conclusions du schéma directeur d'assainissement :

Les diverses investigations réalisées dans le cadre de cette étude ont permis de mettre en évidence les principales anomalies responsables des dysfonctionnements observés.

Il s'agit principalement :

→ Sur les réseaux d'eaux usées :

- D'apports d'Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP) : Débit moyen de temps sec mesuré à l'aval des différents sous-bassins versants de la commune est d'environ 1 555 m³/j ; les apports d'eaux claires atteignent 789 m³/j (soit 51 % du débit moyen de temps sec) ; le taux d'infiltration des eaux claires sur la commune est faible ;
- D'apports d'eaux pluviales (erreurs de branchements) : 100 anomalies de raccordement ont été identifiées sur la commune ; La surface active totale raccordée au réseau d'eaux usées est estimée à 4,9 ha ;
- De défauts de structure et anomalies de certains regards de visite et certaines canalisations : 7 700 ml d'inspections télévisées ont été réalisées ;
- De difficultés d'exploitation de poste de refoulement (PR Hommeries situé Rue des Colverts).

→ Sur les réseaux d'eaux pluviales :

- De défauts de structure de certaines canalisations : 872 ml d'inspections télévisées ont été réalisées ;
- De collecte d'eaux usées (erreurs de branchements),
- De défauts de structures et anomalies de certains regards de visite.

La modélisation hydraulique par temps de pluie a mis en évidence quelques problèmes d'évacuation des eaux pluviales lors des fortes pluies, avec une mise en charge des réseaux d'eaux pluviales.



L'étude a proposé plusieurs opérations à mener sur les réseaux d'assainissement afin de remédier aux anomalies recensées :

- Réhabilitation ou remplacement des canalisations eaux usées dégradées (réduction des apports parasites permanents, suppression des défauts structurels).
- Réduction des apports par temps de pluie (mise en conformité de branchements).
- Réhabilitation ou remplacement des canalisations eaux pluviales dégradées (suppression des défauts structurels).
- Réhabilitation des regards dégradés.
- Mise en conformité des branchements (suppression des rejets d'eaux usées au réseau d'eaux pluviales)
- Assainissement collectif de quelques secteurs (cf. zonage d'assainissement).
- Amélioration de la gestion des ouvrages.

Le montant des travaux à la charge de la commune est estimé à 3 461 000 € H.T. avec :

- Sur les réseaux d'eaux usées : 3 022 200 € H.T.
- Sur les réseaux d'eaux pluviales : 463 800 € H.T.

Les travaux sur les réseaux d'eaux usées permettront d'éliminer 57 % des eaux claires parasites permanentes, d'éliminer les principaux défauts structurants et d'améliorer la gestion de certains ouvrages (PR rue des Colverts- Hommeries).

Les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales permettront de réduire les apports par temps de pluie aux réseaux d'eaux usées, de supprimer les principaux défauts structurels et d'améliorer la gestion des ouvrages (bassin d'orage de la ZAC de la Couture).

Les travaux ont été hiérarchisés et programmés jusqu'en 2031.

Enfin, les mises en conformité de branchement seront nécessaires pour lutter contre les rejets d'eaux usées dans la Bièvre et pour limiter l'introduction d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées.

En 2023, les zonages d'assainissement seront établis et approuvés après enquête publique.

7.9.4 SDA BOIS D'ARCY

L'étude du schéma directeur d'assainissement sur la commune de Bois d'Arcy, porté par Hydreaulys, a pris fin en 2022.

Principales conclusions du schéma directeur d'assainissement :

Les principales conclusions de la phase 3 sont les suivantes :

- Essais à la fumée : 2 bassins de collecte différents ont été testés à hauteur de 1,7 km chacun. 28 anomalies ont été détectées, essentiellement sur le bassin de collecte n°11. La surface active est estimée à 4,9 ha pour les deux bassins de collecte.
- Contrôle de branchements : 20 bâtiments publics ont été contrôlés, dont 2 non conformes.
- Inspections télévisées : 6 034 ml ont été inspectés entre juillet et octobre 2021 (4 311 ml en EU et 1 723 ml en EP). 1 133 anomalies ont été identifiées (0,19 anomalies/ml), dont 19 % d'anomalies de gravité 1 et 47 % d'anomalies structurelles. 6 rues sont classées en priorité 1.

Le réseau de Bois d'Arcy a été intégré au modèle existant d'Hydreaulys (SEVESC). Le réseau EU a été identifié comme sensible au risque de débordement en raison des mauvais raccordements et de la vétusté de certaines canalisations.

Les principales conclusions de la phase 4 sont les suivantes :

- Travaux de pérennisation du patrimoine réseau :
 - o 3,4 km de réseau concernés par une intervention d'urgence (< 5 ans) et 5,6 km par une intervention à moyen terme (< 10 ans) pour un total estimé à 13 M € HT ;
 - o Programme pluriannuel d'inspection télévisée de 3 % du linéaire gravitaire par an ;
 - o Plan de renouvellement préventif et curatif des réseaux et ouvrages (1 % par an), soit 710 ml/an pour 1,4 M € HT.



- Travaux de protection du milieu récepteur :
 - o 45 contrôles de conformité sur les bâtiments publics ;
 - o Contrôles de conformité de tous les riverains du bassin de collecte EP n°4 (environ 700 contrôles).
- Travaux de lutte contre les débordements :
 - o 26 contrôles de conformité à réaliser sur les habitations déjà testées à la fumée ;
 - o Recherche des mauvais raccordements ;
 - o Curage de 5 % du linéaire gravitaire par an.

En 2023, les zonages d'assainissement seront établis et approuvés après enquête publique.



7.10 SYNTHÈSE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

CHANTIERS D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 2022							
COMMUNE	LIEU DES TRAVAUX	NATURE	LONGUEUR (ML)	NOMBRE DE BP REPRIS	NOMBRE DE BOITES DE BRANCHEMENTS CREEES	MONTANT (€ TTC)	TITULAIRE
VGP	Diverses rues	Travaux divers sur réseaux d'eaux usées				175 465 €	multi -entreprises de l'accord cadre
VGP	Travaux divers	Travaux divers sur réseaux d'eaux pluviales				121 918 €	multi -entreprises de l'accord cadre
Bièvres	Quartier de la Porte Jaune	Réhabilitation des collecteurs EU rue Cholette, rue Antoine, chemin de la Porte Jaune, collecteur Sygrie - 575 ml de DN 150 à 300	575	0/17	0	199 156 €	Telerep/ SFRE
Bois d'Arcy	PR Robespierre - Installation d'une station de traitement de l'hydrogène	Instlaltion traitement H2S - Foncier + équipements				184 715 €	Veolia
Bougival	Chemin de halage	Extension du réseau d'eaux usées	200	7	7	247 192 €	sous convention POLD
Buc	Av Huguier, rue des Sources, des Frères Robin, Jean Jaurès et Perreyon	Réhabilitation des réseaux EU (274 ml de chemisage et 263 ml de remplacement) et	388	18	18	603 747 €	SRBG/ Eiffage
Chateaufort	Rue de la Perruche, Clos de la Grange et Clos Brosset	Réhabilitation des réseaux EU (276 ml de chemisage et 93 ml de remplacement) et	369	24	3	333 182 €	Despierre/Terideal
Jouy en Josas	Rue Victor Hugo	Réhabilitation par chemisage de réseaux	553,7	10	17	399 199 €	M3R
Jouy en Josas	Rue du Val d'Enfer	Extension du réseau EU DN 200	75	0	0	65 407 €	SRBG
La celle Saint Cloud	Avenue de Louveciennes et place du Maréchal Leclerc	Réhabilitation des réseaux EU et EP de l'avenue de Louveciennes (EU 250 ml de DN200 par chemisage et 15 branchements chemisés et 6 branchements remplacés /	430	35	27	241 642 €	Despierre/ Eiffage
Versailles	Avenue de Villeneuve l'Etang	Réhabilitation de collecteur ovoïde 120x75	169,3	23	17	265 575 €	M3R
Versailles	Rue Pilatre de Rozier	Réhabilitation par chemisage continu de	95	9	12	64 798 €	Valentin
Versailles	Rues Emile Cousin et Ceinture	Réhabilitation par chemisage continu de	305	18	45	276 282 €	Terideal
Versailles	Rue d'Angoulême	Réhabilitation du collecteur par pose de	115	0	0	14 097 €	régie de Versailles
Versailles	Place de la Cathédrale	Étanchéité de l'extrados du collecteur par	25	0	0	5 866 €	régie de Versailles
Viroflay	Rue des Combattants	Réhabilitation collecteur et branchement	254	4	4	293 516 €	HPBTP/Despierre
VGP	TOTAL		3554	148	150	3 491 757 €	



Quelques illustrations des travaux d'assainissement réalisées en 2022

Bièvres, Chemin de la Porte Jaune : Réhabilitation des collecteurs d'eaux usées rues Cholette et Antoine, chemin de la Porte Jaune, collecteur Sygrie - 575 ml de DN 150 à 300



Vues sur le regard RP7 (porte Jaune)



Vues sur le regard RP1 (porte Jaune)

Bougival, Extension de collecte sur le chemin de halage (200 ml) sous maîtrise d'ouvrage déléguée à Paris Ouest La Défense :





Bois d'Arcy, Installation d'une station de traitement de l'hydrogène sulfuré (H₂S) au PR Robespierre :

Châteaufort, Réhabilitation de collecteurs rue de la Perruche, Clos de la Grange et Clos Brosset sur environ 369 ml



La Celle-Saint-Cloud : Réhabilitation des réseaux EU et EP de l'avenue de Louveciennes et du réseau EP de la place du Maréchal Leclerc sur 430 ml





Jouy-en-Josas, Réhabilitation de collecteurs rue Victor Hugo sur 553 ml



Versailles, Réhabilitation des canalisations des rues de la ceinture et Emile Cousin sur 305 ml





Versailles : travaux en Régie rue d'Angoulême sur 115 ml



7.11 TAUX DE RÉNOVATION, D'AMÉLIORATION ET DE REMPLACEMENT 2022

Le service a réalisé sur l'exercice 2022, un programme de rénovation, d'amélioration ou de remplacement de **3 554 mètres de canalisations**, principalement sur Bièvres, Jouy-en-Josas, La Celle-Saint-Cloud et Versailles.

La durée **comptable** d'amortissement d'un ouvrage d'assainissement est à Versailles Grand Parc de 50 ans.

Ci-dessous est présentée l'évolution du taux de rénovation ou de remplacement du linéaire du réseau d'assainissement de Versailles :

VERSAILLES	2018	2019	2020	2021	2022
linéaire renouvelé (m)	266	1801	1086	1269	709,3
cumul 5 ans renouvelé	7598	8042	6765	6287	5131,3
linéaire total (mètres)	137631	137631	137631	137 631	137 981
P253.2 =	5,52%	5,84%	4,92%	4,57%	3,72%

Définition du taux de rénovation : **linéaire renouvelé sur les 5 dernières années / linéaire total** (hors linéaires branchements) = indicateur de performance P253.2

Pour les autres communes, ce taux ne peut pas être calculé pour l'instant car il nécessite d'avoir un historique sur 5 ans des mètres de réseaux renouvelés.

La bonne exécution des travaux réalisés est systématiquement réalisée sous Charte Qualité de l'Agence de l'Eau et contrôlée par des entreprises extérieures selon la technique employée (essais d'étanchéité, essais de compactage, inspections télévisées, tests joint par joint). La bonne réussite de ces contrôles après travaux conditionne l'obtention de subventions octroyées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Départemental des Yvelines.



VI. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

1 PRÉSENTATION ET CARACTÉRISTIQUE DU SPANC ET SES MODES DE GESTION

Toutes les communes hormis Vélizy-Villacoublay comptent des installations d'assainissement non collectif. La commune de Renne-moulin a fait le choix d'être uniquement en assainissement non collectif

En 2022, le SPANC exerce sa compétence en régie avec prestation de service dans le cadre d'un marché de prestation de services pour l'ensemble des contrôles, sur les communes de Versailles, Toussus le Noble, Viroflay, Buc, Vélizy, Bois d'Arcy et Noisy le Roi.

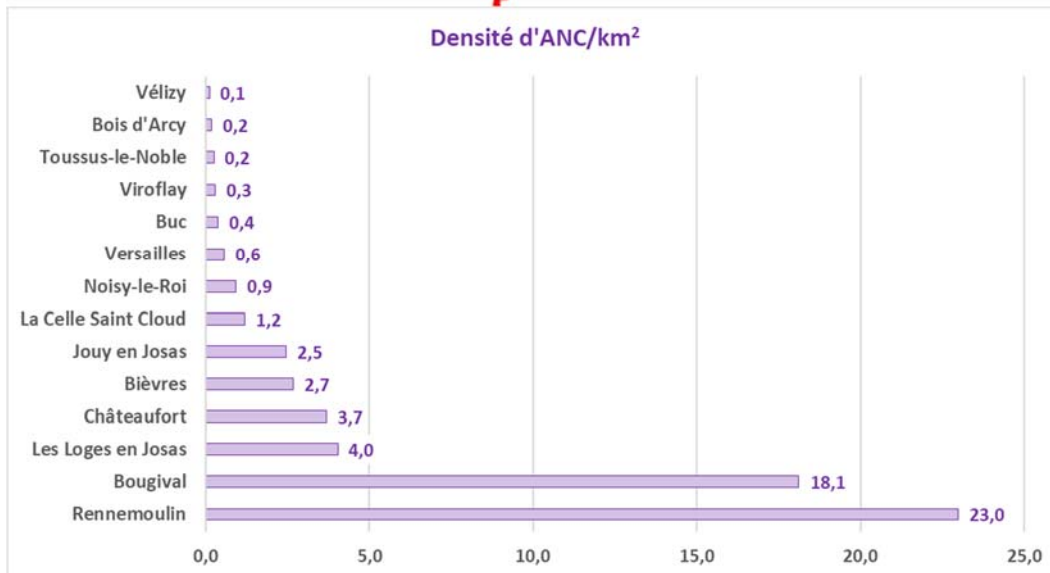
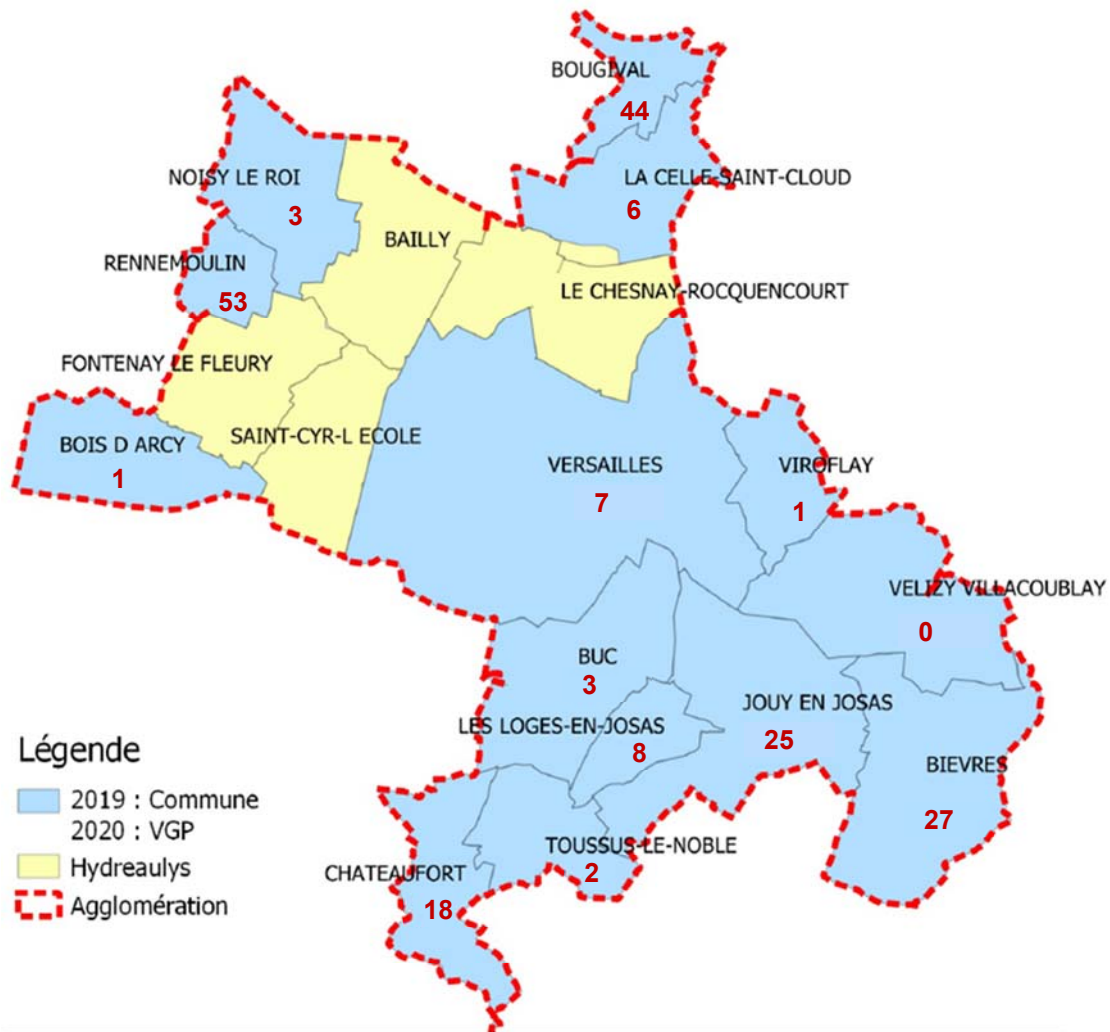
La compétence est gérée en délégation de service public sur les communes des Loges-en-Josas, Bièvres, La Celle Saint Cloud, et Jouy-en-Josas. Pour ces 3 dernières communes, la compétence assainissement non collectif est gérée en régie avec prestation de service depuis la fin des contrats de délégation de service public.

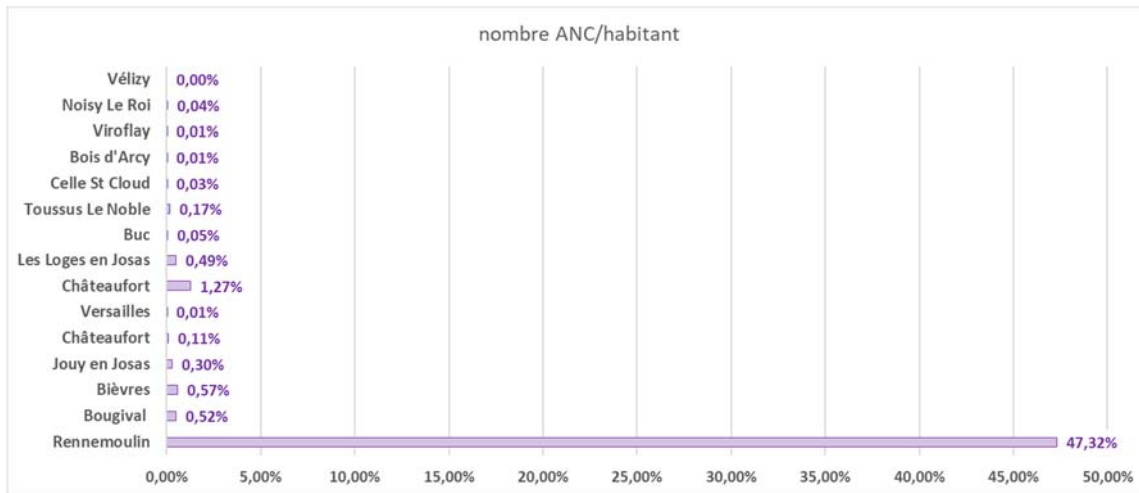
Le SPANC de Châteaufort est géré par le SIAHVY, tandis qu'Hydreaulys s'occupe du service pour les communes cartographiées en jaune sur la carte.

L'inventaire exhaustif des installations d'assainissement non collectif sur le territoire a démarré en 2021 mais est toujours en cours en 2022. Il sera finalisé en 2023 avec les conclusions du schéma directeur d'assainissement communautaire.

Ce tableau résume le nombre d'ANC par commune et par km² :

Commune	Nb d'ANC	surface commune km ²	ANC/km ²	Population	ANC/habitant
Renne-moulin	53	2,2	23,9	112	47,3%
Bougival	44	2,8	15,9	8 472	0,5%
Bièvres	27	9,7	2,8	4 744	0,6%
Jouy en Josas	25	10,1	2,5	8 424	0,3%
Châteaufort	18	3,5	5,2	16 436	0,1%
Versailles	7	26,2	0,3	87 900	0,0%
Châteaufort	18	4,9	3,7	1 419	1,3%
Les Loges en Josas	8	2,5	3,2	1 625	0,5%
Buc	3	8,1	0,4	5 980	0,1%
Toussus Le Noble	2	4,0	0,5	1 202	0,2%
Celle St Cloud	6	5,8	1,0	19 956	0,0%
Bois d'Arcy	1	5,5	0,2	14 845	0,0%
Viroflay	1	3,5	0,3	16 436	0,0%
Noisy Le Roi	3	5,4	0,6	7 474	0,0%
Vélizy	0	8,9	0,0	22 389	0,0%
TOTAL VGP	216	103,1	2,1	217414	0,10%





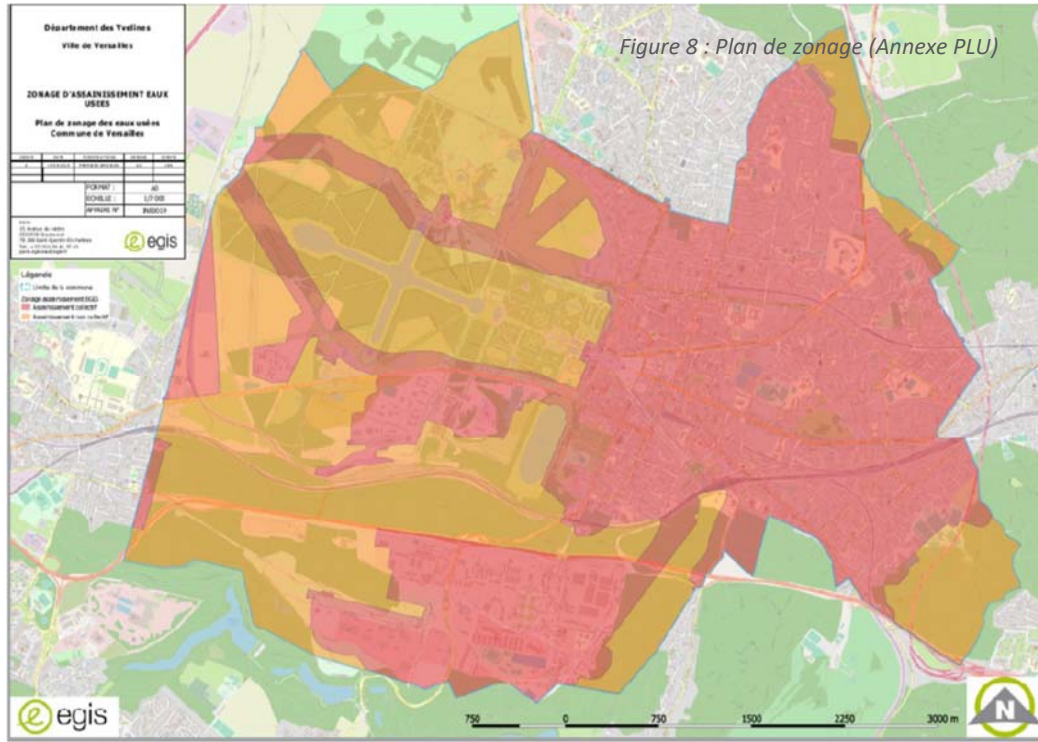
Le SPANC est doté de la seule compétence obligatoire prévue par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 complétée par la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, à savoir le contrôle de la conformité et du bon fonctionnement des installations en service sur le territoire.

L'ensemble des installations devait avoir été contrôlé au moins une fois au 31 décembre 2012 selon une périodicité qui ne devait pas excéder 8 ans.

2 SPANC EN EXERCICE DIRECT DE COMPETENCE

2.1 VERSAILLES

Un plan de zonage distinguant les secteurs desservis par un assainissement collectif de ceux fonctionnant en assainissement autonome, avait déjà été approuvé après enquête publique par le conseil municipal, le 12 décembre 2019 Il est annexé au plan local d'urbanisme.



Il est considéré qu'une dizaine de propriétés sont concernées, soit environ 25 habitants (à rapprocher des 7200 immeubles versaillais). Il s'agit principalement de résidences isolées (les bâtiments SNCF et la fourrière de l'allée des Matelots, les maisons ONF, des dépendances du Château...) raccordés actuellement sur des dispositifs d'assainissement non-collectifs.

2.2 BOUGIVAL

Bougival comporte beaucoup d'installations non collectives en raison de la présence des îles sur la Seine, de discontinuités dans la desserte assainissement des berges de Seine, et de propriétés situées sur le coteau boisé.

2.3 RENNEMOULIN

Toutes les maisons de Rennemoulin sont assainies en assainissement non-collectif. La moitié a été réhabilitée dans le cadre d'une opération groupée initiée par la commune et terminée par Versailles Grand Parc.

2.4 AUTRES VILLES HORS DSP

Mis à part Vélizy qui ne comporte aucun dispositif individuel, il existe toujours une à 10 habitations trop éloignées du réseau de collecte public pour y être raccordées.



3 SPANC DANS LES SERVICES DELEGUES

Pour certains contrats de Délégation de Service Public (DSP), les missions relatives à l'assainissement non collectif ont été intégrées au contrat de DSP relatif principalement à l'assainissement collectif. Dans ce cas, les missions du délégataire sont les suivantes :

Commune	Prestations du délégataire
Bièvres	<ul style="list-style-type: none">• <i>Dans le cadre d'une mise en place ou d'une réhabilitation d'ANC :</i><ul style="list-style-type: none">• <u>Contrôle du projet</u><ul style="list-style-type: none">➤ Obligation de dépôt d'un permis auprès de la collectivité,➤ Le fermier dispose d'1 mois pour examiner la conformité du projet,➤ Le fermier pourra vérifier, avant exécution des travaux, que les installations intérieures satisfont les conditions du règlement de service,<ul style="list-style-type: none">• <u>Contrôle de la réalisation des travaux</u>➤ La collectivité avise le fermier de la date de fin des travaux,➤ Le fermier fixe un RDV avec visite,➤ Le fermier établit l'attestation de conformité technique qui est remis pour signature à la collectivité,➤ Si non-conformité contre visite dans un délai de 2 mois.<ul style="list-style-type: none">• <u>Synthèse annuelle</u>➤ Bilan des contrôles de conformité sur les nouvelles installations avant le 1/06.• <i>Dans le cadre des missions de contrôle des installations existantes :</i><ul style="list-style-type: none">• Mise à jour annuelle du recensement,• Elaboration d'un programme annuel avec la collectivité,• Fixation des RDV, diagnostic, rédaction d'un rapport technique avec copie à la collectivité.• <i>Périodicité de la mission de contrôle :</i><ul style="list-style-type: none">• 1 contrôle avant remblaiement des ouvrages pour ANC neuves,• Conformité des installations existantes : 1 fois tous les 4 ans <p>Le délégataire n'a pas l'exclusivité des travaux d'installations d'ANC.</p>
Jouy-en-Josas	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle des installations ANC (1/4 des installations chaque année)• Préparation de la visite (courrier, collecte de données, ...)• Inspection avec rapport sur la conformité ou la non-conformité,• Nouvelle visite après mise en conformité,• Contrôles périodiques : 1 fois tous les 4 ans• La collectivité est alertée des situations de blocage (2 relances) <p>Le délégataire n'a pas l'exclusivité des travaux d'installations d'ANC</p>



Commune	Prestations du délégataire
Les Loges-en-Josas	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un logiciel de gestion des installations ANC en vue de faire un bilan des installations (données, caractéristiques techniques ...)• Réalisation dans un délai de 8 mois, à compter de la notification du contrat d'un inventaire exhaustif des installations existantes avec les caractéristiques techniques. Mise à jour annuelle de l'inventaire.• Etablissement du fichier des usagers. Ce fichier est la propriété de la Collectivité.• Tenu d'un compte des usagers (sommes facturés, solde de l'exercice)• Prestations de contrôles :<ul style="list-style-type: none">▪ Certificat d'urbanisme : transmission des informations dans un délai de 15 j.▪ Instruction des permis de construire▪ Contrôle de la réalisation des installations neuves▪ Diagnostic des installations existantes▪ Contrôle de bon fonctionnement des installations▪ Contrôle des travaux de réhabilitation des installations.
La Celle Saint-Cloud	Avenant n°1 du 25/11/2005 : Contrôle des assainissements non collectifs de la commune avec la vérification de l'entretien des dispositifs avec une fréquence moyenne d'un site par an sur la durée de la délégation.

A noter que les missions relatives à l'assainissement non collectif ne figurent plus dans le nouveau contrat de délégation de service public, conclu avec SEFO, à la fin de l'année 2022.

4 TARIFICATION ET RECETTES

Les dépenses engagées par le SPANC pour le contrôle des installations sont équilibrées par une redevance forfaitaire révisable annuellement, facturée après prestation pour service rendu au propriétaire ou à l'occupant, selon les cas.

Ces tarifs sont fixés pour les différentes opérations de contrôles obligatoires :

- La vérification de conception et d'implantation d'une installation ;
- La vérification de la bonne exécution des travaux ;
- La première vérification d'installations existantes (réalisée si l'ouvrage n'a pas fait l'objet des deux premiers contrôles) ;
- La vérification de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation.

La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés a été votée par le Conseil Communautaire de l'Agglomération le 30 novembre 2021.

Les tarifs applicables depuis le 30 novembre 2021 sur les communes dont la compétence est exercée en régie sont les suivants :



Installations d'une capacité inférieure ou égale à 20 équivalents-habitants			€TTC	€HT
A		Redevance contrôle installation neuve ou réhabilitée	250,00 €	227,27 €
dont	A1	Redevance de vérification préalable du projet (phase conception)	100,00 €	90,91 €
	A2	Redevance de vérification de l'exécution des travaux	150,00 €	136,36 €
B		Redevance contrôle périodique		
Contrôle périodique	B1	Redevance de premier contrôle et de vérification du fonctionnement et de l'entretien	180,00 €	163,64 €
	B2	Redevance de vérification du fonctionnement et de l'entretien		
	B3	Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation		
	B4	Remboursement des frais de prélèvement et d'analyse sur rejet vers le milieu hydraulique superficiel		
C		Visite de levée de non-conformité (contre visite)	100,00 €	90,91 €
D		Autres tarifs		
Autres	D1	Déplacement infructueux	65,00 €	59,09 €
	D2	Réédition de certificat de non-conformité	15,00 €	13,64 €

Les tarifs applicables sur les communes dont la compétence est exercée en DSP sont les suivants :

Afin de ne pas créer un budget spécifique à ce service public compte tenu du faible nombre d'usagers, les prestations correspondantes sont directement gérées sur le budget annexe du service assainissement.

L'état de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif sera établi et joint aux documents comptables conformément à la réglementation en vigueur.

5 LES ETUDES ET TRAVAUX DU SPANC EN 2022

En 2022, aucune étude générale relative à l'assainissement non collectif n'a été nécessaire. Les considérations sur le devenir des territoires non desservis par l'assainissement collectif sont menées dans le cadre du schéma directeur d'assainissement communautaire et à l'occasion de l'adoption des zonages d'assainissement.

Le recensement exhaustif des installations d'assainissement non collectif a démarré dans le cadre du suivi des délégations de service public et via le schéma directeur d'assainissement communautaire. Il s'est poursuivi en 2022. Les contrôles périodiques ont été mis en œuvre sur ces bases.

Un marché de prestations de contrôles « SPANC » a été confié au bureau d'études SNE Quantitec à compter du 22 juin 2022.

Sur demande de la Police de l'Eau, une campagne de contrôles SPANC a notamment été lancée sur les installations d'assainissement non collectif situées en bord de Seine et sur l'île de la Loge et l'île de la Chaussée à Bougival, afin de répondre aux enjeux environnementaux identifiés en particulier sur ce bras de la Seine en amont des écluses de Bougival.



6 INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)

6.1 LES COMMUNES EN RÉGIE

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Indicateur D302.0 de mise en œuvre de l'ANC pour les services en régie en 2022

Section	Descriptif	Versailles	Rennemoulin	Viroflay	Bois d'Arcy	Bougival	Buc	Toussus	Noisy le Roi
A									
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20	20	0	0	0	20	20	0
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20	20	20	20	20	20	20	20
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	30	30	0	0	0	0	0	0
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	0	30	0	0	0	0	0	0
B	Le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100								
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	0	20	0	0	0	0	0	0
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		70	120	20	20	20	40	40	20



6.2 LES COMMUNES EN DSP

Indicateur D302.0 de mise en œuvre de l'ANC pour les services en DSP en 2022					
Indicateur	Descriptif	Bièvres	Jouy en Josas	Les Loges en Josas	La Celle St Cloud
A					
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20	0	20	0
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20	20	20	20
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	0	0	0	0
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	0	0	0	0
B					
Le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100					
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	0	0	0	0
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	0	0	0	0
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	0	0	0	0
TOTAL		40	20	40	20



7 INDICATEURS DESCRIPTIFS ET DE PERFORMANCE DU SERVICE ANC

7.1 INDICATEURS DESCRIPTIFS ET DE PERFORMANCE POUR LES SERVICES EN REGIE

Indicateurs 2022 descriptifs et de performance pour l'ANC des services en régie								
Descriptif	Versailles	Rennemoulin	Viroflay	Bois d'Arcy	Bougival	Noisy le Roi	Buc	Toussus-le-Noble
D301.1 : Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	25	120	3	0	130	9	9	6
D 302.0 : Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	70	120	20	20	20	20	40	40
P301.3 : Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	-	78%	-	-	-	-	-	-

Indicateur D301.1 : Le nombre d'habitants desservis par le SPANC est estimé sur la base de 3 habitants par installation d'assainissement non collectif. Pour la commune de Bois d'Arcy, l'installation d'assainissement non collectif correspond à une station-service.

Indicateur P-301.3 :

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques.

Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- D'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,**
- D'autre part le nombre total d'installations contrôlées **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.**

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

En 2022, le SPANC a réalisé, en régie avec prestation de service :

- 7 contrôles vente,
- 3 contrôles de conception,
- 27 contrôles périodiques de fonctionnement



7.1 INDICATEURS DESCRIPTIFS ET DE PERFORMANCE DES SERVICES EN DSP

code	libélé	Bievres				JOUY-EN-JOSAS				LES LOGES EN JOSAS				LA CELLE ST CLOUD			
		2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
D301.0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	nc	nc	nc	nc	0	1	1	nc	nc	nc	nc	nc	<10	<11	<10	6%
D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	60
P301	taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc
	Visites contrôle ANC mentionnées dans le RAD	nc	nc	nc	nc	4	0	1	nc	nc	nc	nc	nc	0	0	0	2

Le tableau ci-avant synthétise les données présentées dans les RAD 2022. En raison du faible nombre d'installations d'assainissement non collectif sur les communes, les délégataires délaissent leurs missions relatives à l'assainissement non collectif.

En 2022, le SPANC a demandé aux délégataires de réaliser les contrôles périodiques de toutes les installations existantes, ce qui n'a pas pu être réalisés, hormis pour la commune des Loges en Josas (6 contrôles réalisés sur 8 prévus) et La Celle Saint Cloud (2 contrôles sur 5 prévus).



VII. ANNEXES



ANNEXE 1 : COMPTES ADMINISTRATIFS / NIVEAUX DE REALISATION

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
VUE GENERALE
 078-247800584-20230627-D2023062-BF

Accusé certifié exécutoire

Le budget annexe assainissement Régie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se composait uniquement de la commune de Versailles jusqu'au 30 juin 2022. A compter du 1er juillet 2022, il a fusionné avec les budgets annexes DSP et Marchés et a été renommé "budget annexe assainissement".

Le Compte Administratif 2022 du budget annexe assainissement révèle un déficit d'exploitation d'1,3 M€ et génère un excédent d'investissement d'1,5 M€. Le résultat net de 10,4 M€ a été repris lors du vote du BP 2023.

	arrondi en euros	Budget voté 2022	Réalisations 2022 avec rattachements	Résultat reporté 2021 (002, 001)	Reports 2022 sur 2023	Total CA 2022
		A	B	C	D	E = B + C + D
1	Recettes d'exploitation	9 746 297,29 €	4 570 405,76 €	5 334 992,12 €	0,00 €	9 905 397,88 €
2	Dépenses d'exploitation	7 779 326,00 €	5 830 698,83 €	0,00 €	0,00 €	5 830 698,83 €
3 = 1 - 2	Excédent d'exploitation	1 966 971,29 €	-1 260 293,07 €	5 334 992,12 €	0,00 €	4 074 699,05 €
4	Recettes d'investissement	11 072 170,40 €	5 059 187,61 €	4 520 122,65 €	360 672,00 €	9 939 982,26 €
5	Dépenses d'investissement	9 123 357,24 €	3 592 386,94 €	0,00 €	3 231,74 €	3 595 618,68 €
6 = 4 - 5	Besoin de financement	1 948 813,16 €	1 466 800,67 €	4 520 122,65 €	357 440,26 €	6 344 363,58 €
3 + 6	Résultat net global	3 915 784,45 €	206 507,60 €	9 855 114,77 €	357 440,26 €	10 419 062,63 €

Le Compte Administratif 2022 du budget annexe assainissement peut se synthétiser de la manière suivante :

Dépenses Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges entretien	345 751	Redevance	2 265 100
Rembt salaires/supports	1 542 126	PFAC	483 881
Amortissements	3 581 923	Contribution eaux pluviales	460 581
Intérêts	27 254	Amortissement subventions	638 273
Titres annulés sur exercices antérieurs	56 992	Mutualisation Ville de Versailles	68 604
Subventions exceptionnelles	34 171	FCTVA	12 767
Rattachements 2021	242 482	Autres	73 402
		Résultat reporté de 2021	5 334 992
Total	5 830 699	Rattachements 2021	567 799
Autofinancement	4 074 699	Total	9 905 398
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Amortissements subventions	638 273	Autofinancement	0
Rembt capital dette	386 787	Amortissement	3 581 923
Travaux subventionnés	2 336 760	Subventions	939 560
Frais d'études / insertion	15 413	Emprunt	92 235
Acquisitions	215 154	FCTVA	445 470
		Affectation du résultat 2021	0
Restes à réaliser au 31/12	3 232	Résultat reporté de 2021	4 520 123
Total	3 595 619	Restes à réaliser au 31/12	360 672
		Total	9 939 982

L'excédent du budget annexe assainissement se justifie par le vote d'investissements pluriannuels qu'il faut financer sur plusieurs exercices :

AP N°	2022-001A
Objet	Travaux d'assainissement 2022
Montant voté de l'Autorisation de Programme	8 000 000,00 €
CP réalisés en 2022	1 276 748,51 €
CP à prévoir sur les exercices suivants	6 723 251,49 €

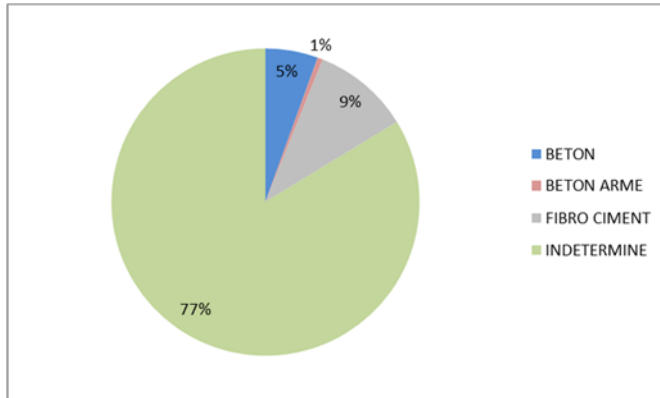
Dettes au 31/12/2022	5 141 409 €
Dont dette à taux 0	1 617 787 €
Dont dette à un taux >0 %	3 523 622 €



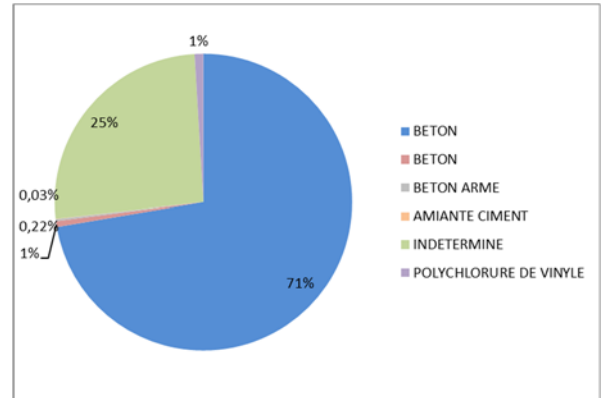
ANNEXE2 : CONNAISSANCE DU MATERIAU, DE LA DATE DE POSE ET DU DIAMETRE DES RESEAUX DANS LES PERIMETRES EN DSP (DETAIL PAR CONTRAT)

Service Bois d'Arcy – DSP VEOLIA

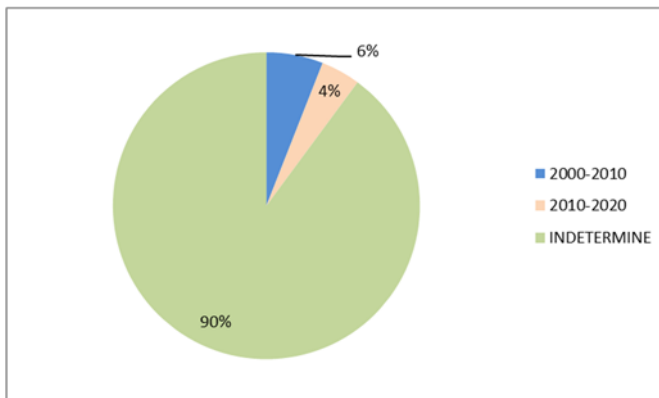
Nature des matériaux des conduites eaux usées



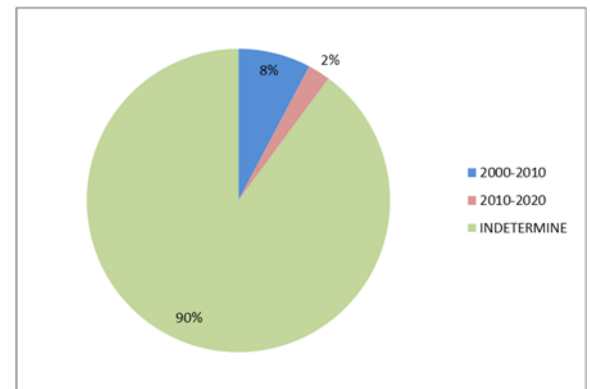
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



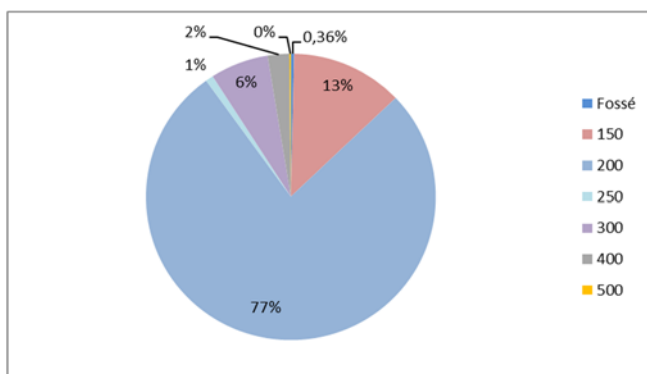
Classe d'âge des conduites eaux usées



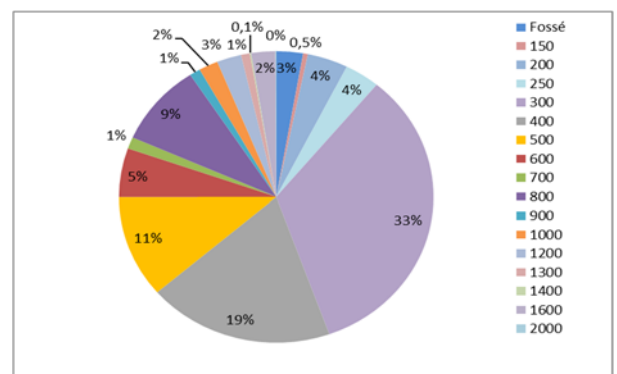
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales

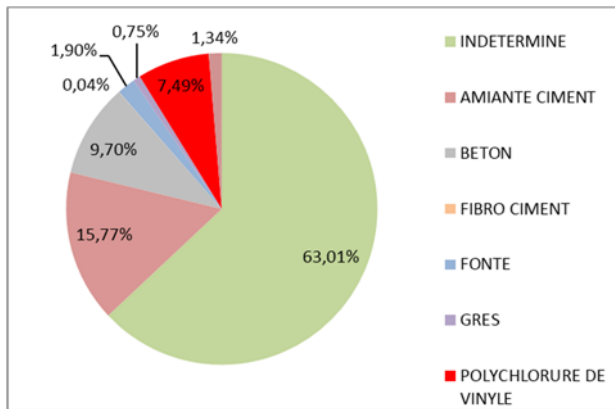


Les données sont issues des SIG à jour transmis par les délégataires. Le niveau de connaissance patrimoniale est faible.

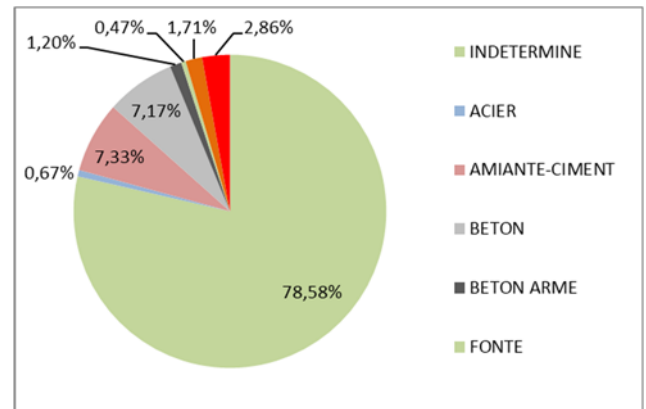
Les diamètres des réseaux sont les seules données complètes. La nature des conduites n'est connue qu'à 23% pour le réseau EU et à 75 % pour le réseau EP. La classe d'âge (année de pose des conduites) n'est connue qu'à 10 % pour le réseau EU et 10 % pour EP.

Le SIG sera mis à jour en 2023 dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public.

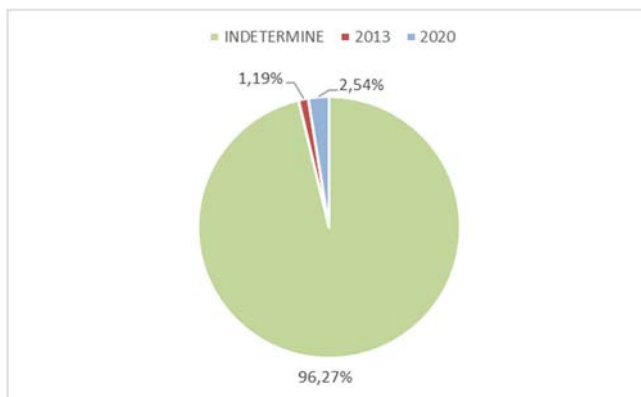
Nature des matériaux des conduites eaux usées



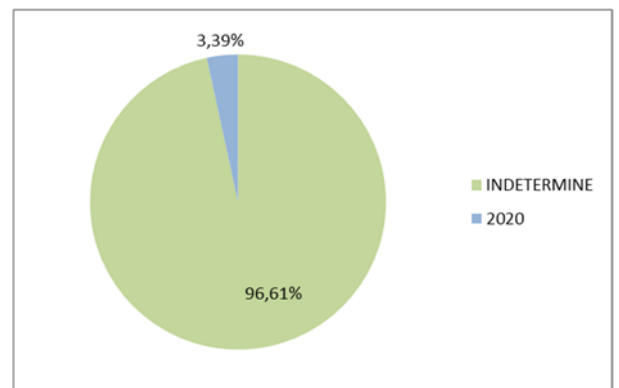
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



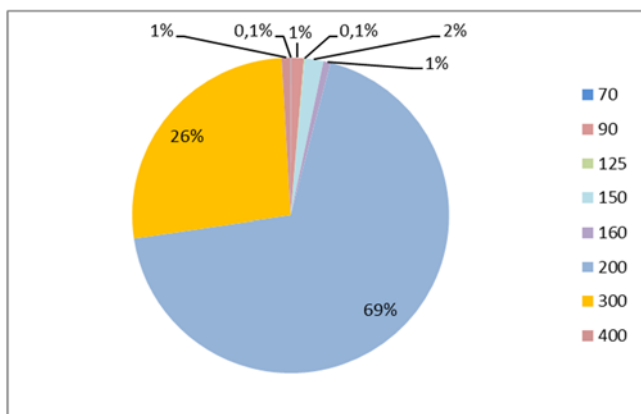
Classe d'âge des conduites eaux usées



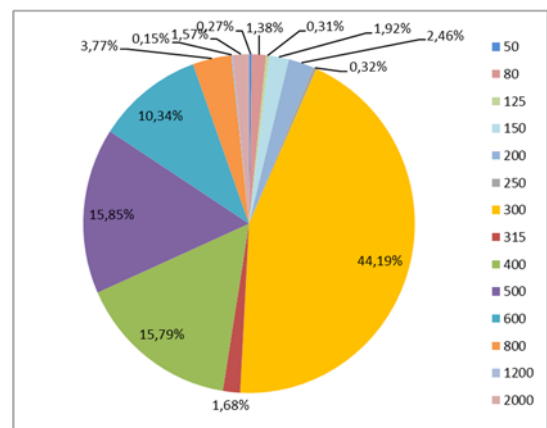
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



Les données sont issues des SIG à jour en 2022, transmis par les délégataires. Le niveau de connaissance patrimoniale reste faible.

Les diamètres des réseaux sont les seules données complètes.

La nature des conduites n'est connue qu'à 37 % pour le réseau EU et à 21,5 % pour le réseau EP.

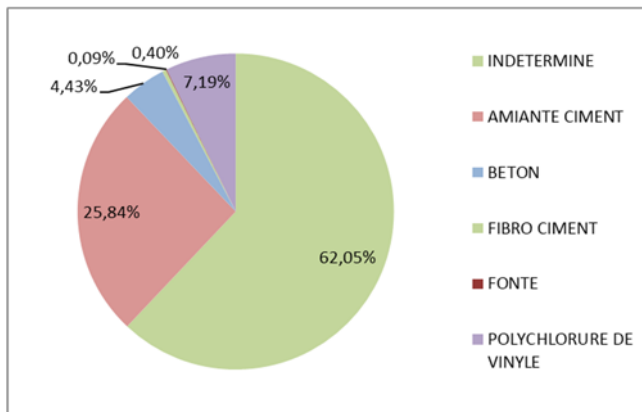
La classe d'âge (année de pose des conduites) n'est connue qu'à 3,73 % pour le réseau EU et 3,39 % pour le réseau EP.

Le SIG sera mis à jour en 2023 dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public.

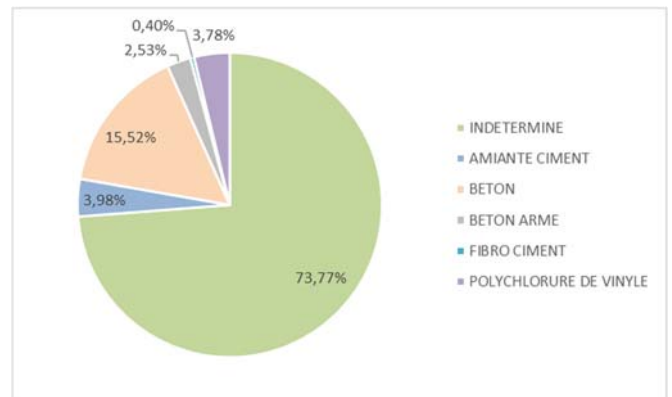


Service JOUY EN JOSAS – DSP VEOLIA

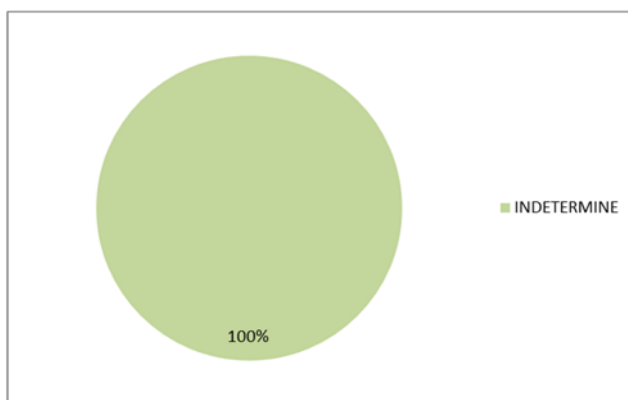
Nature des matériaux des conduites eaux usées



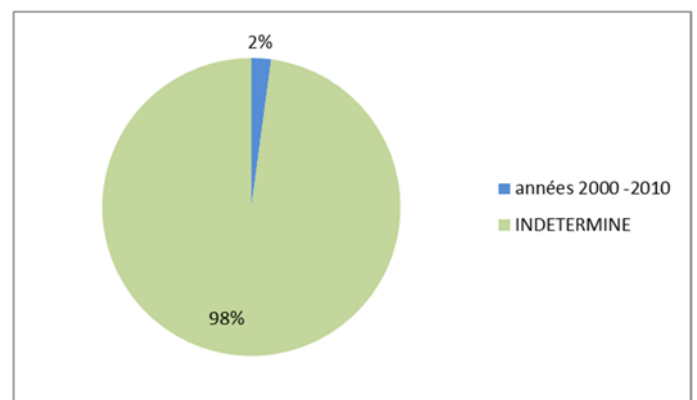
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



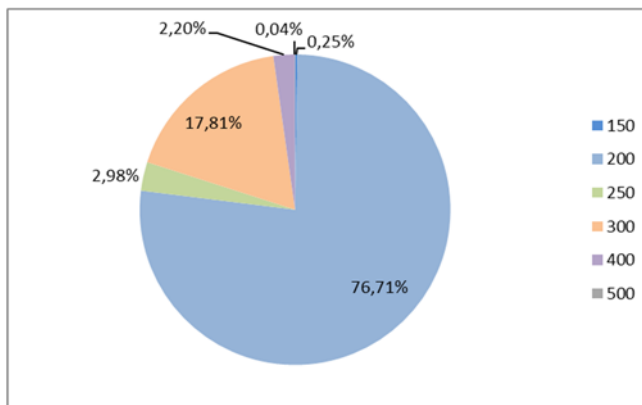
Classe d'âge des conduites eaux usées



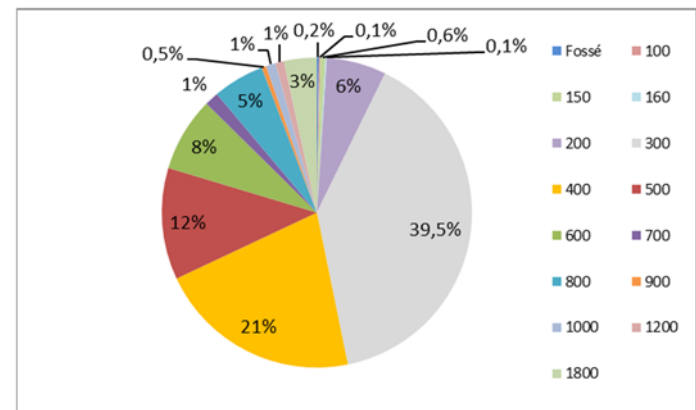
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



Les données sont issues des SIG à jour en 2022 transmis par les délégataires. Le niveau de connaissance patrimoniale est très faible.

Les diamètres des réseaux sont les seules données complètes.

La nature des conduites n'est connue qu'à 38 % pour le réseau EU et à 26,7 % pour le réseau EP.

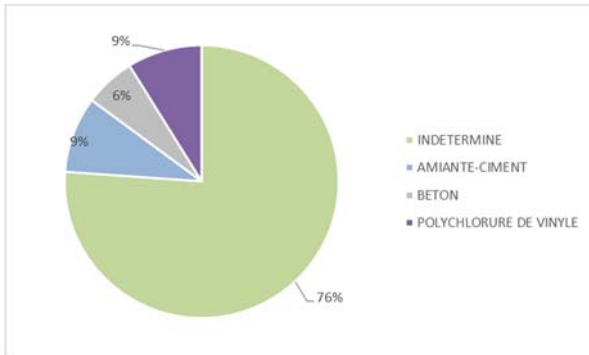
La classe d'âge (année de pose des conduites) n'est connue qu'à 0 % pour le réseau EU et 2 % pour le réseau EP.

Le SIG sera mis à jour en 2023 dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public.

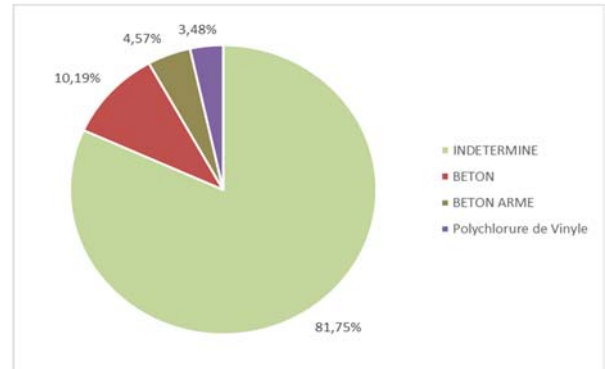


Service LES LOGES EN JOSAS – DSP VEOLIA

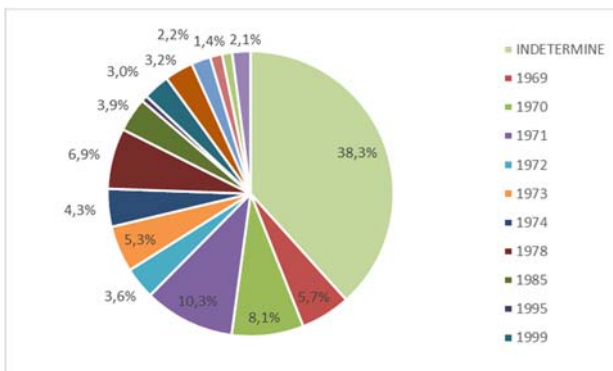
Nature des matériaux des conduites eaux usées



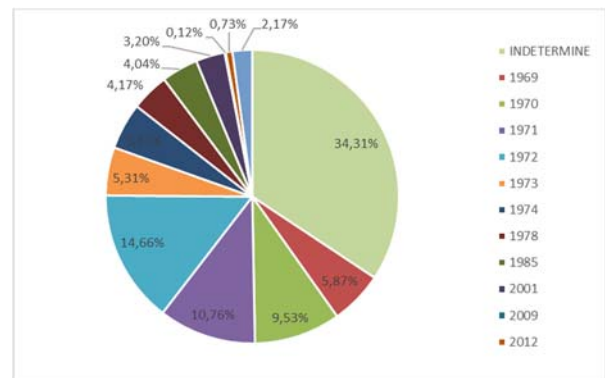
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



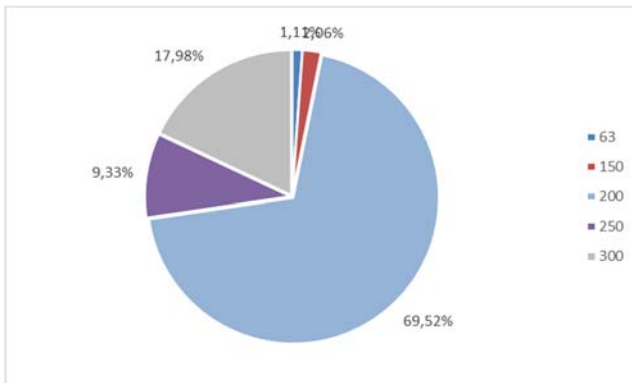
Classe d'âge des conduites eaux usées



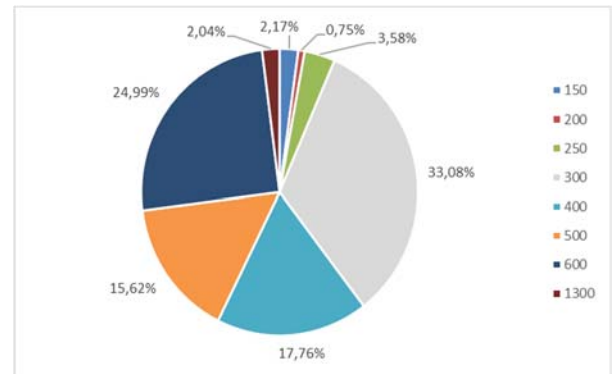
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



Les données sont issues des SIG à jour de 2022 transmis par les délégataires. Le niveau de connaissance patrimoniale a été amélioré sur les classes d'âge.

Les données sur les diamètres des réseaux sont complètes.

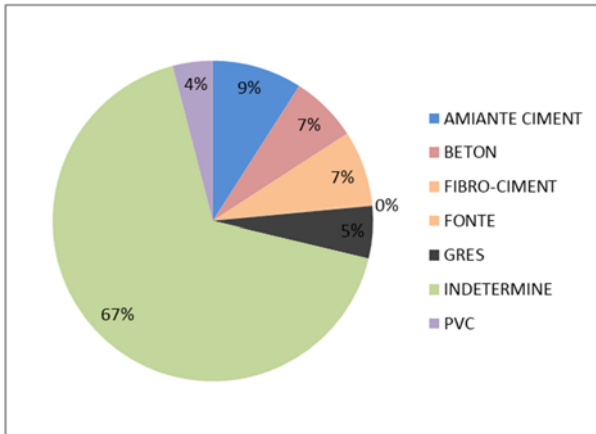
La classe d'âge (année de pose des conduites) est connue à 61,5 % pour le réseau EU et 67,7 % pour le réseau EP.

La nature des conduites n'est connue qu'à 24 % pour le réseau EU et à 18 % pour le réseau EP.

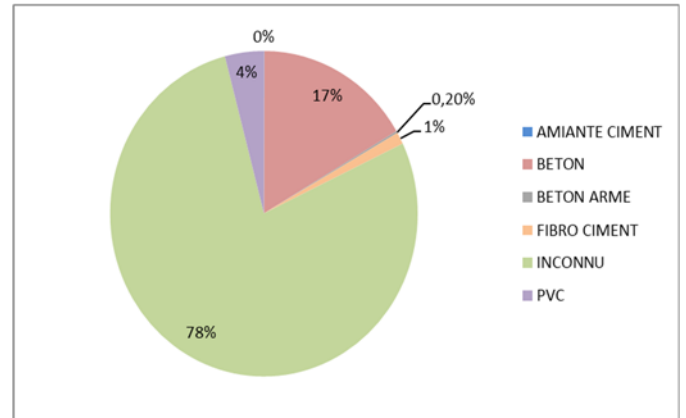


Service LA CELLE SAINT CLOUD – DSP SEVESC

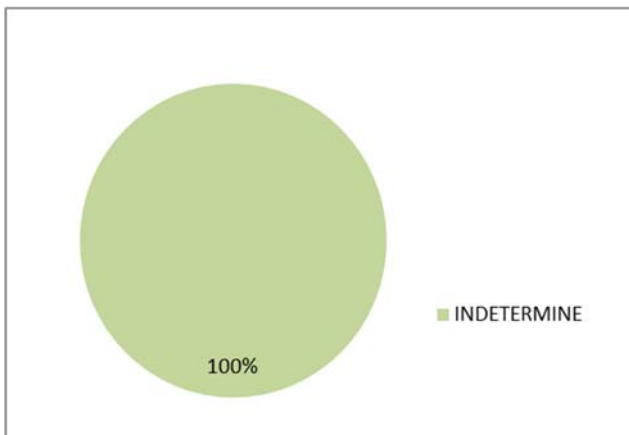
Nature des matériaux des conduites eaux usées



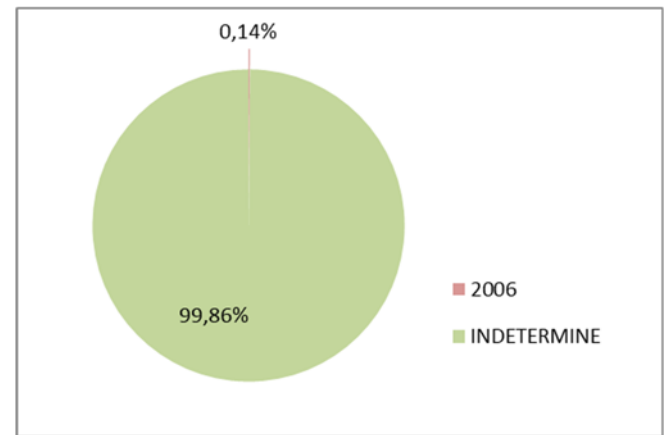
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



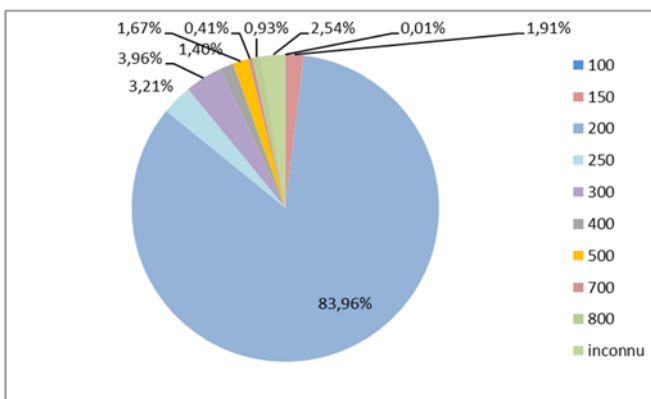
Classe d'âge des conduites eaux usées



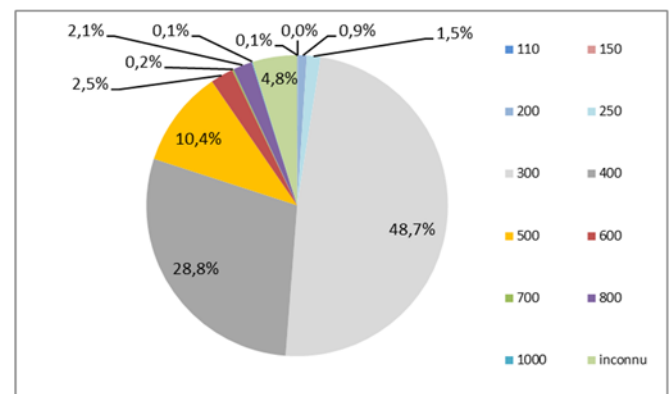
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



Les données sont issues des SIG à fin 2021 jour transmis par les délégataires. Le niveau de connaissance patrimoniale est très faible.

Les diamètres des réseaux sont les seules données presque complètes pour les réseau EU et EP

La nature des conduites n'est connue qu'à 43 % pour le réseau EU et à 22 % pour le réseau EP.

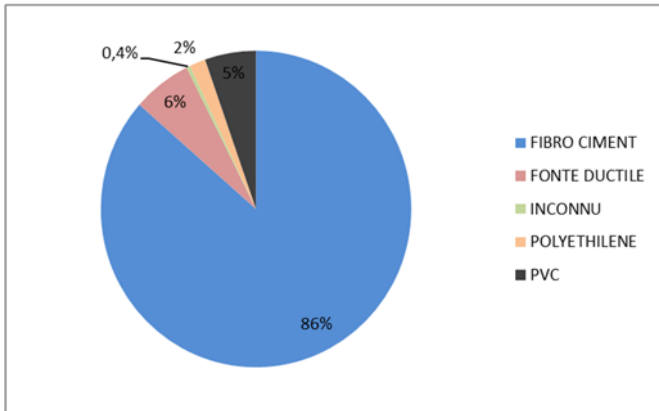
La classe d'âge (année de pose des conduites) n'est quasiment pas connue.

Le SIG sera mis à jour en 2023 dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public.

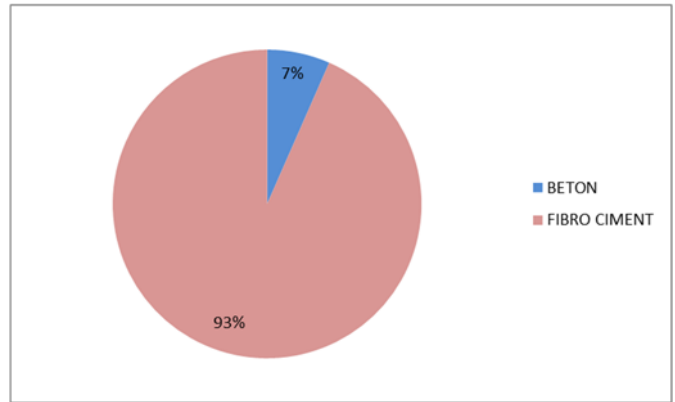


Service CHATEAUFORT– DSP LYONNAISE DES EAUX

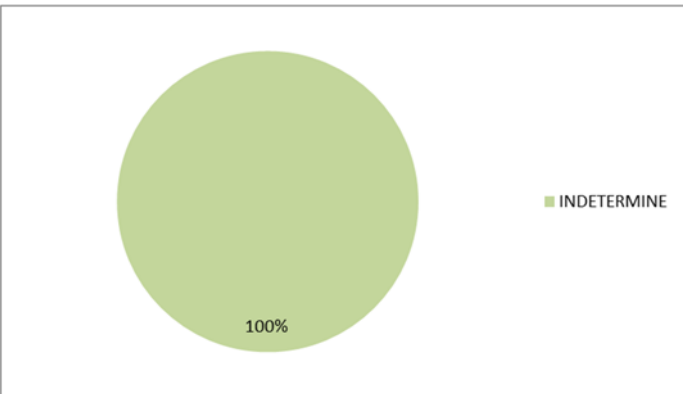
Nature des matériaux des conduites eaux usées



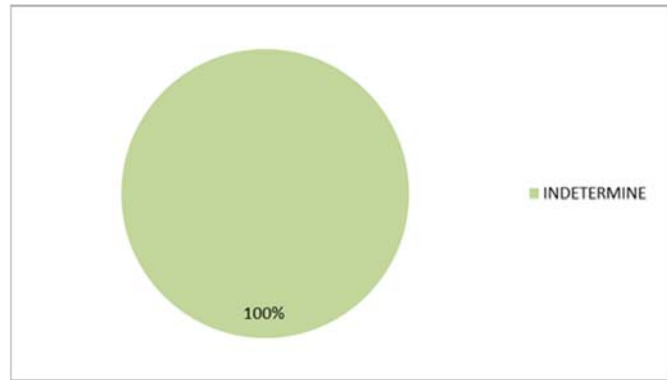
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



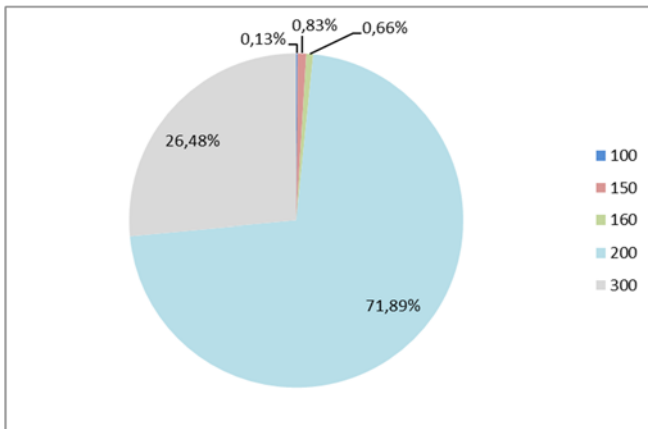
Classe d'âge des conduites eaux usées



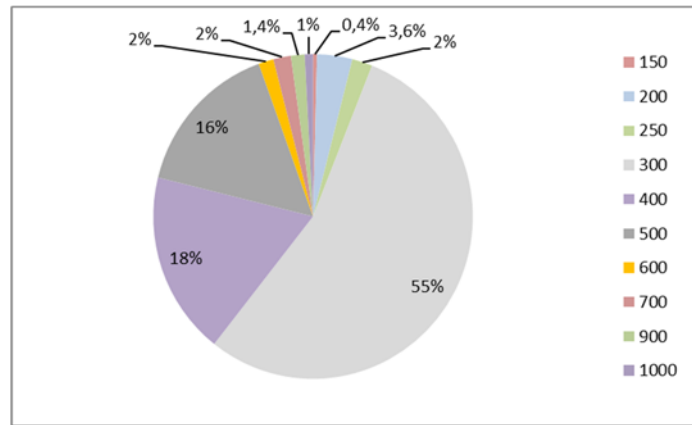
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



Les données sont issues des SIG à jour de 2021 transmis par les délégataires. Pour 2022, le SIG n'est actualisé que partiellement. Le niveau de connaissance patrimoniale reste faible.

Les diamètres et la nature des réseaux sont les seules données complètes.

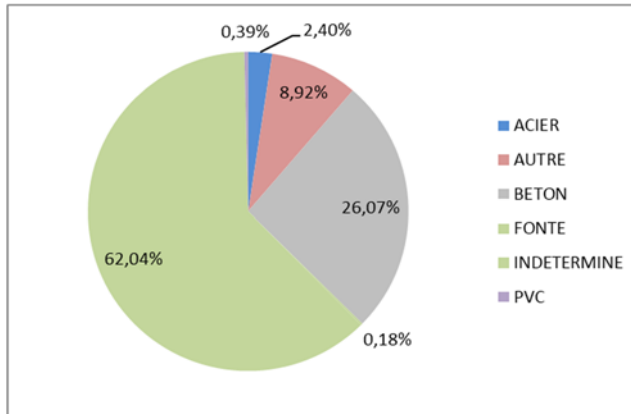
Notons pour le réseau EU uniquement un réseau en FIBRO CIMENT de DN 200.

La classe d'âge (année de pose des conduites) n'est pas connue.

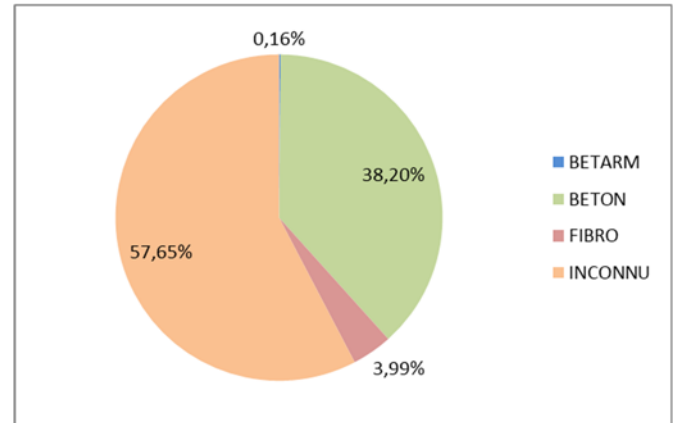


Service Transport des eaux usées et des eaux pluviales sur Bougival et la Celle St Cloud – ancien SIABS

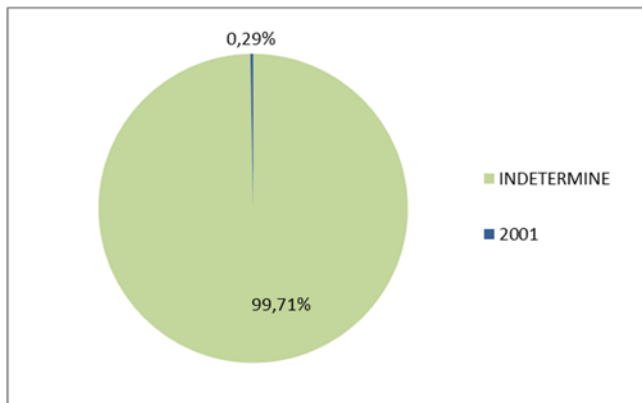
Nature des matériaux des conduites eaux usées



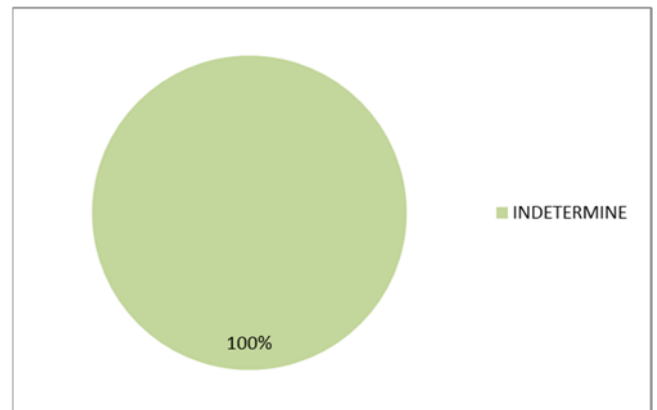
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



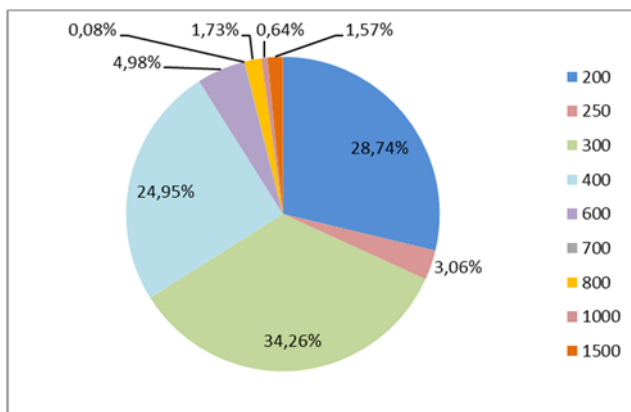
Classe d'âge des conduites eaux usées



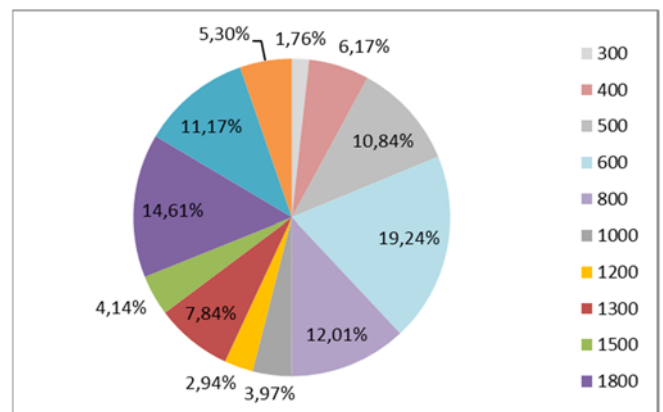
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



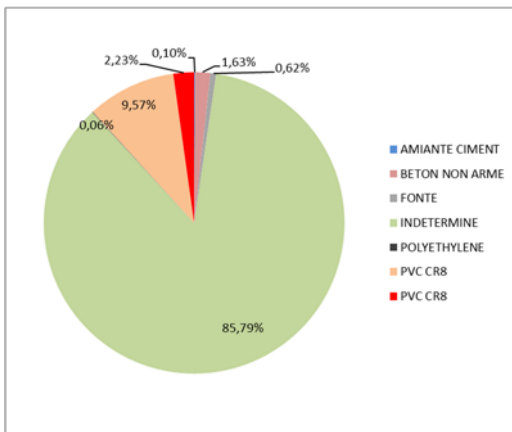
Les données sont issues des SIG à jour en 2022 et transmis par les délégataires. Le niveau de connaissance patrimoniale demeure faible bien qu'améliorée sur les matériaux.

Seules les diamètres des réseaux sont intégralement connus.

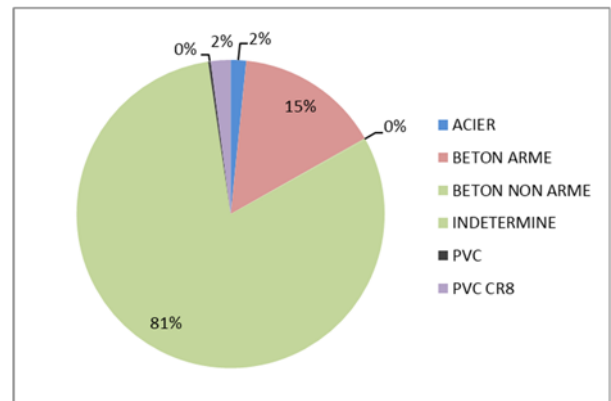
La nature des conduites n'est connue qu'à hauteur de 38 % pour le réseau EP et 38 % pour le réseau EU.

La classe d'âge (période de pose des conduites) est quasi intégralement inconnue : tant pour le réseau EU que pour le réseau EP .

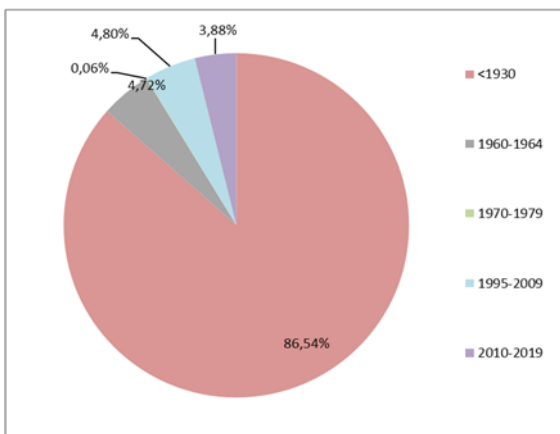
Nature des matériaux des conduites eaux usées



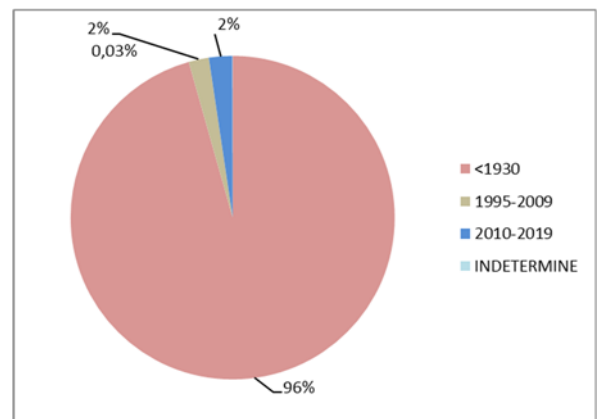
Nature des matériaux des conduites eaux pluviales



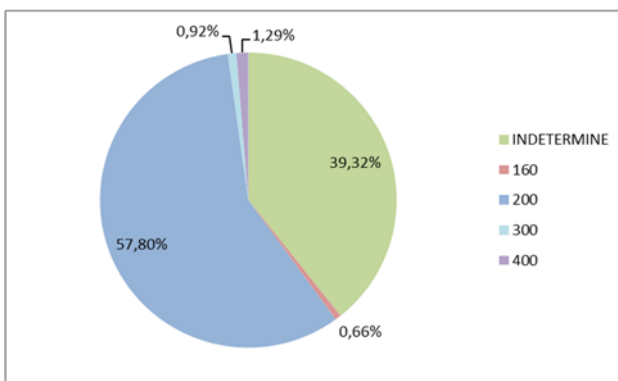
Classe d'âge des conduites eaux usées



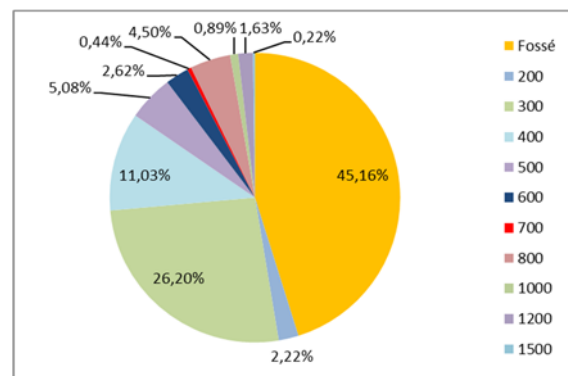
Classe d'âge des conduites eaux pluviales



Diamètre des conduites eaux usées



Diamètre des conduites eaux pluviales



Les données sont issues des SIG à jour de 2022 transmis par les délégataires. Le niveau de connaissance patrimoniale demeure faible.

Les diamètres des réseaux sont connus à 61% pour le réseau EU et 100 % pour le réseau EP.

La nature des conduites n'est connue qu'à hauteur de 14 % pour le réseau EU et à 19 % pour le réseau EP.

La classe d'âge (période de pose des conduites) est quasi intégralement connue : mais 87% pour EU et 96% pour EP sont des conduites datant d'avant 1930.



ANNEXE3 : RECAPITULATIF DES OUVRAGES POUR LA GESTION DE TEMPS DE PLUIE

Communes		Nom	Type d'effluent	Type (*)	Capacité (m³)
Bougival	1	Sente des Près du moulin (exutoire rue S ^t Michel)	EP	Enterré	40
Buc	2	La Geneste	EP	Enterré	40
	3	Le Vallon		Ouvert	8 000
	4	La Guérinière			350
	5	ZAC du près clos			10 000
Vélizy Bassins UN	6	Bassin du Jumelage	UN	Enterré	1600
Vélizy Bassins EP	7	Bassin rectangle du Trou aux Gants	EP	Ouvert	nc
	8	Bassin circulaire du Trou aux Gants			nc
	9	Val de Grâce			nc
	10	Etang du Trou aux Gants			nc
	11	Etang des Ecrevisses			nc
	12	Etang de l'Ursine			nc
	13	ZAC du Louvois		Enterré	2300
Versailles bassins EP	14	Place d'Armes (H)	EP	Enterrés	135
	15	PEM Chantiers (S)			285
	16	Bâche de relèvement J. Mermoz (S)			100
	17	Camping Berthelot (S)			35
Versailles bassins UN	18	Pièce d'Eau des Suisses (H)	UN	Ouvert	1200
	19	Carrés S ^t Louis carré à la Terre (H)		Enterrés	250
	20	Carré au Puits (H)			250
	21	Rue Général Leclerc (H)			250
		10 collecteurs de stockage			1769
Viroflay	22	Rue de Kolokani	UN	Enterré	60
	23	Rue Robert Cahen			100
TOTAUX VERSAILLES GRAND PARC		23			26 724

* enterré, à ciel ouvert, en eau

Pour Versailles : (S)= bassin versant SIAAP (H)= bassin versant HYDREAULYS



Communes	Nombre de chambres à sables			
	UN	EU	EP	Total communes
Bièvres			Rue de la Gare	1
Bougival			Route de Louveciennes angle Henri Barbusse	1
Châteaufort			Rue du chemin vert Chemin de la Source	2
Vélizy	Bassin rectangle du Trou aux Gants Bassin du Jumelage Bassin circulaire du Trou aux Gants		Etang du Trou aux Gants Bassin du Val de Grace	5
Versailles	Sous les 6 ponts		Aire de dépôt des Gonards	2
TOTAUX VERSAILLES GRAND PARC	4 UN	0	7 EP	11

Communes	Déversoir d'orage (O/N)	Nom	Charge DBO5 *	Trop-plein (O/N)
Bougival	O	Claude Monet	< 120 kg de DBO5	N
TOTAL VERSAILLES GRAND PARC	1			0

(*) ≥ 600 kg DBO5/j ou entre 120 et 600 kg DBO5/j ou < 120 kg DBO5/j

Commune	Séparateur à Hydrocarbures	Débourbeurs	Chambre vannes	à	Siphon
Bièvres	Place Edouard Cheneviève				Rue de Vauboyen
Buc	Route de Jouy ZAC du village Grand Pont ZAC du village Bièvre ZAC du prés clos amont ZAC du Prés clos aval				
Châteaufort	Rue du chemin vert		3		
Toussus Noble		Lucien Coupet			
Vélizy	2 à Etang du Trou aux gants Étang de l'Ursine Avenue de Savoie ZAC Louvois		2 à Étang du Trou aux Gants Bassin Val de Grâce		
Versailles	PEM Chantiers (S)				3
TOTAUX VERSAILLES GRAND PARC	13	1	6		4

ANNEXE 4 : CURAGE MANUEL, MECANIQUE ET D'HYDROCURATION - BILAN QUANTITATIF DETAILLE POUR VERSAILLES

Bilan quantitatif détaillé		
ANNEE :	2022	
<u>ENTRETIEN & TRAVAUX SUR RESEAU PUBLIC</u>		
visite de collecteurs		
	TOTAL	UNITES
Ml visités	0	ml
Nb moyen / équipe	2	agents
Nb d'heures d'activité	48	h
curage manuel de collecteurs		
	TOTAL	UNITES
Ml curés	0	ml
volume de boues	6	m3
Nb moyen / équipe	3	agents
Nb d'heures d'activité	128	h
hydrocurage de canalisations		
	TOTAL	UNITES
km véhicule	1784	km
compteur horaire pompe HP	3	h
pleins d'eau	588	m3
ML hydrocurés	41750	ml
Nb moyen / équipe	2	agents
Nb d'heures d'activité	1696	h
curage mécanique		
	TOTAL	UNITES
km véhicule	5154	km
compteur horaire pompe à vide	8	h
pleins d'eau	123	m3
Nb de BE curées	3687	BE
volume de boues	180	m3
Nb moyen / équipe	2	agents
Nb d'heures d'activité	3088	h
Travaux sur canalisations / collecteurs /branchements		
	TOTAL	UNITES
Nbre d'heures d'activité	503	h
Linéaire remplacé ou réhabilité	2,4	km



ANNEXE 5 : LES INDICATEURS DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'INDICE DE CONNAISSANCE DES RÉSEAUX ET DE GESTION PATRIMONIALE

L'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et de l'assainissement, a imposé une nouvelle définition de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B).

Les finalités de cet indicateur de performance sont :

- L'évaluation du niveau de connaissance des réseaux d'assainissement,
- De s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de suivre leur évolution,

Un indice de 0 à 120 est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau de collecte des eaux usées.

Les informations visées sont relatives à :

- L'existence et la mise à jour des plans des réseaux (Partie A - 15 points),
- L'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points),
- D'autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C – 75 points).

Attention des règles de notation ont été mise en œuvre, à savoir :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis,
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi Grenelle II de juillet 2010, il faut que l'indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale du Réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers du barème pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Les dates de pose des canalisations sont peu connues pour certaines communes. Versailles Grand Parc travaille sur le sujet depuis la fin de l'année 2021, en collaboration avec les services techniques des communes, les élus et les délégataires.

LES SERVICES EN RÉGIE

Calculé sur un barème de 120 points, la valeur de cet indice pour l'année 2022 pour chacun des services en régie avec prestation de service est présentée dans le tableau suivant :

Code VP		Barème	Bougival	Buc	Toussus-le-Noble	Vélizy	Versailles	Viroflay
PARTIE A : Plan des réseaux (15 points)								
VP 250	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10	10	10	10	10
VP 251	Mise à jour annuelle du plan	5	5	5	5	5	5	5
PARTIE B : inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)								
VP 252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui/non	non	non	non	non	oui	non
VP 253	Pourcentage du linéaire réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	%	nc	nc	nc	nc	95% 5 points	nc
VP 254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux, diamètres	oui/non	nc	nc	nc	nc	oui	nc
Combinaison des variables VP 252, VP 253, et VP 254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	0	0	0	0	10	0
VP 255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	0	0	0	0	95% 15 points	0
SOUS-TOTAL PARTIES A+B		45	15	15	15	15	45	15
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si total A+B ≥ 40)								
VP 256	Connaissance de l'altimétrie des canalisations	15	0	0	0	15	15	15
VP 257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	0	0	0	0	10	0
VP 258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10	0	0	0	10	sans objet
VP 259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans des réseaux	10	0	0	0	0	0	0
VP 260	Localisation des autres interventions	10	0	0	0	0	10	0
VP 261	Définition mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	10	10	10	10	10	0
VP 262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	sda en cours	10	10	10	10	sda en cours
TOTAL GLOBAL PARTIES A+B+C		120	15	15	15	15	110	15



LES SERVICES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Code VP	Barème	BOIS D'ARCY			BIEVRES			JOUY-EN-JOSAS			LES LOGES EN JOSAS			LA CELLE ST CLOUD			CHATEAUFORT			TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL			NOISY LE ROI			
		2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Partie A : Plan des réseaux (15 points)																										
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
Partie B : Inventaire des réseaux : (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)																										
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		50%	90%	90%	38%	30%	30%	38%	30%	30%	23%	20%	20%	nc	nc	nc	nc	nc	nc	NC	33%	50%	NC	NC	NC
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	10	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	10	10	10	10	0	0	0
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	0	15	15	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	15	15	15
Total Parties A et B		45	25	44	40	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	30	40	40	15	15	15	30	30	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)																										
Total globale parties A+B+C		120	25	84	104	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	30	90	90	15	15	15	30	30	30



LES INDICATEURS DE DESCRIPTION

LES INDICATEURS DE DESCRIPTION POUR LES SERVICES EN RÉGIE

Indicateurs de description 2022 pour les services en régie							
Indicateur	Descriptif	Versailles	Viroflay	Vélizy	Bougival	Buc	Toussus
D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Population disposant d'un accès ou pouvant accéder au réseau d'assainissement collectif, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement.	87 253	17 089	23 020	9 127	6 097	1 202
D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité en application et conformément aux dispositions de l'article L. 1331-10 du code de la santé publique.	29	2	1	0	1	0
D204.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	Ce prix intègre toutes les composantes du service rendu (collecte, transport, dépollution) ainsi que la redevance modernisation des réseaux de collecte de l'agence de l'eau et, le cas échéant, celle des Voies Navigables de France (rejet en rivière), ainsi que la TVA.	3.2726 € (ru de Gally)	1,2088 € (côté SEDIF)	1,9150 € (côté Ru de Marivel)	1,9248 €	2.1380 €	2,3880 €



LES INDICATEURS DE DESCRIPTION POUR LES SERVICES EN DSP

Indicateurs de description pour les services en DSP								
Indicateur	Descriptif	Bois d'Arcy	Bièvres	Jouy en Josas	Les Loges en Josas	La Celle saint Cloud	Château fort	Noisy le Roi
D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservies par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Population disposant d'un accès ou pouvant accéder au réseau d'assainissement collectif, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement.	15 184	4 873	8 224	1 727	20 889	1 506	7 977
D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non domestiques signés par la collectivité en application et conformément aux dispositions de l'article L. 1331-10 du code de la santé publique.	0	3	1	2	1	1	0
D204.0 : Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Ce prix intègre toutes les composantes du service rendu (collecte, transport, dépollution) ainsi que la redevance modernisation des réseaux de collecte de l'agence de l'eau et, le cas échéant, celle des Voies Navigables de France (rejet en rivière), ainsi que la TVA.	3.4244	2.2338	2.1316 (ru de Marivel) 1.9808 (SIAVB)	2.2174	2.0243 (SIABS) 3,7038 (Ru Gally)	3,5335	1.9050



LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR LES SERVICES EN RÉGIE

Indicateurs de performance 2022 pour les services en régie							
Indicateur	Descriptif	Versailles	Viroflay	Vélizy	Bougival	Buc	Toussus
P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif	99,80%	100%	100%	100%	100%	100%
P202.2B : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois : - le niveau de connaissance du réseau et des branchements - l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif.	110	15	15	15	15	15
P203.3 : Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU.	Oui	Oui	Oui	Manq. Adm	Oui	Oui
P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créances annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0 € versé à un fond de solidarité.	nc	nc	nc	nc	nc
P251.1 : Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	L'indicateur est estimé à partir du nombre de demandes d'indemnisation présenté par des tiers, usagers ou non du service ayant subi des dommages dans leurs locaux résultant de débordements d'effluents causés par un dysfonctionnement du service public. Ce nombre de demandes d'indemnisations est divisé par le nombre de milliers d'habitants desservis.	0	0	0	0	0	0
		(=0/87 900 x 1000)					



P252.2 : Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau.	L'indicateur recense, pour 100 km de réseau d'assainissement, le nombre de sites d'intervention, dits "points noirs", nécessitant au moins deux interventions par an pour entretien (curage, lavage, mise en sécurité).	12 (16 points sensibles)	0	2	1	3	0
P253.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées *	Quotient du linéaire du réseau de collecte hors branchement renouvelé sur les cinq dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements	3.72%	5.18%	0%	1.73%	0.7%	0%
P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	120	120	20	20	120	120

*Le taux moyen de renouvellement des réseaux est erroné puisqu'il ne prend en compte que les données depuis la prise de compétence par VERSAILLES GRAND PARC (2020) ; excepté pour Versailles où cet indicateur était suivi.

Indicateurs de performance 2022 pour les services en régie

P256.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	Encours de la dette= 1 636 418 Autofinancement = 774 899 €	Encours de la dette= 1 420 076 € Autofinancement = 607 634 €	Encours de la dette = 0 € Autofinancement = 318 047	Encours de la dette= 889 195 € Autofinancement = 232 291 €	Encours de la dette= 241 241 € Autofinancement = 158 893 €	Encours de la dette= 212 157 € Autofinancement = 33 374 €
(encours de la dette/ autofinancement)		2,1 ans	2,3 ans	0 an	3,8 ans	1,5 an	6,4 ans



Indicateurs de performance 2022 pour les services en régie							
Indicateur	Descriptif	Versailles	Viroflay	Vélizy	Bougival	Buc	Toussus
P257.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.	Cf rapport d'Aquavesc et du Sedif					
P.258.1 : Taux de réclamations (Nombre de réclamations laissant une trace écrite / nombre d'abonnés X 1 000)	Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service.	1.82	0	0	0	0	0



LES INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR LES SERVICES EN DSP

Code VP	Barème	BOIS D'ARCY			BIEVRES			JOUY-EN-JOSAS			LES LOGES EN JOSAS			LA CELLE ST CLOUD			CHATEAUFORT			TRANSPORT EU + EP LA CELLE ST CLOUD + BOUGIVAL			NOISY LE ROI				
		2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021		
Partie A: Plan des réseaux (15 points)																											
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10		
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		
Partie B : Inventaire des réseaux : (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)																											
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		50%	50%	90%	30%	38%	30%	37,72%	38,00%	30,00%	19,39%	23,00%	20,00%	NC	NC	NC	NC	NC	100	NC	NC	66%	NC	NC	NC	
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui				NC	NC	oui	oui	oui	oui				
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	10	10	10	0	0	0	10	0	0	10	0	0	0	0	0	10	10	10	10	10	10	0	0	0	
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	0	0	15	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	10	10	15	15	15	
Total Parties A et B		45	25	25	44	15	15	15	25	15	15	25	15	15	15	15	15	15	30	30	40	40	40	70	30	30	30
Partie C: Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)																											
Total globale parties A+B+C		120	25	25	84	15	15	15	25	15	15	25	15	15	15	15	15	15	30	30	90	120	120	120	30	30	30



Indicateurs de performance 2022 pour les services en DSP

Indicateur	Descriptif	Bois d'Arcy	Bièvres	Jouy en Josas	Les Loges en Josas	La Celle saint Cloud	Château fort	Noisy le Roi
P256.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	Encours dette= 0 €	Encours dette= 0 €	Encours dette= 0 €	Encours dette= 0 €	Encours dette= 489 645 €	Encours dette= 0 €	Encours dette= 33 692 €
		Autofinancement 52 864	Autofinancement = 250 621€	Autofinancement = 99 932 €	Autofinancement = 5 975 €	Autofinancement = 551 570 €	Autofinancement = 45 124€	Autofinancement = 138 026 €
(encours de la dette/ autofinancement)		0	0	0	0	0,9	0	2,4 ans
P257.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.	Cf rapport d'Aquavesc est du Sedif						



Versailles**GrandParc**
communauté d'agglomération

Direction du cycle de l'eau
6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex